UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01799278 5

PC
2101
D3
1895
pt.1 e.3

ARSÈNE DARMESTETER

COURS

DE

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

TROISIÈME PARTIE

FORMATION DES MOTS ET VIE DES MOTS

PUBLIÉE PAR LES SOINS DE

M. LÉOPOLD SUDRE

PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

La Vie des mots étudiée dans leurs significations, par Arsène Darmesteter, in-12, broché . . . . . 2 fr.

COURS

DE

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard.

ARSÈNE DARMESTETER

COURS
DE
GRAMMAIRE HISTORIQUE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

Troisième Partie : FORMATION DES MOTS ET VIE DES MOTS

PUBLIÉE PAR LES SOINS DE

M. LÉOPOLD SUDRE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1898
Tous droits réservés.

PC
2101
D3
1895
ptie. 3

992319

AVERTISSEMENT

Cette troisième partie du *Cours de Grammaire historique* indique suffisamment par son titre, *Formation des mots et Vie des mots*, qu'elle constitue essentiellement un résumé fait par M. Arsène Darmesteter lui-même, à l'usage des élèves de l'École de Sèvres, de trois de ses ouvrages : les *Mots composés*, la *Création des mots dans la langue française* et la *Vie des mots*. On comprendra donc sans peine que je n'aie eu à faire que de légères retouches dans l'ensemble de ce volume. D'ailleurs, les rédactions d'élèves que j'ai eues à ma disposition avaient été la plupart revues et annotées par le maître. Certains des paragraphes qui traitent de la composition populaire et de la composition savante ont été naturellement remaniés d'après la seconde édition des *Mots composés* qui vient de paraître par les soins pieux de M. Gaston Paris. Je me suis aussi permis, dans quelques-uns des paragraphes relatifs à la dérivation populaire et aux emprunts

faits aux langues étrangères, certaines modifications, nécessitées par les recherches les plus récentes de la science, et que l'auteur aurait certainement introduites s'il vivait encore. Mais ces modifications sont peu nombreuses et ne portent que sur des points de détail. En somme, on peut considérer les pages qui suivent comme la reproduction presque intégrale du cours de M. A. Darmesteter.

Je prie MM. Jeanroy et Laurent d'agréer de nouveau l'expression de ma vive reconnaissance pour leur bienveillant concours, qui, dans la publication de ce volume, ne m'a pas été moins précieux que dans celle de la morphologie.

Léopold SUDRE.

LIVRE TROISIÈME

FORMATION DES MOTS ET VIE DES MOTS

270. Les mots. Division du lexique en trois groupes. — Les mots ne subissent pas seulement des modifications de sons et de formes. Ils peuvent encore, d'une part donner naissance à de nouveaux mots, d'autre part changer de signification.

De là un nouvel ensemble de recherches sur les éléments du lexique.

Le latin populaire possédait quelques milliers de mots qui sont devenus des mots français par le seul changement de prononciation. Mais ce lexique primitif devint vite insuffisant pour exprimer les idées nouvelles qu'allait apporter le développement ininterrompu de la civilisation. Il s'enrichit progressivement, et malgré des pertes inévitables, plus que compensées par des additions plus considérables encore, il est arrivé au XIXe siècle à ce formidable total que présente le dictionnaire de Littré : 200,000 mots environ.

Ces enrichissements peuvent se ramener à trois groupes :

1° Le latin populaire avait recours à certains procédés de composition et de dérivation dont le français a continué d'user en les développant. Il a ainsi tiré des mots existants déjà un vaste ensemble de mots nouveaux grâce à certaines combinaisons de préfixes, de suffixes ou de mots. C'est la **formation populaire**.

2° A la suite de relations politiques, commerciales, industrielles, etc., qui unissent les peuples entre eux, la langue s'est enrichie en proportions très variables d'une quantité de mots qu'elle a empruntés aux diverses langues du monde et qu'elle s'est assimilés. Ce sont les **emprunts aux langues étrangères**.

3° Au moyen âge, avec le développement des sciences théologiques, philosophiques, naturelles, etc., qui avaient leur expression dans le *bas-latin*; un peu plus tard, à partir de la Renaissance, lorsque les écrivains se mirent à étudier et à imiter les écrivains de Rome et de la Grèce antique, il s'introduisit dans la langue une foule de mots et de significations empruntés du bas-latin, du latin classique, du grec, et même on transporta en français des procédés de composition et de dérivation latine ou grecque. C'est la **formation savante**.

L'examen de ces trois groupes nous fera remonter aux origines du lexique : ce sera l'étude de la **formation des mots**.

Une seconde partie les considèrera dans leurs **significations**; ce sera l'étude de la **vie des mots**.

PREMIERE PARTIE

FORMATION DES MOTS

CHAPITRE I

FORMATION POPULAIRE DES MOTS

271. Deux procédes de formation populaire. — La formation populaire comprend la **composition populaire** et la **dérivation populaire**.

Section I. — *Composition populaire.*

Introduction. — 272. Du mot composé. — 273. Trois sortes de composition. — 274. De la juxtaposition — 275. De la composition elliptique. — 276. De la composition par particules. — 277. De l'orthographe et de la prononciation des mots composés. — 278 De la place du déterminant et du déterminé.

I. Juxtaposition. — 279. Substantifs formés par juxtaposition. — 280. Juxtaposés de coordination (substantif et adjectif). — 281. Juxtaposés de subordination (substantif et substantif). — 282. Locutions figurées (synecdoque, métaphore, métonymie). — 283. Autres substantifs formés par juxtaposition. — 284. Adjectifs formés par juxtaposition. — 285. Pronoms formés par juxtaposition. — 286. Verbes formés par juxtaposition. — 287. Mots invariables formés par juxtaposition.

II. Composition par particules. — 288. Des particules. — 289. Forme des particules. — 290. Valeur des particules. — 291. Emploi des particules. — 292. Parasynthétiques verbaux. — 293. Parasynthétiques nominaux. — 294. Etude des diverses particules.

III. Composition proprement dite ou elliptique. — 295 De l'ellipse. — 296. Composés par apposition. — 297. Composés

avec un génitif. — 298. Substantifs composés d'une préposition et d'un nom ou d'un verbe. — 299. Substantifs composés d'un adverbe et d'un nom ou d'un adjectif. — 300. Verbes composés d'un substantif régime et d'un verbe. — 301. Composés dont le premier terme est un verbe à un mode personnel. — 302. Composés irréguliers.

INTRODUCTION

Avant de commencer l'étude des mots composés, quelques considérations générales sont nécessaires.

272. Du mot composé. — Nous avons déjà vu (§ 123, 1) que tout substantif commence par être qualificatif. Le substantif, en effet, désigne la chose par une de ses qualités, la plus saillante. L'image de cette qualité que le substantif éveille dans l'esprit évoque peu à peu celles des autres qualités, et, avec le temps, le nom de cette image particulière devient le représentant exact de l'image totale de l'objet : le qualificatif, désignant l'ensemble des qualités, c'est-à-dire la substance, est devenu substantif. Ainsi *drapeau* signifie à l'origine « pièce de drap ». Quand ce mot a été appliqué à l'étendard, il l'a désigné en n'éveillant tout d'abord que l'image de l'étoffe. Puis les images secondaires dont l'ensemble constitue l'étendard se sont progressivement associées à celle de l'étoffe, si bien que le mot *drapeau* en est venu à exprimer l'objet dans la totalité de ses qualités.

Ainsi tout substantif étant originairement un nom de qualité qui détermine un objet par l'une de ses qualités, nous pouvons le définir : *un* **déterminant** *qui spécifie un* **déterminé non exprimé**.

Exprimons le déterminé, et nous aurons un **mot composé**. Dans *chou-fleur* (= un chou qui en même temps est fleur), *chou* est le terme général déterminé par le terme particulier *fleur* (efflorescence terminale des feuilles). Dans *chef-lieu* (= un lieu qui a pour caractère particulier d'être le principal, le chef), *chef* est le déterminant, *lieu* le déterminé. Dans *arc-en-ciel* (= arc qui a pour caractère particulier de paraître dans le ciel), *ciel* est le déterminant, *arc* le déterminé.

Un nom composé définit donc un objet par un terme général, le **déterminé**, et par un terme particulier, le **déterminant**, qui le restreint dans son extension.

La différence qui existe entre le nom simple et le nom composé est, par suite, purement extérieure; au fond, logiquement, l'histoire du sens est la même dans l'un et dans l'autre. Elle se ramène à l'effacement de l'image particulière qu'exprime le déterminant devant l'unité d'image que présente l'objet. De même que *drapeau* a perdu sa signification première de pièce de drap pour éveiller dans notre esprit l'image simple et une du signe de ralliement, de même *chou-fleur* laisse tomber l'image du chou et celle de la fleur pour ne laisser paraître que l'image simple et une de la plante désignée par ce nom.

Comparez *pomme d'acajou* et *pomme de terre*. *Pomme d'acajou* signifie « pomme ou fruit semblable à une pomme produit par l'acajou ». *Pomme de terre* ne signifie pas « pomme ou fruit semblable à une pomme qui pousse dans la terre », mais il évoque l'image une et simple du tubercule que ce nom désigne.

Ce n'est qu'à la réflexion que *pain d'épices* s'analyse en « pain » fait avec des « épices », que *licou* s'explique par l'idée de lier et l'idée de cou, etc.

Ces mots composés sont devenus simples pour l'esprit parce qu'ils éveillent des images simples. C'est l'unité d'image qui fait l'unité de mot.

Ces principes dominent la théorie des mots composés; ils s'appliquent non seulement aux noms, mais à toutes sortes de mots composés. Ceux-ci sont devenus *logiquement* simples, quand les idées multiples éveillées par chacun des termes de la composition se sont fondues dans une idée supérieure.

273. Trois sortes de composition. — Il existe trois sortes de composition : la **composition apparente** ou **juxtaposition**, la **composition proprement dite** ou **elliptique**, la **composition par particules**.

274. De la juxtaposition. — La **juxtaposition** consiste dans la réunion de deux ou plusieurs termes

groupés d'après les lois ordinaires de la langue, sans violence faite à la syntaxe, sans ellipse, et qui, par suite d'un usage fréquent, à la longue, ont fini par effacer les images de leurs déterminés et déterminants dans l'unité d'une image simple : *pomme de terre*, *arc-en-ciel*, *gendarme*, *vinaigre*, *fer-blanc*.

275. De la composition elliptique. — La **composition proprement dite** ou **elliptique** comprend plus d'idése que n'en expriment les termes composants pris à part : elle repose en effet sur l'ellipse. Dans *timbre-poste*, il y a ellipse d'une préposition : *timbre* **de la** *poste* ou **pour la** poste; dans *arrière-cour*, d'une proposition : *cour* **qui est en** *arrière* ; dans *portefeuille*, d'une phrase entière : **ce qui** *porte* **les** *feuilles*, ou plus exactement, à l'impératif, *porte*, *va porter les feuilles*.

La juxtaposition date du jour où les termes composants ont perdu chacun leur signification propre pour faire place à l'unité d'image. Dans la composition proprement dite, au contraire, le composé existe du jour précis où les termes composants sont réunis violemment par l'ellipse ; ils peuvent garder plus ou moins longtemps leur signification personnelle avant de se réduire à l'unité d'image. Il suit de là que les juxtaposés ne connaissent qu'une période dans leur existence, celle où ils n'éveillent plus qu'une idée simple dans l'esprit, tandis que les composés en connaissent deux : celle où la composition rapproche deux ou plusieurs termes au mépris de la syntaxe, et celle où ces termes n'expriment plus qu'une idée simple.

Comme la réduction à l'unité d'image est le résultat du temps et de l'usage, il arrive que certaines expressions s'offrent dans un état intermédiaire, n'étant pas encore assez simples pour présenter l'unité d'image à l'esprit, et étant déjà assez usées pour que les termes composants aient commencé à s'effacer et soient d'ordinaire unis l'un à l'autre. Ces expressions varient naturellement avec l'usage qu'en font les diverses classes de la société : telle locution formée par juxta-

position qui sera simple pour les uns restera composée pour les autres. Les ouvriers qui travaillent le *blanc de céruse* et s'appellent *blanc-de-cérusiers* doivent considérer comme un mot simple le composé *blanc de céruse* qui pour la plupart n'offre aucun caractère de composition. Nous réservons le nom de **locutions par juxtaposition** à celles qui présentent ce caractère d'indécision.

Cette distinction, il est inutile de le dire, s'applique seulement aux juxtaposés qui n'ont la valeur de composés ou de mots simples que quand ils se sont réduits à l'unité d'image. Pour les composés, qui existent du moment précis où l'ellipse en réunit les termes composants, il n'y a pas à se préoccuper de savoir si ces termes se sont réduits ou non pour l'esprit à une idée simple.

276. De la composition par particules. — La **composition par particules**, qui fournit au français la classe la plus considérable de ses mots composés, comprend les composés dont le premier élément est un adverbe ou une préposition : *bienheureux*, *soumettre*.

Dans certains cas, elle procède par simple juxtaposition : *maltraiter* ; dans d'autres, elle relève de la composition elliptique : *arrière-cour*. On pourrait, semble-t-il, n'en pas tenir compte et la répartir dans ces deux premières divisions. Mais elle présente des caractères qui lui sont absolument propres, lorsque aux préfixes elle ajoute des suffixes : *em-barqu-er*, *entre-colonne-ment*. La combinaison de la particule avec le nom ou le verbe est soumise, en effet, à une série de lois spéciales qui embrassent toutes les formes possibles de ce genre de composition. Il est donc nécessaire de lui faire une place à part. Cette place, elle la trouve entre la juxtaposition et la composition proprement dite, puisqu'elle tient de l'une et de l'autre.

Il va sans dire que les composés par particules, comme les autres, se soumettent à la loi de la réduction à l'unité d'image.

277. De l'orthographe et de la prononciation des mots composés. — La réduction à l'unité d'image est parfois manifestée par la forme extérieure, par l'orthographe du mot. Dans certains composés, les termes composants se sont fondus en un mot unique : *plafond*, *vinaigre*, *gendarme*, *licou*, *dorénavant*, *dûment*; il se présente ici des modifications dans la prononciation et la graphie, conformes aux lois générales de la phonétique.

Quand l'unité de graphie ne s'est pas produite, la simplification consiste dans la suppression de l'accent qui frappe le premier des termes composants. Que l'on compare la prononciation de *coffre* dans ces deux phrases : *Voici un coffre fort* (qui est fort) et *Voici un coffre-fort*, et l'on sentira la différence qui résulte, là de la présence, ici de l'absence de l'accent tonique sur le mot *coffre*.

278. De la place du déterminant et du déterminé. — Nous venons de voir les termes composants perdant chacun leur valeur propre au profit de la nouvelle idée que leur réunion est chargée d'exprimer : déterminants et déterminés s'évanouissent dans une image nouvelle, simple. Quelle est la place respective qu'ils doivent, à l'égard l'un de l'autre, occuper dans le mot?

Le déterminant, par rapport au déterminé, exprime la qualité particulière, le phénomène. Or l'esprit, d'ordinaire, saisit d'abord dans les objets les qualités, les phénomènes, puisqu'il ne peut prendre connaissance des choses que par leurs manifestations extérieures. Il est donc naturel que, dans ces propositions en raccourci qu'on appelle mots composés, ce soit le déterminant ou l'attribut qui précède le déterminé; c'est le cas en sanscrit. En allemand, en anglais et aussi en latin, il est rare de voir le déterminé précéder. Les langues romanes, plus analytiques, ont dû s'éloigner de la construction primitive. Toutefois, dans les deux cinquièmes des cas, la construction synthétique du latin a été conservée.

I. — Juxtaposition.

Le français possède un nombre considérable de mots formés par juxtaposition : substantifs, adjectifs, pronoms, verbes, mots invariables. Nous les passerons en revue dans l'ordre des parties du discours.

279. Substantifs formés par juxtaposition. — La langue emploie divers procédés pour former des substantifs par juxtaposition. Tantôt elle unit un substantif à un adjectif : *bonhomme* (**juxtaposés de coordination**) ; tantôt elle unit deux substantifs à l'aide de prépositions : *eau-de-vie*, *char-à-bancs* (**juxtaposés de subordination**) ; tantôt elle emploie l'un ou l'autre de ces deux procédés, mais sous l'influence de figures de langage ou tropes : *blanc-bec*, *pied-d'alouette* (**locutions figurées**) ; tantôt enfin elle a recours à d'autres formations simples et apparentes.

280. Juxtaposés de coordination (**substantif et adjectif**). — 1. Le déterminant précède : *basse-cour*, *beaux-arts*, *bonheur*, *bonjour*, *bonsoir*, *chauve-souris*, *faufil*, *fausse-monnaie*, *grand-livre*, *haut-mal*, *lèse-majesté*, *malfaçon*, *malheur*, *petit-fils*, *petits-enfants*, *plafond*, *printemps*, *ronde-bosse*, *sauvegarde*, etc. — *Beaulieu*, *Belle-Isle*, *Clermont*, *Granville*, *Noirmoutier*, *Richelieu*, etc.

2. Le déterminant suit : *branle-bas*, *chat-huant*, *coffre-fort*, *eau-forte*, *ferblanc*, *huis-clos*, *main-chaude*, *rai-fort*, *vinaigre*, etc. — *Châteauneuf*, *Montaigu*, *Montrouge*, *Rochefort*, *Villefranche*, etc.

Le premier terme peut être un adjectif pris substantivement : *clair-obscur*, *gras-double*, *revenant-bon*, *douce-amère*.

Remarques. 1° Signalons les juxtaposés formés avec le possessif : *monsieur*, *messieurs* ; *madame*, *mesdames* ; *mademoiselle*, *mesdemoiselles* ; *monseigneur*, *messire*, *Notre-Seigneur*, *Notre-Dame*. La fusion y présente

divers degrés. On dit aujourd'hui couramment : *mon cher monsieur*, *ton monsieur*, sans se douter de la présence du possessif *mon*, tant le composé *monsieur* est devenu un mot simple ! On dit de même au singulier : *chère madame*, mais non encore au pluriel : *chères mesdames*. On commence à dire : *ma chère mademoiselle*, quoiqu'on ne dise pas encore : *cette chère mademoiselle*. Au pluriel, on ne dit pas : *mes chères mesdemoiselles*, ni *chères mesdemoiselles*.

2° Il faut remarquer le sens particulier de *beau* dans *beau-fils*, *beau-père*, *belle-mère*, etc. ; ces expressions découlent d'un emploi particulier de ce mot au moyen âge. Les personnes, en se parlant, se saluaient de l'épithète de *beau*, *belle* : *beau sire*, *belle dame*, *beau fils*. Quand ces formules de politesse firent place aux expressions moins caressantes et plus simples, *monsieur*, *madame*, elles furent utilisées pour rendre les rapports que la langue exprimait par des mots depuis vieillis : *parâtre*, *marâtre*, *filiâtre*, *serorge*.

3° Les composés tels que *conseiller-général*, *garde-national*, *faux-monnayeur*, *faux-témoin* sortent des composés antérieurs *conseil général*, *garde nationale*, *fausse monnaie*, *faux témoignage*. Or ces composés étant formés par simple juxtaposition, il était difficile d'en tirer des dérivés. Par exemple, pour rendre l'idée de *membre du conseil général* ou de *faiseur de faux témoignages*, on ne pouvait pas dire : *conseil-général-ier*, *faux-témoignag-ier*[1]. La langue a résolu la difficulté en tirant du substantif le dérivé qui lui est propre : de *conseil*, *conseiller* ; de *monnaie*, *monnayeur*, et, par une une construction hardie, elle a appliqué au nom concret dérivé l'adjectif du nom abstrait en en modifiant la valeur : *conseiller général*, *faux-monnayeur*, *faux témoin*.

281. Juxtaposés de subordination (**substantif et substantif**). — Dans les juxtaposés formés de deux

1. Cf. *ferblantier*. Dans *fer-blanc*, on ne reconnaît plus les termes composants.

substantifs, l'un régit l'autre : *char-à-bancs*, *eau-de-vie*.

Trois périodes sont à considérer pour ce genre de juxtaposés : 1° la période latine; 2° la période de l'ancien français; 3° la période du français moderne.

1° *Période latine*. Le latin exprimait par des cas certains rapports que le français exprime par des prépositions. Il suit de là qu'il formait des juxtaposés à l'aide de deux substantifs dont l'un dépendant de l'autre était au cas qui exprimait ce rapport de dépendance : **pater familias**, *père de famille*.

Or, certains juxtaposés latins ont passé tels quels en français en subissant les altérations imposées par la phonétique. Ainsi :

lūnae dĭem est devenu *lun-di*
martis dĭem.... *mars-di*, *mar-di*
mercŭri dĭem.... *mercre-di*
jŏvis dĭem.... *jues-di*, *jeudi*
vĕnĕris dĭem.... *vendres-di*, *vendredi*
sambāti dĭem.... *sambde-di*, *samedi*.

De même : **Portus Veneris**, *Port-Vendres* ; **pulli pedem** (pied de poulet), *pol-pied*, *por-pied*, *pourpier* ; **comes stabuli** (comte de l'étable), **comestabulus**, **conestabulus**, *connétable* ; **auri pigmentum**, *orpiment* ; **auri faber** (ouvrier travailleur d'or), *orfèvre*.

Parmi ces mots sortis de juxtaposés latins, les uns avaient leurs éléments composants si bien fondus qu'ils étaient méconnaissables : *pourpier*. Dans les autres, un des termes était encore visible, l'autre à peu près complètement effacé : *lundi*, *mardi*, *conestable*, etc., *Port-Vendres* ; *di* était connu comme synonyme de *jour* ; *estable*, *port* étaient des mots de la langue ; mais *lun*, *mar*, *con*, *Vendres* n'offraient aucun sens. Dans quelques noms seulement, les deux termes étaient encore sentis, chacun avec sa valeur propre : *or-piment*, *or-fèvre* (piment de l'or, ouvrier de l'or).

Sur le modèle des composés de ce genre, la langue ancienne a créé quelques composés nouveaux dans les-

quels le génitif précède le terme régissant : *ban-lieue*, *ban-cloche* (la lieue, la cloche du territoire appelé ban).

2° *Période du vieux-français*. La préposition *de*, qui sert aujourd'hui à unir un substantif à un autre pour marquer un rapport de possession, n'était pas exprimée dans la vieille langue devant le deuxième substantif quand celui-ci désignait une personne ou une chose personnifiée, et qu'il était le sujet logique du premier, c'est-à-dire qu'il indiquait un génitif possessif. *L'amour de Dieu* signifie ou *l'amour qu'on a pour Dieu*, et, dans ce cas, *Dieu* est le régime logique de *amour*; ou bien *l'amour que Dieu a*, et, dans ce cas, *Dieu* est le sujet logique de *amour* : c'est un génitif possessif. Ce n'est pas le même génitif que l'on a dans *le meurtre du roi* et *le crime du roi*. Or, dans *le crime du roi*, où *roi* est le sujet logique de *crime*, l'ancien français ne mettait pas la préposition *de*; il disait de même : *la maison le roi* et non *du roi*; *la mort Notre-Seigneur* et non *de Notre-Seigneur*; *l'épée Roland* et non *de Roland*; *le frère Charles* et non *de Charles*; *les quatre fils Aimon* et non *d'Aimon*.

Cette construction a disparu dans le moyen français; la préposition *de* a pénétré partout. Il s'est conservé toutefois des débris nombreux de l'ancien usage :

a) Juxtaposés : *hôtel-Dieu*, *fête-Dieu*, *bain-Marie*, *blanc-Madame*, etc.

b) Interjections où entre le nom de *Dieu*, souvent défiguré par scrupule religieux : *corps-Dieu*, *cordieu*, *corbleu*; *mort-Dieu*, *mordieu*, *morbleu*, *morguieu*, *morguienne*, *mordienne*; *par le sang-Dieu*, *par la sang-Dieu*, *par la sambieu*, *palsambleu*, etc.

c) Noms propres de lieux : *la Chaise-Dieu* (*chaise* vient du latin casa, maison, cabane), *Rochechouart*, *Château-Briant*, *Fontaine-Bliaut* (Fontainebleau), *Font-Evrault* (Fontevrault), etc.

Avec intercalation d'un article : *Villeneuve-le-Roi*, *Bourg-la-Reine*, *Baygneux-les-Juifs*, etc.

L'article se rapporte au premier nom avec le sens de *celui*, *celle* : *Mesnil-le-Guérin* (*Mesnil*, *celui de Guérin*),

Villeneuve-la-Guyard (*Villeneuve, celle de Guyard*), etc.

d) Noms de famille : *Jean Simon*, étymologiquement *Jean de Simon, fils de Simon.*

e) Noms de fêtes religieuses : *la Saint Jean, la Saint Martin, la Toussaint* (pour la fête de saint Jean, etc.).

f) Désignations sociales : *maison Pierre et Cie, librairie Delagrave, benzine Colas, pastilles Géraudel.*

g) Certaines expressions de la langue politique et juridique : *le ministère Richelieu, le procès Bazaine, l'affaire Clémenceau.*

h) Noms de rues et de places : *rue La Fayette, place Maubert, boulevard Voltaire.* Par extension, on dit *faubourg Montmartre, boulevard Montparnasse*, en appliquant ce génitif à des noms de lieux ; mais on dit *Avenue de la Gare, boulevard de l'Hôpital*, parce que le régime est ici un nom de choses.

3° *Période du français moderne.* La langue moderne forme ses juxtaposés avec diverses prépositions :

De : *aide-de-camp, blanc-de-céruse, chemin de fer, corps-de-garde, esprit-de-vin, gendarme, haut-de-chausses, homme de peine, main-d'œuvre, mont-de-piété, pain d'épices, piédestal, rez-de-chaussée, salle d'asile.*

A : *boîte au lait, boîte à lettres, ver à soie, chambre à coucher, machine à coudre, arme à feu, machine à vapeur, pot-au-feu, char-à-bancs, canne à épée.*

Le premier terme est un adjectif pris substantivement dans : *un propre à rien, un justaucorps.*

En : *arc-en-ciel, croc en jambes, bachelier-ès-lettres, bachelier-ès-sciences, maître-ès-arts, Arc-en-Barrois, Ars-en-Ré.*

Lez (*auprès*, du latin **latus**) ne se trouve plus que dans quelques noms propres de lieux : *Plessis-les-Tours, Saint-Maur-les-Fossés* (pour *Saint-Maur-les-Fossé*).

Sur dans quelques noms de lieux : *Bar-sur-Aube, Châlons-sur-Marne.*

282. Locutions figurées (**synecdoque**, **métaphore**, **métonymie**). — Dans un certain nombre d'expressions formées par juxtaposition, il faut reconnaître l'influence

des figures de langage ou tropes : *blanc-bec*, *pied-d'alouette*. On est tenté, à première vue, d'y voir des composés formés par ellipse. *Blanc-bec* semble signifier « individu qui a le bec blanc » ; *pied-d'alouette*, « plante qui ressemble au pied d'une alouette. » En réalité, il y a là une simple juxtaposition modifiée par un trope qui pourrait agir aussi bien sur un mot simple. Comparez en effet *bureau* et *tapis vert*. *Bureau* signifiait à l'origine « étoffe de bure » ; un trope applique ce nom à la table recouverte de bureau, à la pièce où est cette table. De même *tapis vert* désigne d'abord une étoffe ; puis, sous l'influence d'un trope, la table recouverte de cette étoffe, et la pièce où est cette table. Il n'y a pas d'ellipse dans les transformations du sens de *bureau* ; il n'y en a pas non plus dans les transformations du sens de *tapis vert*.

Les tropes qui agissent sur la formation des locutions figurées sont : la **synecdoque**, la **métaphore** et la **métonymie**.

Synecdoque. La synecdoque (§ 339) prend l'un pour l'autre deux termes d'inégale étendue ; elle va du tout à la partie. Elle atteint le plus souvent des juxtaposés de coordination, quelquefois des juxtaposés de subordination.

1° Juxtaposés de coordination. Le déterminant précède : *un bel-esprit*, *un blanc-bec*, *une blanche-raie* (étourneau), *une blanche-coiffe* (corbeau), *une dure-peau* (poire), *un rouge-bord* (verre à boire rouge de vin jusqu'au bord), etc.

Le déterminant suit : *un bas bleu*, *un cordon bleu*, *la gorge-blanche* (mésange), *un pied bot*, *un tapis-vert*, etc.

2° Juxtaposés de subordination : *bouton-d'or*, *bouton-d'argent*, *barbe à Jean* ou *barbajan* (chat huant), *barbe à-cou* ou *barbacou* (oiseau grimpeur), etc.

Métaphore. La métaphore (§ 341) applique le nom d'un objet à un autre avec lequel il a des rapports de ressemblance. A la différence de la synecdoque, elle atteint le plus souvent des juxtaposés de subordination, quelquefois seulement des juxtaposés de coordination.

Elle sert à créer une foule de locutions désignant des plantes, des animaux, des instruments.

Juxtaposés de subordination : *barbe-de-capucin* (salade), *boule-de-neige* (plante), *dent-de-loup* (plante), *oreille-d'âne* (plante), *pas-d'âne* (plante et terme de métier), *pied-d'alouette* (plante), *pied-de-poule* (plante), *œil-de-bœuf* (terme d'art), *tête-de-mort* (insecte), *œil-de-chat* (pierre), *œil-de-loup* (pierre), *bec-de-cane* (terme d'art), *bec-de-corbin* (terme d'art), *pied-de-mouche* (terme d'art), *queue-de-renard* (instruments d'arts et métiers), etc.

Juxtaposés de coordination : *aigue-marine* (pierre précieuse), *bouillon-blanc*, *cerf-volant*, *fer-chaud*, *longue-vue*, *dure-mère*, *pie-mère*, etc.

Métonymie. La métonymie (§ 340) attribue à un objet le nom d'un autre objet uni au précédent par certains rapports constants.

C'est par métonymie que sont formées les locutions par juxtaposition qui désignent des espèces de poires : *un bon chrétien*, *un Martin sec*, *un Martin sire*, etc., pour *une poire de bon chrétien*, *de Martin sec*, etc.

Citons encore : *un terre-neuve* (un chien de Terre-Neuve), *un collet-monté* (personne affectée, pédante), *un coin-de-feu* (robe de chambre), *un haut-le-corps*, *un Saint-Augustin* (caractère d'imprimerie), etc.

Tels sont les trois procédés par lesquels les locutions formées par juxtaposition sont prises au sens figuré. Le plus habituellement, la métaphore ne va pas sans la synecdoque ou la métonymie ; quelquefois même la métaphore vient s'enter sur la métaphore. Dans *pied-d'alouette*, on compare au pied de l'alouette non la plante entière, mais une partie de la plante : on fait donc à la fois une synecdoque et une métaphore. Dans *bec-de-lièvre*, on a deux métaphores et une synecdoque : on compare les lèvres fendues, qui sont le trait caractéristique de cette infirmité, aux lèvres du lièvre, et ces lèvres au bec d'un oiseau ; à cette double comparaison s'ajoute la synecdoque qui désigne l'individu par le nom de l'infirmité locale qui le caractérise.

Parmi les expressions formées par juxtaposition que transforment la synecdoque, la métaphore et la métonymie, il en est quelques-unes qui ne présentent pas le genre ou le nombre réclamé par l'étymologie, ce qui semble indiquer une ellipse. On dit : *un rouge-gorge*, *un rouge-queue*, *un grand'croix*, *un pattepelu*, *une bon-bec*; — *un trois-mâts*, *un trois-pieds*, *un trois-ponts*, *un cent-suisse*, *une mille-feuille*, *une mille-graine*. Ces noms, à l'origine, avaient le genre ou le nombre exigé par le sens. Ainsi *rouge-gorge* était féminin jusqu'au XVIIIe siècle, de même que *rouge-queue* : « La *rouge-gorge* est de tous les oisillons le meilleur à manger; c'est dommage qu'elle soit si petite. » (*Dict. de Trévoux*, 1777). Le Dictionnaire de Furetière donne : une *rouge-queue mâle*, une *rouge-queue femelle*. *Pattepelu* était féminin au XVIe siècle : une *pattepelue*. On a dit un *bon bec* avant de dire une *bon bec*. De même, dans la réduction du pluriel au singulier : les *cent-gardes*, les *cent-Suisses*, les *trois-ponts*, les *trois-mâts*, les *mille-feuilles*, les *mille-graines*, ont précédé les formes un *cent-garde*, un *trois-mâts*, etc. Ce changement de genre ou de nombre tient à ce fait que les locutions formées par juxtaposition ont réduit à l'unité d'image les éléments complexes qu'elles présentaient : ce sont maintenant de simples juxtaposés.

Les locutions que nous venons d'étudier peuvent s'employer par apposition et devenir des espèces d'adjectifs. Grâce à cette propriété, elles ont été une source très abondante de noms propres au moyen âge et ont donné naissance à une quantité de noms de famille : *Bernard Plante-velue*, *Guillaume Longue-épée*, *Frédéric Barbe-rousse*, *Richard Cœur-de-Lion*, *Saint-Jean Bouche-d'Or*, etc. Ces sobriquets sont l'origine de beaucoup de noms propres modernes, et cette création d'expressions figurées est encore vivante dans les campagnes et dans la classe ouvrière.

283. Autres substantifs formés par juxtaposition. — Les autres procédés de formation de substan-

tifs par juxtaposition sont si simples qu'il suffit de les énumérer :

I. Deux substantifs réunis par la conjonction *et* : *arts et métiers*, *poids et mesures*, *ponts et chaussées*, *point et virgule*, *chaud et froid*, *étoffe coton et laine* (d'où par la chute de *et*, *point virgule*), *chaud froid*, *coton laine*.

II. Adverbes et substantifs. Le substantif peut être, à l'origine, un participe : *bienfait*, *désarroi*, *désastre*, *mésaventure*, *non-sens*, *presqu'île*, *renom*.

III. Participe présent et régime direct : *lieutenant*, *ayants droit*, *ayants cause*.

IV. Infinitifs dont l'un régit l'autre : *le savoir-faire*, *le savoir-vivre*, *le laisser-aller*, *un ouï-dire*.

284. Adjectifs formés par juxtaposition. — La formation présente des combinaisons variées.

I. L'adjectif est formé d'un adverbe et d'un adjectif (ou participe) : *bienheureux*, *bienséant*, *bienveuillant* (d'où *bienveillant*), *bien-aimé*, *bienvenu*, *maladroit*, *malentendu*, *malintentionné*, *mécontent*, *mécréant*, *désagréable*, *désobligeant*.

II. L'adjectif est formé de deux adjectifs dont le premier est pris adverbialement : *clairsemé*, *clairvoyant*, *court-battu* (ou *courbatu*), etc.

Dans la vieille langue, l'adjectif devenu un adverbe qui détermine le second adjectif pouvait varier : *chair hachée menue*, *œufs durs cuits*. De cet usage il reste encore quelques traces : *fenêtres grandes ouvertes*, *fleurs fraîches écloses*, *hommes ivres-morts*. C'est encore cet archaïsme qu'on rencontre dans la régle qui laisse *tout* variable, quoique adverbe, devant un adjectif féminin commençant par une consonne : *toute puissante*, *toute bonne*.

III. La conjonction *et* qui relie deux substantifs peut relier également deux adjectifs et disparaître entre les deux adjectifs comme elle le fait entre les deux substantifs : *sourd et muet*, en usage au XVIIIe siècle, devient,

par la chute de *et*, *sourd-muet*. L'usage actuel a mis à profit cette forme nouvelle pour distinguer les *sourds-muets*, muets parce qu'ils sont sourds, des *sourds et muets*, sourds et muets par naissance ; sur le modèle de *sourds-muets*, on a créé, de nos jours, *entendants-parlants*.

IV. Aux adjectifs produits par la juxtaposition se rattachent les noms de nombre formés par multiplication : *deux cents*, *trois cents*, *cinq mille*, *quatre-vingts*, etc., ou par addition : *vingt-trois*, *cent huit*, *mil trois cent vingt-sept*. L'ancienne langue disait : *vingt et trois*, *cent et huit*, *mil et trois*, *cent et vingt*, *et sept* ; le besoin d'abréger a fait tomber partout la conjonction *et* qui ne s'est maintenue que devant *un* et *onze* : *vingt et un*, *trente et un*, *soixante et onze*, *les mille et une nuits*[1].

285. Pronoms formés par juxtaposition. — Voir § 206, 207, 208, 212.

286. Verbes formés par juxtaposition.

I. Verbes formés par la combinaison d'un verbe simple et d'une particule : *contre-dater*, *contre-signer*, *décharger*, *méprendre*, *mésavenir*, *parcourir*, *refaire*, *sourire*, *surmener*, etc.

II. Verbes formés de deux verbes dont l'un régit l'autre. Ainsi le verbe *faire* sert à former des *factitifs* : *faire tomber*, *faire faire*.

Rappelons les infinitifs pris substantivement : *le savoir-faire*, *le savoir-vivre*, *un ouï-dire*.

III. Voir § 217 et 218 l'explication des formes verbales issues d'une juxtaposition au futur et au conditionnel : *chanterai*, *chanterais*, et aux temps passés : *j'ai chanté*, *je suis tombé*.

287. Mots invariables formés par juxtaposition. — Voir § 260.

1. On dit *cent-un*. Voir livre II, p. 21.

II. Composition par particules

288. Des particules. — La composition par particules combine un *radical* (substantif, adjectif ou verbe) avec une *particule* (adverbe ou préposition) dite *préfixe*. Elle les combine par juxtaposition, par composition ou à l'aide d'un troisième procédé qui se sert à la fois de préfixes et de suffixes. La combinaison par particules est une des sources les plus fécondes de mots que possède la langue; elle est d'une activité qui paraît inépuisable.

Nous avons à étudier les particules d'abord dans leurs caractères généraux, puis nous les examinerons une à une dans leurs traits particuliers.

Au point de vue général, les particules doivent être étudiées dans leur forme, dans leur valeur et dans leur emploi.

289. Forme des particules. — Le procédé de combinaison des radicaux avec les particules vient du latin.

1. Le plus souvent le latin altérait dans le composé la première voyelle du radical :

Facere devenait — **ficere** : *perficere*, *conficere*, *reficere*.
Tenere ..... — **tinere** : *continere*, *retinere*.
Placere ..... — **plicere** : *displicere*.
Amicum.... — **imicum** : *inimicum*.

Toutefois un certain nombre de composés de formation postérieure ont échappé à cette altération : ainsi **placere** a donné *complacere* pendant l'époque impériale. De même **demAndare** et non **demEndare**, **pertAngere** et non **pertIngere**, etc.

Cette tendance nouvelle **à laisser au radical sa forme entière** a prévalu à l'époque romane. Non seulement alors les composés nouveaux de radicaux et de particules ont présenté le radical intact, mais même les anciens composés à forme altérée ont repris la forme primitive des simples :

Perficere est devenu **perfAcere**, *parfaire*.
Reficere.... **refAcere**, *refaire*.
Continere.... **contEnere**, *contenir*.
Displicere.... **displAcere**, *déplaire*.
Inimicus.... **inAmicus**, *ennemi*, etc.

Seuls, quelques verbes composés, dont les radicaux étaient sortis d'usage ou avaient pris une signification tellement nouvelle que l'on ne pouvait plus en reconnaître les éléments composants, ont passé en français sans subir cette refonte du radical : **conficere** n'est pas devenu **confAcere**, parce qu'il avait pris le sens spécial de « préparer en confiture », *confire*; **consuere**, réduit à **cosvere**, est devenu le français *cosdre*, *cousdre*, *coudre*, le radical **suere**, de même signification, ayant disparu.

Les particules ont été traitées de même. La préposition **per** isolée devient *par*; en composition, elle devient également *par* : **perdonare**, *pardonner*; **perjurare**, *parjurer*; **perficere**, *parfaire*. Les prépositions **pro**, **trans**, isolées, deviennent *pour*, *tres*; de même en composition : **providere**, *pourvoir*; **transilire**, lat. pop. **tras-salire**, *tressaillir*; **transultare**, lat. pop. **tras-saltare**, *tressauter*.

La préposition acquiert assez de valeur pour être remplacée par une forme voisine de même signification, mais plus sonore. Ainsi

E est remplacé par **ex** :

Elevare devient **exlevare**, v. fr. es*lever*;
Eligere.... **exlegere**, v. fr. es*lire*.

De est remplacé par **dis** :

Denudare devient **disnudare**, v. fr. des*nuer*;
Dedignari.... **disdignari**, v. fr. des*daignier*;
Decrescere.... **discrescere**, v. fr. des*croistre*.

Sub est remplacé par **subtus** :

Submittere devient **subtus-mittere**, v. fr. soz*mettre*; fr. mod. sou*mettre*.

Subridere devient **subtus-ridere**, v. fr. **soz***rire* ; fr. mod. *sourire*.

Quelquefois même il y a échange entre des prépositions différentes de sens voisin :

CONtaminare devient **INtaminare**, *entamer*;
ILluminare.... **ADluminare**, *allumer*;
INvitare.... **CONvitare**, *convier*.

Il semble donc qu'à l'époque romane la langue ait senti le besoin de mieux mettre en lumière les éléments composants.

Voilà pourquoi, dans tous les composés dont la particule se termine par une voyelle, le second terme, quand il commence par une consonne, n'est jamais assez intimement uni à la particule pour que sa consonne cesse d'être regardée comme initiale. Elle se maintient, tandis que, si le composé était considéré comme un mot simple, cette consonne devrait tomber en qualité de médiane :

Contradicere devient *contredire*, non *contre-ire*, *contrire* ;
Defendere devient *défendre*, non *de-endre*, *dendre*;
Recipere devient *recevoir*, non *re-isvoir*, *roisvoir*.

Au contraire, dans quelques composés considérés comme mots simples, parce que le radical avait disparu ou parce que la signification avait fait oublier la composition première, nous voyons l'application régulière des lois phonétiques : **tradere** devient *tra-ir*, *trahir* ; **benedictus** devient *bene-eit*, *beneit*, *benoît* ou *benét*.

2. Les particules sont séparables ou inséparables. Elles sont séparables quand elles peuvent s'employer isolément en qualité d'adverbes ou de prépositions ; telles sont : *à* (**ad**), *contre* (**contra**), *entre* (**inter**), *sous* (**subtus**), *sur* (**super**). Elles sont inséparables quand elles n'existent plus qu'en composition ; telles sont : *é*, v. fr. *es* (**ex**) ; *dé*, v. fr. *des* (**dis**) ; *re* (**re**).

Ces particules inséparables étaient à l'origine des

adverbes et des prépositions qui pouvaient s'employer isolément et qui, depuis, sont sortis peu à peu de l'usage, en se conservant seulement en combinaison avec certains radicaux. La préposition **se** en latin existait isolément aux premiers temps de la langue; elle ne s'est plus conservée dans l'usage classique qu'en composition : **securus** (*sûr*), **separare** (*sevrer*), **seorsum** plus tard **sursum** (*sus*). De même, dans le passage du latin au roman, certaines prépositions sont sorties de l'usage : **ab**, **cum**, **circum**, **dis**, **ex**, etc., et encore, parmi elles, les unes ont eu meilleure fortune que les autres, puisque **ab**, **cum** ne forment plus de composés français, tandis que **ex**, **dis** existent toujours comme préfixes.

Il en est de même d'ailleurs des particules séparables : *fors*, *outre* se restreignent dans leur emploi et vieillissent; *en*, *avant*, *entre*, *contre*, etc., sont toujours d'un emploi fréquent.

290. Valeur des particules. — Elles sont ou adverbes ou prépositions.

Sont adverbes : *bien*, *mal*, *non*, séparables ; *bes*, *des*, *es*, inséparables.

Sont prépositions séparables ou inséparables les particules suivies d'un régime : *entre*, *contre*, *avant*, etc.

Les prépositions s'emploient comme prépositions réelles avec un complément : *contre-poison*, *contre-sens* (ce qui est *contre* le poison, ce qui est *contre* le sens), *embarquer* (mettre *en* barque) ; ou comme adverbes quand le régime est sous-entendu : *confrère*, *compère*, *commère* (frère, père, mère qui est *avec* [un autre frère, un autre père, une autre mère]). *Avant* est adverbe dans *avant-bras* (partie du bras qui est en avant), et préposition dans *loge d'avant-scène*. *Sur* est préposition dans *surtout*, adverbe dans *surenchère*.

291. Emploi des particules. — Les particules se combinent avec les radicaux de quatre manières différentes :

1° **Elles se combinent avec des verbes en formant des verbes nouveaux**; ainsi : **porter**, *apporter*, *comporter*, *déporter*, *reporter*, *supporter*; **faire**, *défaire*, *refaire*; **mettre**, *admettre*, *commettre*, *démettre*, *permettre*, *remettre*, *soumettre*.

2° **Elles se combinent avec un nom, substantif ou adjectif, en formant des substantifs ou adjectifs nouveaux.**

a) La particule est adverbe et produit un juxtaposé : *bienheureux*, *déloyal*, *mésaventure*, *nonsens*.

b) La particule est adverbe et forme avec le nom un composé : *arrière-cour*, *avant-bras*. Ici le nom est le sujet de l'adverbe : *cour qui est en arrière*, *partie dn bras qui est en avant*.

c) La particule est préposition et forme un composé avec le nom qu'elle régit : *contre-poison* (ce qui est *contre le poison*), *pourboire* (ce qui est *pour boire*).

3° **Elles se combinent avec un nom et un suffixe verbal en formant un nouveau verbe** : *barque* forme *embarquer*.

4° **Elles se combinent avec un nom et un suffixe nominal en formant un nouveau nom, substantif ou adjectif** : *colonne* forme *entre-colonnement*; *nature* forme *surnatur-el*.

Ces deux dernières sortes de composition doivent être examinées de près. Soit *barque* et *embarquer* : le français ne possède ni le substantif *embarque*, ni le verbe *barquer*; il suffit cependant du rapprochement, de la synthèse du préfixe *em* et du suffixe *er* avec le radical *barque* pour qu'il en sorte immédiatement le verbe *embarquer*. *Entrecolonne* n'existe pas, ni *colonnement*; il suffit cependant de la synthèse du préfixe *entre* et du suffixe *ment* avec le radical *colonne* pour produire le composé.

Ces sortes de composés, où préfixes et suffixes se combinent avec le radical, ont reçu le nom de **parasynthétiques**, du grec *para* indiquant juxtaposition et de *synthétique* : ce terme exprime bien une formation où trois éléments juxtaposés concourent, par voie de synthèse, à la formation d'un mot nouveau.

On distingue les **parasynthétiques verbaux** et les **parasynthétiques nominaux.**

292. Parasynthétiques verbaux. — 1. Les verbes ainsi formés appartiennent en général à la première conjugaison quand le radical est un substantif, à la deuxième quand c'est un adjectif, suivant les règles générales de la dérivation verbale (§ 308) : **table**, *attabler*; **boite**, *déboîter*; **caisse**, *encaisser*; **doux**, *adoucir*; **faible**, *affaiblir;* **franc**, *affranchir.*

2. La particule est adverbe ou préposition : *embarquer* signifie « mettre en barque », *déboîter* « mettre hors la boîte » ; *barque* et *boîte* sont les régimes de **em** et de **dé** qui sont prépositions. Au contraire, *éclairer*, *éborgner* ne signifient pas « mettre hors clair, hors borgne », mais « rendre clair, rendre borgne » en faisant sortir d'un état contraire. La particule ici est adverbe et ajoute sa signification à celle qu'expriment le radical et le suffixe; elle devient une sorte d'augmentatif.

3. Il faut distinguer les parasynthétiques verbaux des composés indiqués § 291, 1°. *Déborder* a deux sens : il signifie, en parlant d'un fleuve, « sortir de son lit » : *la rivière déborde* ; il signifie encore « défaire les draps d'une personne bordée dans son lit ». On voit qu'on a affaire ici à deux verbes différents : le premier, parasynthétique verbal de *border*, se décompose en *dé*+*bord*+*er*; le second est formé du verbe simple *border* et du préfixe négatif *dé*.

293. Parasynthétiques nominaux. — Tandis que les parasynthétiques verbaux sont très nombreux, les parasynthétiques nominaux sont très rares : *entre-colonnement*, *entournure*, *envergure*, *soubassement*, et quelques autres peuvent seuls être cités.

Il faut toutefois mettre à part les parasynthétiques nominaux adjectifs qui présentent un caractère tout particulier. Soit le mot *marin* : il vient du latin **marinus**, dérivé de **mare**, *mer*; il se décompose donc en un

radical *mar* signifiant « mer » et en un suffixe *in* signifiant « relatif à ». Soit maintenant le mot *sous-marin* qui veut dire « relatif à ce qui est sous la mer ». Comment la combinaison de *marin* « relatif à la mer » avec *sous* arrive-t-elle à signifier « relatif à ce qui est sous la mer » ? C'est que, dans la combinaison *sous-marin*, l'adjectif se décompose *logiquement*, de telle façon que le mot *mer* qui se trouve contenu dans l'idée de *marin* devient le régime de la préposition *sous*, et que le suffixe *in* qui déterminait le substantif *mer* détermine maintenant le composé *sous-mer*. Le changement de rapport des éléments composants peut être indiqué par le tableau suivant :

sous+*mar-in* devient *sous-mar*+*in*.

Cette décomposition et cette recomposition n'atteignent pas le mot dans sa forme extérieure ; elles sont purement logiques et se passent uniquement dans l'esprit. Nos parasynthétiques nominaux adjectifs présentent donc plutôt une composition logique d'idées qu'une composition matérielle de mots. Cette marche est bien visible dans quelques parasynthétiques, tels que *surhumain* composé de *sur* et de l'adjectif *humain* du latin **humanus**. Le mot *homme* n'existe pas formellement dans *humain*, et cependant, dans le parasynthétique *surhumain*, l'esprit voit le substantif *homme* régime de la préposition *sur*, et un suffixe *ain* déterminant le composé *surhomme*.

Le nombre des parasynthétiques adjectifs ainsi formés grandit de jour en jour, grâce à l'emploi qu'en font la nomenclature scientifique et la formation savante : *circumpolaire*, *interocéanique*, etc.

294. Étude des diverses particules. — Nous les étudierons dans l'ordre alphabétique en partant des formes latines.

AB, **ABS** existe dans quelques mots qui ont passé en français : **abstinere**, lat. pop. **abstenere**, v. fr. *astenir*, aujourd'hui, par retour partiel à l'orthographe latine,

abstenir; **aboculus**, mot du lat. pop., proprement « sans œil », *aveugle*.

AD. Le **d** s'assimile en latin à la consonne suivante quand elle est **c** (**ac-cedere**), **f** (**af-firmare**), **g** (**ag-gravare**), **l** (**al-licere**), **p** (**ap-portare**), **r** (**ar-ridere**), **s** (**as-surgere**), **t** (**at-trahere**). Il se change en **c** devant **q** (**ac-quirere**) ; il reste devant **d** (**ad-dere**), **j** (**ad-jurare**), **m** (**ad-monere**), **n** (**ad-nuere**), **v** (**ad-volare**).

En français, la prononciation populaire a fait partout tomber le **d** pur ou assimilé devant une consonne ou devant une voyelle dans les mots venus du latin ou dans les mots nouveaux. Ainsi **ap-portare**, **at-trahere**, **ad-jurare**, **ad-orare** deviennent en ancien français *aporter*, *atraire*, *ajurer*, *aorer*. *Fol* donne le nouveau composé *afoler*; *emplir*, le nouveau verbe *aemplir*. La forme purement française de la préposition latine **ad** en composition est donc la même que celle de la préposition isolée *a*.

La formation savante a fait reparaître le **d** pur ou assimilé dans la plupart des composés : *a***d**-*orer*, *a***f**-*foler*, *a***p**-*porter*, etc. L'ancienne orthographe s'est perpétuée dans *a-percevoir*, *a-baisser*, *a-battre*, etc., sans raison visible. Le substantif *avenue* garde l'ancienne forme, le participe *advenu* présente l'orthographe nouvelle.

La prononciation a, dans bien des cas, suivi l'orthographe ; l'ancien français prononçait et écrivait *ajoindre*, *amettre*, *avenir* ; le moyen français a écrit *adjoindre*, *admettre*, *advenir*, en prononçant comme l'ancienne langue ; le français moderne prononce maintenant *ad'joindre*, *ad'mettre*, *ad'venir*. Il serait à souhaiter qu'au moins le **d** assimilé, quand il ne se fait pas encore entendre dans la prononciation, disparût dans l'orthographe, comme dans *attabler*, *attaquer*, *appauvrir*, *accabler*, etc.

La préposition **ad** indique en général une direction vers une personne, une chose, un lieu, un but. Combinée avec les verbes de mouvement, elle exprime toujours le mouvement de venir, d'arriver, et non celui d'aller, de partir : *abaisser* « faire venir à soi en bais-

sant », *abattre* « faire venir vers soi en battant », *amener* « venir mener », *apporter* « venir porter ». Voilà pourquoi l'on dit : *apportez-moi ce journal*, *amenez moi ces enfants*, et non *apportez-lui ce journal*, *amenez-lui ces enfants*. Ce sens de *a* est encore très apparent dans les significations les plus figurées : *apprendre* signifie proprement « prendre à soi, vers soi »; de là, figurément, *apprendre une leçon* « prendre et la faire entrer en soi, en son esprit ».

La particule *a* se combine d'après les types indiqués § 291, 1°, 2°, 3°; elle ignore la combinaison 4°.

Type 1° : *abattre*, *amener*, *apprendre*, *attirer*, etc. Dans la plupart de ces verbes, le sens de **ad** « vers soi » est bien visible. Dans quelques verbes anciens, **ad** est arrivé à une signification augmentative en passant de l'idée de but à atteindre à celle de but atteint : *aemplir* (emplir jusqu'au bord).

Type 2°. La particule se combine en qualité de préposition avec les substantifs et les infinitifs pour former des substantifs composés : *a-compte*, *af-faire*, *a-plomb*, *a-verse*. Voir § 298.

Type 3°. Elle se combine avec un substantif ou avec un adjectif pour former un verbe de la Ire ou de la IIe conjugaison. Cette formation de parasynthétiques verbaux est d'une singulière richesse. Elle existait déjà en roman : **cor**, **cordis** donne **ac-cord-are**, *acorder*, *accorder*. Le français n'a cessé de créer, d'après ce modèle, des parasynthétiques verbaux :

Le radical est substantif : *aborder*, *accoler*, *accouder*, *accoutumer*, *adosser*, *affronter*, *agenouiller*, *approvisionner*, *atterrer*, — *atterrir*, *accroupir*, *ahurir*, etc.

Le radical est adjectif : *accourcir*, *affadir*, *amincir*, *amoindrir*; — *affoler*, *approcher*, etc.

ANTE et **ANTI** (dans **anticipare**) « devant ». Cette particule se retrouve dans des mots de formation populaire : **antecessor**, *ancestre*, *ancêtre* (proprement, « celui qui va devant »), **anteannum**, *antan* (les neiges d'*antan*); v. fr. *angarde*, c'est-à-dire « avant-garde ».

Ante ne s'est pas maintenu en français. Il est représenté par des formes dérivées :

1° *Ainz*, *ains*, très fréquent en vieux français comme adverbe isolé et comme particule composante. La langue moderne n'en a gardé que *ainsné*, *aisné*, *aîné* (d'où le dérivé *aînesse*).

2° *Avant* du latin **abante**, combinaison de **ante** avec la préposition **ab**. *Avant* se compose avec les noms d'après le type 2° en qualité d'adverbe et de préposition : *avant-garde*, *avant-projet*, *avant-main*. Voir 298.

Avant ne forme de composés ni d'après le type 1°, ni d'après les types 3° et 4°. Là où le latin dit, avec **ante** et le verbe **cedere**, **antecedere**, le français est obligé de dire, en recourant à une périphrase : *aller en avant*.

BENE, **MALE**, particules séparables qui forment des juxtaposés en latin : **benedicere**, **benemeritus**, **benefacere**, **benevolens**, **maledicere**, **maledicens**, etc.

Quelques-uns de ces mots ont passé au français :

Benedicere, *beneïr*, *bénir* ;

Benedictum, *beneit*, *benoît* (de là **benedictionem**, v. fr. *beneïçon*) ;

Maledicere, *maldire*, *maudire* (de là **maledictionem**, v. fr. *maudiçon*, *maudisson*).

Juxtaposés français (types 1° et 2°) : *bien faire*, *bien dire*, *bien disant*, *bienfaisant* (d'où *bienfaisance*), *bienfait* (d'où *bienfaiteur*), *bienheureux*, *bienveillant*, v. fr. *bienveuillant* (d'où *bienveillance*) ; *malaisé*, *malembouché*, *malentendu*, *malhonnête*, *malpropre*, *malveillant*, v. fr. *malveuillant* (d'où *malveillance*) ; *maussade*, *malmener*, *maltraiter*, *malverser*. Le composé verbal est pris substantivement dans *le bien-dire*, *le bien-faire*, *le bien-être*.

BIS. Cet adverbe en latin signifiait « deux fois » et servait à former un certain nombre de composés dont un seul a passé en roman : **bilanx**, lat. pop. **bilancia**, *balance* (= double plateau).

Cette particule est devenue en roman **bes** (*besace*), **bas**,

bar (*barbouiller*), **be** (*berouette*, *brouette*), **ba** (*barioler*).

4lle se combine d'après les types 1° et 2° et forme des juxtaposés.

Elle a en roman, outre la signification latine de « deux fois », une signification nouvelle péjorative qui en fait un synonyme de « mal ». Ont le sens latin les mots de l'ancienne langue : *besas* (double as), *besaive* (bisaïeul), *besoncle*, *besante* (grand-oncle, grand'tante); les mots de la langue moderne : *brouette* (à deux roues), *besace* et son doublet savant *bissac* « double sac », *biscuit* (anc. *bescuit*) « galette deux fois cuite ». Ont le sens nouveau : *besvue*, *bévue* (vue fausse, erreur), *barbouiller*, *barbouquet* (bouton aux lèvres), de *bar* et de *bouquet* diminutif de *bouque* (petite bouche); *bluette* (anc. *besluette*, *berluette*, *beluette* (mauvaise petite lumière et par extension, étincelle).

CAL, particule d'origine inconnue qui se présente encore sous les formes **cal**, **car**, **chal**, **char**, **gal**, **gar**, — **cali**, **gali**, **chali**, **chari**, — **ca**, **ga**, **cha**.

Elle a une valeur péjorative et forme un certain nombre de composés d'un caractère populaire d'après le type 2° *a* : *califourchons*; *calorgne* (*caborgne*, *caliborgne*, *caliborgnon*, *caloure*, *calouche* « louche, myope »); *calimande* (espèce de limande), *colimaçon* (anc. *calimaçon*); *cabosser* (= déformer en bossoyant); *charivari* (*vari* signifie « tumulte »); *calembredaine* (dans certains dialectes *calembourdaine* où *bourdaine* est un dérivé de *bourde*); *calembour* masculin du précédent; *galimatias* (forme corrompue de l'ancien mot *galimafrée* « ramassis de viande, plat grotesque », dont elle a le sens figuré « ramassis de sottises, discours incohérent »), etc.

CONTRA. Cette particule, qui en latin forme peu de composés, a pris en français une grande extension. Elle est séparable et se combine en qualité d'adverbe ou de préposition.

Elle présente une idée d'opposition : *contredire*, *contre-assaillir*, *contre-poison*; d'échange et de retour :

contre-aimer (Ronsard); d'un retour sur l'action marquée par le verbe : *contremander*; d'une action faite à côté d'une autre semblable : *contre-allée*, *contre-plantation*, *contresigner*. Ces diverses significations se ramènent d'ailleurs à celle du latin **contra** qui renfermait une idée de dualité.

Contre se combine avec des verbes, type 1° : *contrebalancer*, *contrefaire*, *contrepeser*, *contresigner*, *contrevenir*; avec des noms, type 2° *b* en qualité d'adverbe : *contre-accusation*, *contre-allée*, *contre-appel*, etc.; avec des noms, type 2° *c*, en qualité de préposition : *contrepoison*, *contre-sens*, *à contre-cœur* (voir § 298). *Contre* ne forme pas de parasynthétiques [1].

CUM (**com**, **con**, **col**, **cor**, **co**). Cette préposition présente un développement opposé à celui de **contra**. Très usitée en latin, elle est d'un emploi rare en français. Presque tous les mots français commençant par **com**, **con**, etc., sont d'origine ou de formation savante.

Parmi ceux de formation populaire, il faut distinguer d'abord les composés latins devenus français : **committere**, *commettre*; **computare**, *compter*, *conter*; **collocare**, *colchier*, *couchier*, *coucher*; **coagulare**, *cailler*; **cominitiare**, *commencer*.

Le français a formé quelques composés nouveaux d'après le type 1° : *compromettre* « engager *avec* (soi) dans une mauvaise affaire »; le type 2° *b* : *compère*, *commère*; ici *com* est adverbe; le type 4° : *compagnon*, du lat. pop. **companionem** (celui qui mange le pain *avec* un autre).

DE. Cette particule, très riche en latin, a beaucoup perdu dans son passage au français; il n'y a qu'un petit nombre de composés latins avec **de** qui se soient maintenus dans la nouvelle langue : **demandare**, *demander*; **demorari**, *demeurer*; **deaurare**, *dorer*; **degradus**, *degré*, etc. Partout ailleurs **de** a été remplacé par **dis**, fr. *des*, *dé*.

1. Le seul mot qui offre l'apparence d'un parasynthétique est *contre-révolutionnaire*, mais c'est un dérivé de *contre-révolution*.

La particule **de** est la même que la préposition **de**, fr. *de*, qui se retrouve dans quelques composés : *debout*, *dessus*, *dessous*, *dehors*, *derrière*, *devant* (proprement *de-avant*).

DIS. Cette particule inséparable avait un sens voisin de **de** et, comme elle avait plus de corps, elle l'a remplacée dans la plupart des composés que **de** formait : **defendere**, **demittere**, **deducere**, etc., sont devenus en latin populaire **disfendere**, **dismittere**, **disducere**; *desfendre*, *desmettre*, *desduire*.

Le latin **dis** existait encore sous la forme **di** qui a donné le français *de* : **divisare**, *deviser*; **dimidium**, *demi*.

La forme *di* n'a pas donné de composés nouveaux; au contraire, *des dé* a pris un développement tout à fait remarquable.

Il se combine le plus habituellement d'après le type 1° avec des verbes pour indiquer le contraire de l'action exprimée par le simple : *débattre*, *décharger*, *déconseiller*, *déshériter*, *démembrer*. Quelquefois l'idée négative qu'exprime *dé*, au lieu de s'opposer à l'idée du radical, vient s'y ajouter et *dé* prend alors une signification augmentative (§ 292, 2) : *cesser*, *décesser* (populaire); *plumer*, *déplumer*. *Démaigrir*, terme de charpente, veut dire *amincir*; *délisser*, terme de chiffonnier, *rendre lisse*.

La particule *des dé* se combine encore d'après le type 2° *a* avec des adjectifs ou avec des substantifs : *déloyal*, *déshonnête*, *désagréable*, — *dégoût*, *déshonneur*, *désarroi*, *désordre*, *désastre*, *déraison*.

Enfin *des dé* forme un nombre considérable de parasynthétiques verbaux d'après le type 3° : *déborder*, *dégainer*, *défroquer*, *déniaiser*, etc. Ici l'idée négative s'est affaiblie : *dé* paraît être le synonyme de **e ex** (faire sortir du bord, de la gaîne, du froc, de l'état de niais, etc.). — Dans *dégueniller*, *dépenailler*, la particule semble avoir la même valeur augmentative que dans *déplumer* et *décesser*.

Il n'existe pas de parasynthétiques nominaux du type 4°.

E EX indique extraction, éloignement, privation, et se rapproche de **de** et de **dis**.

Un petit nombre de composés latins avec **e** ont passé au roman : v. fr. **emendare**, *emender*, *amender*; **eradicare**, v. fr. *esrachier*, *arachier*, *arracher*.

Le plus habituellement, **e** est remplacé par **ex** : **eligere**, ***exlegere**, *eslire* ; **elevare**, ***exlevare**, *eslever*, *élever*. Dans le v. fr. *estraire* (**extrahere**), *escuser* (**excusare**), et *espandre* (**expandere**), *es* correspond directement au latin **ex**.

Le français forme des mots nouveaux uniquement avec *es*, *é* :

1° Des verbes d'après les types 1° et 3° : *esbattre*, *ébattre*; *eschanger*, *échanger* ; *esmouvoir*, *émouvoir* ; — *ébruiter*, *écarteler*, *effacer*, *égorger*, *émerveiller*, *éborgner*, *effaroucher*, *éclairer*, *émousser*, *éclaircir*, etc. ; dans ces derniers composés, la particule semble prendre une signification augmentative.

2° Des substantifs d'après le type 2° *a* : *chenal*, *échenal*; *chant*, *échantillon* ; *courge*, *escourgeon*; *coin*, *écoinçon*. Ici le sens précis de la particule reste obscur.

FORIS. Cette particule séparable, peu usitée en latin, est devenue l'adverbe français *fors* ou *hors*. Dans les composés français, elle se présente sous les formes *fors*, *fours*, *hors*, *for*, *four*, *hor*. On la rencontre surtout comme particule composante en vieux français où elle se combine avec des verbes (type 1°) et avec des noms (type 3°) pour former de nouveaux verbes exprimant l'éloignement du droit chemin, de la bonne direction et, par suite, l'erreur, l'excès : *forbannir* (bannir hors, au delà du territoire); *forvoyer*, *fourvoyer* (mettre hors la voie); *forligner; forboire* (boire avec excès), d'où *forbu*, *fourbu* : cheval *fourbu*, cheval qui a bu à l'excès, qui en est malade, cheval épuisé ; *forvétu* (écrit à tort *fort-vêtu*) vêtu hors, au dessus de sa condition; *hormis*.

Fors se combine encore d'après le type 2° *b* dans *forsbourg*, plus tard *faubourg*, bourg qui est hors la ville. Citons encore *hors-d'œuvre* (type 2° *c*).

IN, **préposition** (**im**, **ig**, **il**, **ir**), est devenu le français *en*, qui s'emploie comme préposition séparable et qui entre aussi en composition (sous la forme *em* devant **b**, **m**, **p**).

Un certain nombre de mots latins composés avec **in** sont devenus français : **implicare**, *employer* ; **implere**, *emplir* ; **inclaudere**, *enclore* ; **inducere**, *enduire* ; **inflare**, *enfler* ; **in quantum** (proprement « à combien »), *encan*.

En français, la particule *en* a formé une quantité de composés nouveaux. Type 1° : *enmurer*, *enfermer*, *enjoindre*, etc. ; — type 2° *c* : *embonpoint*, *enjeu*, *entrain*, *encas*, etc. ; — type 3° : *embarquer*, *embaucher*, *embaumer*, *encaisser*, *encourager*, *endimancher*, *enjôler*, *englober*, *enrôler* ; *enorgueillir*, *enivrer*, *enjoliver* ; *engloutir*, *enlaidir*, *enrichir*, etc. ; — type 4°, substantifs : *emplacement*, *encorbellement*, *entablement*, *encâblure*, *envergure*, *encolure*, etc.

IN, **adverbe négatif**, s'unissait aux adjectifs et aux substantifs pour leur donner une valeur négative : **indignus**, **instabilis**, **infelix**, **inimicus**, **inconstantia**, **infecunditas**, **inelegantia**, etc.

Parmi ces composés, quelques-uns ont passé en français : **infantem**, *enfant* ; **infirmitatem**, v. fr. *enferté* ; **integrum**, *entier* ; **inimicum**, ***inamicum**, *ennemi*.

Le gallo-roman a perdu cette particule et l'ancien français l'a remplacée soit par *neent*, *nient* : *nientcontrestant* (malgré), soit par *non* voir (**non**). La langue moderne savante l'a reprise et lui a donné un très grand développement.

INDE, adverbe latin signifiant « de là », devenu le français *end*, *ent*, *en*, est notre adverbe ou pronom adverbial *en*.

Le latin ne l'employait pas en composition. Le français, dès les premiers temps, l'a joint d'après le type 1° à certains verbes de mouvement pour marquer l'éloignement d'un lieu : *emporter*, *envoyer*, *enlever*, *emmener*, *enfuir*, *entraîner*, *envoler*, *s'en aller*, *s'en retourner*, *s'en venir*. La langue littéraire sépare *en* du verbe dans

ces derniers composés : *il s'en est retourné*, *il s'en est venu*, *il s'en est allé*. La langue populaire plus logique dit : *il s'est en allé*; comparer *il s'est enfui*.

INTER, particule séparable qui donne au latin peu de composés : **interdicere** est passé en ancien français sous la forme *entredire*; *interdire* est une forme savante refaite sur le latin.

Cette particule, devenue le français *entre*, forme un nombre considérable de composés dans lesquels *entre* présente des sens variés. Il signifie proprement « au milieu de »; puis, comme le milieu est la moitié de l'espace parcouru, « à demi ». Au figuré, il exprime le rapport de deux ou plusieurs termes en contact l'un avec l'autre, et, par extension, dans certains verbes construits avec le pronom réfléchi, la *réciprocité*.

Entre se combine avec des verbes d'après le type 1° et signifie « par le milieu » dans *entrecouper*, *entrecroiser*, *entremêler*, *entremettre*. Dans *entretenir*, *entreprendre*, l'idée primitive de *entre* a disparu. Il signifie « à demi » dans *entrebâiller*, *entrevoir*, *entr'ouvrir*. Il forme des verbes réciproques : *s'entredéchirer*, *s'entretirer*, etc.

Il se combine avec des noms d'après le type 2° *b* au sens de « par le milieu » : *entrepas*, *entretemps*; au sens de « l'un avec l'autre » : *entrecours*, *entrelacs*; au sens de « à demi » : *entrefin*, *entrelarge*.

Il se combine comme préposition (d'aprés le type 2° *c*) au sens de « par le milieu » : *entr'acte*, *entrecôte*, *entrevoie*, *entreligne; interligne* est une forme refaite sur le latin.

Entre ne connaît pas de composés du type 3°. Type 4° : *entre-colonnement*.

MALE, voir **BENE**.

MINUS. Adverbe accentué est devenu le français *moins* qui se trouve en composition dans l'expression *la moins-value* (cf. **plus**).

Adverbe atone et employé comme particule inséparable, il est devenu **menos**, conservé par l'espagnol, puis **mens** qu'on retrouve en provençal et finalement

mes. *Mes* s'est conservé devant une voyelle : *mésaise*, et s'est réduit à *mé* devant une consonne : *méplat*. Il a une valeur négative et péjorative.

Il se combine avec des verbes (type 1°) : *mécontenter*, *médire* (d'où *médisance*), *méfaire*, *se méfier*, *se méprendre* (d'où *méprise*), *mésallier* (d'où *mésalliance*), *mésestimer*, *mésuser*, etc. ; — avec des substantifs ou des adjectifs (type 2° *a*) : *mégarde*, *méplat*, *mésaise*, *mésaventure*, *mésintelligence*, — *mécontent*, *mécréant*, *meschéant* (participe présent du verbe *mescheoir*), d'où *méchant*.

NON adverbe de négation, en français *non*, se combine avec des substantifs (ou infinitifs), des adjectifs et des participes : *non-jouissance*, *non-paiement*, *non-résidence*, *non-sens*, *non-valeur*, — *non-conformiste nonchalant* (d'où *nonchalance*) de l'ancien verbe *nonchaloir*[1].

Non a remplacé en roman le **in** négatif du latin, sorti de l'usage populaire.

OB existe dans quelques mots latins passés au roman par formation populaire : **oblitare**, *oublier* ; **occidere**, *ocire*, *occire*, etc. Hors de ces quelques mots, **ob** a disparu.

PER, français *par*, entrait en composition avec des verbes ou avec des adjectifs.

1° Avec des verbes, **per** avait souvent le sens de « jusqu'au bout » : **perficere**, lat. pop. **perfacere**, *parfaire* ; **perfundere**, v. fr. *parfondre* ; **percurrere**, v. fr. *parcourre* ; **perjurare**, *parjurer* ; **pervenire**, *parvenir*. Le français continuant l'usage latin a créé, au moyen âge, un grand nombre de verbes avec *par* ; il n'en est guère resté que *parfaire* et *parachever* (achever jusqu'au bout).

Per signifiait aussi en composition « à travers, çà et là » : **pervagari** (errer çà et là), **pervolare** (voler çà et

1. L'ancien français a le mot *nonper*, le français moderne *non pareil* qui présente une construction elliptique assez bizarre due à une confusion avec *sans pareil* : une beauté *non pareille* signifierait étymologiquement « une beauté non pareille (à une autre), » ce qui n'a pas de sens. Il faut entendre « une beauté à laquelle il n'est point de pareille ».

là), **perspargere** (épandre çà et là). On retrouve ce sens dans *parsemer* (couvrir çà et là de semences), *parfumer* (embaumer çà et là de fumées odorantes).

2° Avec des adjectifs, **per** exprimait une sorte de superlatif : **pergrandis**, **perutilis**. L'ancien français continuant, ici aussi, l'usage latin, employait *par* au sens du moderne *très*, mais en le séparant d'ordinaire de l'adjectif par un verbe ou par un autre adverbe : *par fut bon*. Il est resté un souvenir de cette construction dans l'expression qui n'est plus comprise aujourd'hui *par trop : c'est par trop fort*.

Par, comme préposition française, se combine avec des adverbes : *par-dessus* (d'où le substantif *un pardessus*), *par-dessous*. Il forme un composé du type 2° *c* dans : *le parterre*.

PLUS, devenu le français *plus*, est entré en composition dans *la plupart*, *le plus-que-parfait*, *la plus-pétition*, *la plus-value* (qui a amené *la moins-value*).

POST est devenu le français *puis*, adverbe qui se combine avec *de* dans *depuis* et qui existe en composition avec un participe dans *puîné* (cf. *aîné*).

PRAE « devant » n'a pas passé au français et existe en composition dans quelques mots latins passés au français par la voie populaire : **prædicare**, *prêcher*; **prævidere**, *prévoir*; **præstare**, *prêter*, etc.

PRESSUS. Ce participe du verbe **premere**, « presser », employé adverbialement dans le latin populaire, est devenu le français *près*. *Près* s'est combiné avec la préposition *a* dans *après* qui forme quelques composés d'après le type 2° *c* : *après-midi*, *après-dîner*, *après-souper*; et avec la conjonction *que* dans *presque* qui entre en composition dans le nom *presqu'île*.

PRO, devenu en latin populaire et en vieux français *por*, en français moderne *pour*, formait spécialement des composés avec des verbes dont quelques-uns sont devenus français : **prosequere**, *poursuivre*; **procingere**, *pourceindre*; **providere**, *pourvoir*.

Sur ce modèle, le français a créé beaucoup de composés : *pourchassier*, *pourchasser*; *pourfendre*, *pourparler* (resté comme substantif); *pourpenser*, *pourprendre* (d'où le participe pris substantivement *pourpris*), *pourtraire* (d'où *portraire*), etc.

Pour est adverbe dans *pourtour*, *pourfil* (aujourd'hui *profil*); il est préposition dans *pourboire*.

RE (**red** devant une voyelle : **red-ire**). Cette particule devient le français *re* devant une consonne et *r* devant une voyelle : *reprendre*, *rappeler*. Il faut en distinguer *ré* qui appartient à la formation savante (comparer *réformer* et *reformer*). Quelquefois *ré* semble exister dans des mots d'origine populaire; mais l'**é** de *ré* appartient au radical du verbe : *réjouir* de *r'* et *éjouir* (v. fr. *esjoïr*).

La particule latine avait diverses significations qui se sont maintenues ou même développées en français. Elles se ramènent toutes à une idée fondamentale d'*opposition entre deux termes*. En effet, *re* indique ou indiquait qu'un premier terme s'oppose simplement à un second : *recourber*, « courber de façon qu'une extrémité vienne en face de l'autre » ; ou qu'il s'oppose à lui pour lui renvoyer une action reçue, pour lui faire réaction : *repousser*; pour lui revenir, lui faire retour : *retourner*, *revenir*; pour mettre dans une situation première perdue : *regagner ce qu'on a perdu*; pour s'ajouter au second terme et faire ainsi augmentation : *remplir*, *raffoler*, *reluire*; ou pour lui succéder et faire itération : *redire*, *refaire* (dire, faire pour la seconde fois).

De ces différentes significations qui ont laissé des traces nombreuses dans la langue actuelle, il n'y en a plus qu'une, celle de l'itération, qui soit actuellement vivante. La langue ne peut plus créer de composés nouveaux avec *re*, si ce n'est pour marquer la répétition de l'action. Il est vrai que, dans cet emploi, la composition est à peu près illimitée, presque tous les verbes étant capables de se faire précéder de la particule.

La particule se combine avec des verbes d'après le type 1° : *redire*, *renommer*; — avec des noms d'après le type 2° *a* : *rebord*, *reflux* ; — avec des noms d'après le

type 3° : *rebrousser*; — avec des noms d'après le type 4° : *replâtrage*, etc.

Il existe un certain nombre de verbes composés avec la préposition *à*, qui, combinés avec *re*, présentent pour syllabe initiale *ra* : *rabougrir* de *abougrir*; *rapetisser* de *apetisser*. De là vient que, dans beaucoup de mots, la particule *re* est devenue *ra*, alors qu'un primitif commençant par *à* ne paraît pas avoir existé : *ragoûter*, *rafraîchir*, *rassasier*, *ravauder*.

La langue populaire fait un emploi abusif de *re*; elle en affaiblit ou efface complètement la valeur dans un grand nombre de composés qui n'expriment pas une idée autre que celle du simple : *rappeler en justice* pour *appeler en justice; remplir son verre* pour *emplir son verre; remonter sa montre* pour *monter sa montre; rétamer*, *récurer*, *rapproprier*, *rassortir*, *renforcer* pour *étamer*, etc.; *une resserre* pour *une serre*.

RETRO adverbe signifiant « en arrière » est devenu l'ancien français *riere* : *rieregarde*. Combiné avec *a*, il a donné *arrière*. *Arrière*, à son tour, d'après le type 2° *b* donne : *arrière-bouche*, *arrière-boutique*, *arrière-main* (train de derrière du cheval, qui est en arrière de l'action de la main), *arrière-neveu*, etc., et d'après le type 2° *c* l'autre substantif *arrière-main* qui est l'unique exemple de cette formation (voir § 298).

SE. Particule inséparable qui n'existe que dans certains mots latins où elle indique séparation, absence. Quelques-uns d'entre eux sont devenus français, mais la particule n'a formé aucun mot nouveau : **securum**, *sûr*; **separare**, *sevrer*.

SINE est devenu le français *sans*, qui forme des composés nominaux d'après le type 2° *c* : *sans-cœur*, *sans-culotte*, *sans-façon*, *sans-gêne*, *sans-souci*.

SUB n'existe en français que dans des mots venus du latin : **subcurrere**, *secourir*; **subflare**, *souffler*; **sufferre**, *souffrir*.

Le plus ordinairement, **sub** a été remplacé par sub-

tus : **subridere**, **subtusridere**, *sourire*; **submittere**, **subtusmittere**, *soumettre*.

SUBTUS a remplacé en français le latin **sub** comme adverbe et comme préposition. Il est devenu **sóbtos**, **sótos**, **sóts**, **soz**, *sóz*, *sous*.

Sous s'écrit *sou* quand il est fondu avec le mot suivant commençant par une consonne : *soucoupe*, *soupeser*. Il se combine avec des verbes d'après le type 1° : *soubattre*, *soumettre*, *soupeser*, *sourire*; — avec des noms en qualité d'adverbes d'après le type 2° *b* : *sous-bail*, *sous-clavière*, *sous-dominante*, *sous-locataire*, *sous-maître*, *sous-préfet*, etc.; — avec des noms en qualité de préposition d'après le type 2° *c* : *sous-bois*, *soucoupe*, *sous-gorge*; — il forme des parasynthétiques verbaux d'après le type 3° : *souligner*; — des parasynthétiques nominaux d'après le type 4°, parasynthétiques logiques : *sous-marin*, *souterrain*.

SUPER et **SUPRA** se sont confondus dans le latin populaire en donnant la forme unique **sópra**, devenue *sovre*, *sore*, *sor* en ancien français, *seur* en moyen français et *sur* en français moderne, sans doute sous l'influence de *sus*.

Dans quelques composés latins devenus français par formation populaire, la particule a pris une autre forme, *sour* : **supercilium**, *sourcil*. Comme adverbe isolé, la forme unique est *sur*, et c'est cette forme qui entre dans les composés nouveaux.

Sur se combine avec des verbes d'après le type 1° : *surcharger*, *surjeter*, *surmener*, *surmoulu*, *surnager*; — avec des substantifs d'après le type 2° *b* en qualité d'adverbe : *surarbitre*, *surpoint*; — d'après le type 2° *c* en qualité de préposition : *surlendemain*, *surtout*. — Il forme des parasynthétiques du type 4°, parasynthétiques logiques : *surhumain*, *surnaturel*.

Dans la plupart des composés, *sur* garde sa signification propre; quelquefois, avec les verbes, il exprime une idée de superlatif et veut dire « au dessus de la mesure » : *surajouter*, *surcharger*, *surexciter*, *surmener*.

SURSUM ou **SUSUM**. Adverbe latin qui se trouve dans quelques mots comme **suspirare, suspirium**, devenus le français *soupirer*, *soupir*.

Cet adverbe, isolé, est devenu le français *sus* qui s'employait en ancien et moyen français comme adverbe et préposition et ne s'emploie plus aujourd'hui que comme adverbe, en composition d'après le type 2° *a* ou *b* : *susdit*, *sus-énoncé*, etc. ; quelquefois dans la nomenclature scientifique pour former des parasynthétiques logiques d'adjectifs : il reprend alors la valeur de préposition : *trou sus-orbitaire*, etc.

TRÁNS, en lat. pop. **tras** et quelquefois **tra** : **tradere**, *trahir*; **traducere**, *traduire*. Isolée, la particule **tras** est devenue le français *très*, qui signifie « au delà, par delà », et figurément « au-delà de toute limite ».

Très s'est combiné en ancien français avec les verbes d'après le type 1° : *tresjeter*, *tresmuer*; encore aujourd'hui, *trépasser*, *tressaillir*. — Il se combine quelquefois avec des substantifs d'après le type 2° *b* : *trèpointe*. — Il se combine surtout avec des adjectifs d'après le type 2° *a* et sert alors à former des superlatifs : *très bon*, *très sage*. — Il forme un parasynthétique verbal dans *trébucher* (faire tomber le buste à travers).

TROP. Adverbe d'origine germanique qui entre en composition dans le mot *trop-plein*.

ULTRA est devenu le français *oltre*, *outre*, qui donne quelques composés verbaux d'aprés le type 1° : *outrecuider* (d'où *outrecuidance*), *outre-passer*, et qui se combine aussi avec des noms d'après le type 2° *c* : *outre-mer*, *mémoires d'outre-tombe*. L'ancienne langue a un parasynthétique nominal : *oltre-marin*, *outre-marin*.

VICE signifie « à la place de ». Il se combine en latin avec des substantifs : **vice-præfectus**. Cette construction a passé au français qui a changé **vice** en **vis** : *viscomte*, *vicomte*; *visdame*, *vidame*[1]. La formation savante a repris la forme latine : *vice-président*.

1. *Dame*, c'est-à-dire seigneur.

Des préfixes latins que nous venons d'étudier sont sortis les suffixes français suivants, dont quelques-uns ont disparu dans le cours de la langue, dont les autres sont encore aujourd'hui en pleine activité. Nous marquons d'une croix ceux qui ne sont plus français :

a	ad	*fors, hors*	foris
† *an, ant*	ante	*mal*	male
après	pressus	*mes- mé-*	minus
arrière	retro	*moins*	minus
avant	ante	*non*	non
bien	bene	*outre*	ultra
† *bes ber* (*bas,bar,ba*)	bis	*par*	per
		plus	plus
† *cali, chali*		*pour*	pro
cari, chari		*puis*	post
cal, chal		*pré*	præ
car, char		*près*	pressus
ca, ga		*presque*	pressus
contre	contra	*re-, r-*	re
† *com con*	cum	† *rière*	retro
de	de	*sans*	sine
des-, dé-	dis	*sous*	subtus
depuis	post	*sur*	supra et super
es-, é-	ex	*sus*	susum, sursum
en-, em-	in	*très*	trans
ent-, em-, en-	inde	*trop*	
entre	inter	*vis*	vice

III. Composition proprement dite ou elliptique.

295. De l'ellipse. — La composition proprement dite repose sur l'ellipse. Ici, il ne faut pas l'oublier, l'ellipse a été instantanée, c'est-à-dire que l'esprit a associé deux objets et a immédiatement reproduit cette unité de conception par une unité d'expression plus ou moins complète. Dans *arrière-cour*, on n'est point parti

de *cour qui est en arrière*, mais on a rapproché les deux images *cour* et *arrière* et on les a fondues aussitôt dans une expression unique : *arrière-cour*.

Ce procédé rend quelquefois difficile à découvrir la véritable nature de l'ellipse. Faut-il expliquer *papier-tenture* par « papier de tenture » ou « papier à tenture » ou « papier qui est une tenture » ? Toutefois, dans la plupart des cas, l'ellipse est évidente et la grande majorité des composés s'explique naturellement.

Les composés elliptiques se classent d'après les formes diverses qu'affecte l'ellipse. Nous commencerons par les plus simples pour finir par les plus complexes.

296. Composés par apposition. — La composition elliptique la plus simple est celle qui repose sur l'apposition. Elle combine deux substantifs dont l'un devient le qualificatif de l'autre : *chef-lieu* (lieu qui est chef), *chou-fleur* (chou qui est fleur).

1. Le déterminant précède : *aide-chirurgien*, *chef-lieu*, *maître-clerc*, *mère-patrie*.

2. Le déterminant suit : *bateau-mouche*, *betterave*, *café-concert*, *carte-lettre*, *chou-fleur*, *cornemuse*.

Ce genre de composition est d'une très grande richesse. La langue du commerce, de l'industrie et de la presse en fait un usage illimité, et parfois elle combine jusqu'à trois, quatre ou même cinq termes de suite ; le déterminé précède toujours en ce cas les déterminants.

Il peut arriver que le déterminant se réduise peu à peu au simple rôle de qualificatif du déterminé ; il devient alors adjectif. C'est un des procédés que la langue emploie pour ramener le substantif à la valeur d'adjectif (§ 306, II, 2).

A la composition par apposition se rattachent diverses séries de composés :

1° Des noms propres comme *Frédéric Barberousse*, *Richard Cœur-de-Lion*. Nous avons vu en effet (§ 282) que ces locutions *Barberousse*, *Cœur-de-Lion* pouvaient

s'employer par apposition et devenir des espèces d'adjectifs. *Frédéric Barberousse* s'explique donc « Frédéric qui a une barbe rousse », *Richard Cœur-de-Lion* « Richard qui est un cœur de lion ». *Colin-Maillard* et *Martin-bâton* ont été créés sur ce modèle.

2° Des expressions honorifiques ou de politesse : *Sa Sainteté le Pape*, *Sa Majesté le Roi* et *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, *dom*, *frère* joints à des noms de personnes; les noms de fruits et de fleurs qui se rattachent aux précédents : *reine-claude*, *reine-marguerite*; enfin les noms de lieux où le latin **dominus**, **domina** entre en composition avec la valeur d'un adjectif et le sens de « saint » : *Dampierre*, *Domremy*, *Dannemarie*.

3° Des composés formés d'un substantif désignant l'objet et d'un autre substantif ou d'une locution désignant un objet coloré : *une robe lilas*, *une étoffe gris-perle*.

Remarques. 1 Dans quelques cas, il semble qu'il faille sous-entendre une préposition : *café-concert*, *roman-feuilleton*, *timbre-quittance*. Ces formations présentent une confusion entre la composition par apposition et la composition avec un génitif dont il va être traité (§ 297).

2 Il faut signaler à part des composés formés de deux mots dont l'un traduit l'autre. La plante qu'on appelle *agnus-castus* est désignée du mot grec **agnos** (chaste) et de sa traduction latine **castus**. Le mot *chanfrein* vient, par l'intermédiaire du latin populaire **camus**, d'un terme grec **kémos** et de sa traduction latine **frenum**. Le mot *loup-garou* est composé de *loup* et du bas-latin **garulfus**, traduction d'un composé allemand **were-wolf** (homme loup). Comparez l'anglais *mansion-house* du français *mansion* (demeure) et de l'anglais *house* qui en est la traduction.

297. Composés avec un génitif. — (Type : **timbre-poste**). Nous avons vu (§ 281, 2°), que le vieux français

combinait deux termes dont l'un était au génitif sans la préposition *de*, quand le second terme était un nom de personne et que le génitif était un génitif actif : *hôtel-Dieu*.

Nous avons vu également (§ 281, 1°) que, certains juxtaposés latins étant devenus régulièrement des composés français (*orfèvre*, *orpiment*), l'ancienne langue avait été amenée à créer quelques composés dont le premier terme était le régime indirect du second : *bancloche*, *banlieue*, etc.

La langue moderne a abandonné des formations de ce genre qui avaient le tort de suivre la construction latine et de placer le déterminant avant le déterminé (*orfèvre* = *d'or travailleur*). Elle préfère les compositions dont le premier terme régit le second, et elle a créé ainsi un certain nombre de composés avec génitif qui rappellent, par la forme extérieure, les composés par apposition du type *canapé-lit*, *chou-fleur*, où le déterminant suit le déterminé. Tels sont : *livret-police*, *malle-poste*, *portrait-carte*, *timbre-poste*, *timbre-quittance*, *train-poste*, etc. Le développement considérable qu'a pris de nos jours la composition par apposition fait qu'on apporte moins de rigueur dans les rapports qui unissent les deux termes composants. Le rapport de coordination dégénère en rapport de subordination, et la langue arrive à créer de véritables composés avec génitif. Il y a là un enrichissement réel.

Remarquons toutefois les limites dans lesquelles se renferme cette composition. Il ne paraît pas possible que le français arrive jamais à exprimer la combinaison de deux termes dont l'un désigne une personne, à dire par exemple *ancêtre-pays* ou *pays-ancêtre*, comme l'allemand *Vaterland*, ou *maison-fille*, *fille-maison*, comme l'anglais *house-maid*. La composition avec génitif, qui est d'une fécondité inépuisable dans les langues germaniques, sera donc toujours restreinte dans notre langue.

A la composition avec génitif se rattache la construction qui réunit un nom commun désignant un objet

coloré et jouant le rôle d'adjectif à un adjectif désignant une couleur : *vert-pomme*, *vert-pré*[1].

298. Substantifs composés d'une préposition et d'un nom ou d'un verbe. — (Type : **entrain**, **pourboire**.) Les composés de ce genre commencent d'ordinaire par être adverbes ou locutions adverbiales : (donner une somme) *à compte*. Quelquefois le composé est dès l'origine un substantif : *un contrepoison*.

L'ellipse ici précède le composé : *un sans cœur* « un (qui est) sans cœur; *l'enjeu* « ce (qui est) en jeu ».

Lorsque le composé désigne une personne, il a le genre de la personne : *un sans-cœur*, *une sans-dents*. Quand le composé désigne une chose, il a le genre du nom de chose sous-entendu : *une averse*, « une (pluie) à verse. » D'ordinaire, le sous-entendu est un neutre et, par suite, le substantif est masculin : *l'enjeu*, « ce qui est en jeu. ». Dans ce dernier cas, le masculin peut faire place au féminin quand la terminaison du second terme est féminine et que le composé est devenu simple pour l'esprit : *affaire* « ce qui est à faire » masculin dans l'ancienne langue, féminin depuis le XVIIe siècle; *soucoupe* « ce qui est sous la coupe » aujourd'hui féminin; *entre-côte*, masculin dans le Dictionnaire de l'Académie, féminin dans l'usage populaire.

Cette composition est abondante.

A. *Un acompte*, *acoup*, *adieu*, *les alentours*, *aplomb*, *à-propos*, *atout*, *une averse*; — avec un infinitif pris substantivement : *affaire*, *avenir*.

Après. *Après-midi*, *après-dîner*, *après-souper*. Ces noms sont masculins étymologiquement et sont devenus féminins sous l'influence de *après-dînée*, *après-soupée*.

Arrière. *Une arrière-main* (revers de la main) qu'il

1. Il faut distinguer ces composés avec génitif (*vert*-**de**-*pomme*, *vert*-**de**-*pré*) des composés par apposition déjà étudiés (§ 296, 3°) : *robe lilas*. Ils sont différents aussi des composés par apposition comme *châtain clair*, *vert foncé*, où le second adjectif qualifie le premier qui est employé substantivement.

faut distinguer d'*une arrière-main* où *arrière* est adverbe (§ 299).

Avant. *Loges d'avant-scène*, *un avant-scène*, masculin dans le Dictionnaire de l'Académie de 1798, féminin depuis, sous l'influence de *loge*; *un avant-main* qu'il faut distinguer de *une avant-main* où *avant* est adverbe (§ 298).

Chez. *Chez soi* (avoir son).

Contre. *Contrepoison*, *contre-jour*, *contresens*, *contretemps*, *contrevent*, *à contre-cœur*, *à contre-poil*.

De. *Débonnaire*, adjectif pour *de bonne aire* (de bonne race).

En. *Embonpoint*, *endroit*, *en-cas*, *en-tout-cas*, *enjeu*, *en-tête*, *entrain*.

Entre. *Entr'acte*, *entrecôte*, *entregent*, *entre-ligne*, *entrefilet*, *entremets*, *entresol*. Le régime de *entre* est au singulier. On s'attendrait au pluriel, mais le singulier indique ici le singulier du composé total.

Ex. *Ex-roi*, *ex-juge*.

Fors, **hors**. *Hors-d'œuvre*, v. fr. *hors du sens* et *forsené*, d'où *forcené*.

Outre. *Outremer*.

Par. *Pardessus*, *parterre*.

Pour. *Pourboire*.

Sans. *Sans-cœur*, *sans-culotte*, *sans-dent*, *sans-façon*, *sans-gêne*, *sans souci*.

Sous. *Sous-bois*, *sous-pied*, *sous-seing*, *en sous-œuvre*, *en sous-ordre*, *une soucoupe*.

Sur. *Surdos*, *surlendemain*, *surplis*, *surpoint*, *surtout* (vêtement).

299. Substantifs composés d'un adverbe et d'un nom ou d'un adjectif. — (Type **arrière-cour**.) Ici le substantif est sujet de l'adverbe : *arrière-cour* « cour (qui est) en arrière ». Le déterminant, comme dans les langues anciennes, précède le déterminé.

Quelquefois le sujet représente non l'objet entier, mais, par synecdoque, une partie de l'objet : *l'avant-bras*, *l'arrière-bouche*, non « le bras qui est en avant, la

bouche qui est en arrière », mais « la partie du bras qui est en avant, la partie de la bouche qui est en arrière ».

Le genre du composé est celui du substantif, puisque c'est le substantif qui est le sujet de la proposition.

Arrière. *Arrière-ban*, *arrière-bouche*, *arrière-boutique*, *arrière-fief*, *arrière-garde*, *arrière-goût*, *arrière-neveu*, *arrière-pensée*, *arrière-port*, *arrière-saison*.

Avant. *Avant-bras*, *avant-corps*, *avant-coureur*, *avant-fort*, *avant-goût*, *une avant-main*, *avant-poste*, *une avant-scène* (partie du théâtre où jouaient les acteurs chez les Grecs et les Romains), *avant-toit*, *avant-train*, etc.

Com, con (lat. **cum**). Préposition inséparable qui se rencontre dans quelques composés de formation romane : *compère*, *commère*, *confrère*.

Contre a ici les différents sens signalés § 294 : *contre-épreuve* « épreuve contraire à une autre », *contre-allée* « allée placée en face d'une autre ». Les composés sont nombreux : *contre-accusation*, *contre-appel*, *contre-basse* ou *basse-contre*, *contre-coup*, *contredanse* (à distinguer d'un autre *contredanse* qui vient de l'anglais *country-dance*, danse de campagne, danse rustique), *contre-scarpe*, *contre-indication*, *contre-ordre*, *contre-poids*, *contre-point*, *contre-seing*, etc.

Entre. *Entrebât*, *entre-cours*, *entre-temps*.

Fors. *Fors bourg*, plus tard *faubourg*.

Sous. *Sous-garant*, *sous-lieutenant*, *sous-locataire*, *sous-multiple*, *sous-préfet*, *sous-secrétaire*.

Sur. *Sur-arbitre*, *surpoids*, *sur-point*.

300. Verbes composés d'un substantif régime et d'un verbe. — (Type : **colporter**.) Le français possède un petit nombre de mots de ce genre.

1° Verbes : *billebarrer*, *bouleverser*, *boursoufler* (altération de *boudesoufler* où l'on retrouve dans *boude* le radical de *boudin*), *chavirer*, *colporter*, *culbuter*, *maintenir*, *manœuvrer*, *morfondre* « fondre par suite de la morve », *saupoudrer*.

2° Participes : *Dieudonné*, *vermoulu*.

301. Composés dont le premier terme est un verbe a un mode personnel. — (Type : **portefeuille**). Cette composition très vivante et très populaire paraît dès les premiers temps de la langue; elle se poursuit jusqu'à nos jours sans rien perdre de son inépuisable fécondité, donnant des milliers de composés, noms propres de personnes, de lieux, noms de choses, épithètes.

L'élément verbal est à l'origine un impératif, seconde personne du singulier. Ce qui le prouve, ce sont :

1° Les noms en latin du moyen âge traduisant des noms français correspondants qui présentent presque sans exception l'impératif, et cela dès le IXe siècle : **Tene***gaudia* (porte-joie), **Porta***poma* (porte-pommes), **Porta***florem* (porte-fleur).

2° Les composés français dans lesquels l'impératif est indiscutable : *Jehan* **Boi** *l'iaue* (*eau*), *Martin* **Boi***vin*, *Martin* **clo** *mes œulz* (yeux), *Uquignon* **fai** *mi* (me) *boire*. Dans ces exemples, auxquels on pourrait joindre beaucoup d'autres, **boi**, **clo**, **fai** sont des impératifs.

3° Les noms communs tels que : *un ne m'oubliez pas*, *un pensez à moi*, *un revenez-y*, *un venez-y voir*, *un va-t-en si tu peux* (nom d'un emplâtre), *un entends-tu* (synonyme d'*équivoque* au XVIe siècle), *une trousse ta queue* (chambrière, XVIe siècle), *un ramasse ton bras* (synonyme de *fanfaron*), *un rendez-vous*.

4° Les mots bas latins usités encore aujourd'hui qui présentent tous l'impératif : **vade** *mecum* (manuel), **fac***simile* (copie), **fac***totum* (chargé d'affaires), **salva** *nos* (bouée de sauvetage), **nota** *bene*.

5° Les autres langues romanes qui, lorsqu'elles distinguent l'impératif 2e personne de l'indicatif 3e personne, mettent sans hésitation l'impératif et non l'indicatif : esp. **haz***mereir* (bouffon « fais-moi rire »), **di***me y direte* (querelle « dis-moi et je te dirai »); ital. **bevi***lacqua* (abstème « bois l'eau »), **mordi***gallina* (morgeline, mouron « mords, geline »).

6° Les langues allemande et anglaise qui connaissent cette composition et emploient l'impératif : all. **bleib***imhaus*, **gieb***hand*; ang. **break***fast*, **cut***papers*, **pick***pocket*, etc.

7° Les composés français qui sont évidemment formés d'un impératif et d'un vocatif : (Jouer à) **saute**-*mouton*; l'insecte appelé *lisette* ou **bêche**-*lisette*; le chat *minaud* ou **grippe***minaud*; l'oiseau dit *Martin* ou *Bernard* ou **pêche**-*Martin*, **pêche**-*Bernard*; l'outil dit *brequin* ou **vire***brequin* (villebrequin).

8° Enfin, dans les composés de ce genre, le régime vient après le verbe. Or cette construction, qui paraît dès les premiers temps de la langue, n'est possible qu'autant que le verbe est à l'impératif, parce que, dans la syntaxe primitive du français, les régimes suivaient le verbe a l'impératif et le précédaient a l'indicatif.

Tous ces faits établissent donc incontestablement que l'élément verbal est à l'impératif.

Cependant, comme dans les neuf dixièmes des composés de ce genre le verbe appartient à la première conjugaison qui confond l'impératif 2e personne avec l'indicatif 3e personne, on a perdu de vue la construction première, et l'on a cru avoir affaire à un présent de l'indicatif.

On a commencé par créer ces composés comme noms de lieux ou sobriquets de personnes : *boileau* « bois de l'eau tant que tu voudras » ; *vaudenier* ou *vaurien* « vaux aussi peu que tu voudras ». Puis cette formation a été trouvée commode pour la création de noms communs ou d'adjectifs, et, sur le modèle une fois établi, l'analogie a créé sans fin de nouveaux composés en y mettant inconsciemment l'indicatif au lieu de l'impératif. Toutefois, lorsqu'il arrive à la langue de créer des composés nouveaux de ce genre en dehors de la formation analogique, elle fait reparaître nettement l'impératif comme le montrent les exemples cités plus haut de l'impératif ou les phrases suivantes : un *tiens-toi bien* (petit chariot où les enfants apprennent à marcher); *un*

tâte mes poules (nom donné ironiquement en picard à un mari qui s'occupe des petits soins du ménage); *un va comme je te pousse*, *un va-t'en voir s'ils viennent*.

En partant de la construction primitive, l'immense majorité des composés se divise en trois catégories suivant les trois personnes du discours :

1° L'objet parle : *ne m'oubliez pas*, *marche-pied*.
2° On parle à l'objet : *porte-monnaie*.
3° On parle de l'objet : *revenez-y*.

Les composés de ce genre sont formés :

1° D'un impératif et d'un régime direct : *porte-monnaie*.
2° D'un impératif et d'un régime indirect : *boute-en-train*.
3° D'un impératif et d'un adverbe : *passe-partout*.
4° D'un impératif et d'un vocatif : *saute-mouton*.
5° De deux impératifs : *passe-passe*.

Les composés de ce genre sont essentiellement adjectifs : *la gent trotte-menu*. Ces adjectifs peuvent s'employer absolument en s'appliquant à des êtres animés ou à des choses. Ils sont masculins ou féminins s'ils désignent un homme ou une femme; ils sont neutres, c'est-à-dire masculins, s'ils désignent une chose. Toutefois, quand le complément est formé d'un verbe et d'un vocatif, il a le genre du vocatif : ainsi l'insecte qui ronge la vigne et s'appelle *lisette* ou *béche-lisette* est du féminin.

Les composés de ce genre ont commencé par être des épithètes et sobriquets, et ont désigné des personnes et des localités. Puis on en a fait des noms communs. A la Renaissance, Ronsard les employa d'une façon originale comme épithètes : *Jupiter lance-tonnerre*, *le Soleil donne-vie*, *Hercule porte-massue*, etc. Il est fâcheux que les disciples de Ronsard, en particulier du Bartas, aient discrédité cet emploi poétique par l'usage intempérant qu'ils en ont fait. La Fontaine et quelques auteurs qui ont écrit dans le style burlesque, comme

Scarron, en ont fait un usage discret, ingénieux et pittoresque. Il serait à souhaiter que nos poètes fissent pénétrer de nouveau dans la haute poésie ces épithètes qui peuvent avoir l'ampleur des épithètes homériques. La langue populaire continue à en faire un usage très étendu sous forme de noms communs. Elle s'en sert pour désigner une quantité infinie de produits de l'industrie. En somme, cette composition est éminemment française, elle appartient à la langue populaire, à la langue des arts et métiers et à celle de la poésie. Elle est d'une richesse inépuisable ; il faut donc savoir l'utiliser.

302. Composés irréguliers. — Pour terminer cette étude des composés, il convient de citer ici quelques formations irrégulières ou d'un caractère tout spécial.

1. Les composés de formation libre : *un coq-à-l'âne*, *un sauve-qui-peut*, *le qu'en-dira-t-on*.

2. Les composés formés par la fusion irrégulière de l'article avec le substantif commençant par une voyelle : *l'endemain*, d'où *le lendemain; l'uette*, d'où *la luette; l'ierre*, d'où *le lierre; l'ombril*, d'où *le lombril* et plus tard *le nombril; l'évier* d'où *le lévier* dans le langage des cuisinières. De même pour les noms propres : *Langlois*, *Lefèvre*, *Lejeune*, *Lévêque*, *Lemoine*, *Labbé*, *Laval*, *Lille*, etc.

3. Les mots enfantins : *bonbon*, *fanfan*, *nounou*, *fifi*, *mimi*, et sans doute le mot *tante*, de l'ancien français *ante*, dont le redoublement aurait donné *antante*, et de là, par apocope, *tante*.

4. Les onomatopées : *cricri*, *crincrin*, *coucou*, *glouglou*, *froufrou*, *ronron*, etc.

5. Les substantifs, adverbes et interjections formés sur le modèle des composés germaniques qui présentent la succession des voyelles *i*, *a*, *ou* : *cric-crac*, *flic flac*, *de bric et de broc*, *brie-à-brac*, *bredi-breda*, *patati-patata*, *pif-paf*, *tic tac*, *trictrac*, *zigzag*, etc.

Section II. — *Dérivation*

303. De la dérivation.
I. Dérivation impropre ou sans suffixes. — 304. De la dérivation impropre. — 305. Adjectifs. — 306. Substantifs. — 307. Pronoms. — 308. Verbes. — 309. Mots invariables.
II. Dérivation propre ou avec suffixes. — 310. De la dérivation propre. — 311. De la signification des suffixes. — 312. Forme des suffixes. — 313. Intercalation de suffixes. — 314. Substitution de suffixes. — 315. Suffixes nominaux formés de voyelles. — 316. Suffixes nominaux formés de consonnes simples. — 317. Suffixes nominaux formés de consonnes doubles ou d'un groupe de consonnes. — 318. Suffixes verbaux.

303. De la dérivation. — Le deuxième procédé dont se sert la langue pour étendre son lexique consiste dans la **dérivation**. Celle-ci est **propre** ou **impropre** selon qu'elle a recours ou qu'elle n'a pas recours à des suffixes.

I. Dérivation impropre ou sans suffixes.

304. De la dérivation impropre. — La **dérivation impropre** tire de mots déjà existants de nouveaux mots soit en changeant simplement la fonction des premiers sans modification extérieure : ainsi le substantif *rose* devient l'adjectif *rose* ; soit en prenant leur radical : ainsi le radical de *appeler* donne le mot *appel*.

Chacune des diverses parties du discours peut donner naissance à diverses séries de mots.

305. Adjectifs. — 1. L'adjectif devient naturellement substantif par l'ellipse du nom qu'il qualifie : *un sage*, c'est-à-dire *un* (homme) *sage* ; *une bonne*, c'est-à-dire *une* (servante) *bonne*, dans le sens d' « utile » ; *une capitale*, c'est-à-dire *une* (ville) *capitale* ou *une* (lettre) *capitale* ; *un journal*, c'est-à-dire *un* (papier) *journal*[1] ; *un périodique*, c'est-à-dire *un* (journal) *périodique*, etc.

1. *Journal* veut dire « quotidien ».

L'adjectif peut encore s'employer absolument comme substantif en qualité de neutre logique ; il est alors masculin : *le beau*, *le vrai*, c'est-à-dire *ce qui est beau*, *ce qui est vrai*. Il s'emploie de la même façon au féminin dans les locutions adverbiales : *à la française*, *à la légère*, *à la ronde*, etc.

Enfin l'adjectif peut encore devenir un substantif masculin ou féminin par une personnification inconsciente de l'objet qu'il désigne ; c'est le cas notamment pour de très nombreux adjectifs en *-eur*, *-euse*, qui servent de dénominations dans la langue des arts et métiers : *un condensateur*, *une faucheuse*, *une mitrailleuse*, *un ventilateur*, etc.

2. L'adjectif devient adverbe quand il modifie un verbe : *frapper fort*, *chanter juste*, *voir clair*.

3. L'adjectif peut devenir une interjection : *bon ! las ! hélas ! ferme ! bravo !*

306. Substantifs. — I. *Noms propres*. Les noms propres se changent en noms communs par divers procédés :

1. Ce sont des noms d'auteurs, d'inventeurs qui passent à leurs livres, à leurs inventions : *barême*, *calepin*, *dédale*, *guillemet*, *lebel*, *quinquet*, *rigollot*, *ruolz*, etc. A ces noms se rattachent des noms de monnaie : *carolus*, *louis*, *napoléon*, etc.

2. Ce sont des noms de personnages célèbres de l'histoire, de la littérature qui désignent des caractères, des qualités, des vices ou qui dénomment certains objets : *agnès*, *amphitryon*, *assassin*, *atlas*, *céladon*, *chauvin*, *escobar*, *espiègle*, *harpagon*, *ladre*, *lovelace*, *machiavel*, *méphistophélès*, *pathelin*, *phaéton*, *prud'homme*, *renard*, *séide*, *sganarelle*, *tartufe*, etc.

3. Ce sont des prénoms qui sont devenus noms communs avec signification défavorable : *un benêt*, *un claude*, *un colas*, *un jeanjean*, *un jeannot*, *un nicaise*, *un nicodème*, *une péronnelle*.

4. Ce sont des noms de personnes ou de lieux que le caprice de la mode a donnés à certains objets : *un châteaubriand*, *un mazagran*, *une silhouette*, *une victoria*, etc.

5. Ce sont des noms de lieux qui ont passé aux objets que ces lieux produisent, qui y sont fabriqués : *alençon*, *bougie*, *bordeaux*, *cachemire*, *calicot*, *canari*, *cognac*, *curaçao*, *elbeuf*, *faïence*, (cheval de) *frise*, *guinée*, *gruyère*, *malines*, *mousseline*, *tulle*, etc.

6. Ce sont des noms ethniques pris dans un sens général, le plus souvent défavorable : *arabe*, *bohémien*, *cannibale*, *esclave*, *flandrin*, *gascon*, *grec*, *iroquois*, *jésuite*, *juif*, *ostrogoth*, *turc*, *vandale*, *wisigoth*, etc. Des noms de ce genre sont donnés à des animaux ou à des choses : *basque*, *bavaroise*, *épagneul*, *gavotte*, *hermine*, *hongre*, *indienne*, *maroquin*, *persienne*, *pêche*, etc.

7. Ce sont des noms propres de personnes donnés par plaisanterie à des animaux : *bernard-l'hermite*, *jacquot*, *margot*, *martin*, *martinet*, *pierrot*[1], etc.

II. *Noms communs*. 1. Les noms communs forment de nouveaux noms communs par changement de genre : *un garde*, *une garde* ; — par changement de sens : *bureau*, étoffe de bure, puis table de travail couverte de cette étoffe ; — par changement de genre et de sens : *la loutre*, *un loutre* ; *la paillasse*, *un paillasse* ; *le pendule*, *la pendule ; le triomphe*, *la triomphe* ; *la trompette*, *un trompette*, etc.

2. Les noms communs deviennent adjectifs par apposition : *le prophète*, *le roi-prophète* ; *la violette*, *la couleur violette* ; *le violet*, *le rayon violet* ; *la rose*, *un ruban rose*. C'est ainsi que l'on a d'un côté les adjectifs plus ou moins populaires ou familiers sortis de noms communs : *canaille*, *crâne*, *drôle*, *fanfaron*, *farce*, *ganache*, *espiègle*, *ladre* (ces deux derniers à l'origine noms propres) ; de l'autre les adjectifs de couleur : *châtain*,

1. Pour tous ces noms communs et leurs rapports avec les noms propres dont ils dérivent, voir le Dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter.

indigo, *lilas*, *mauve*, *rose*, *violet*, etc., qui ne prennent pas la marque du féminin, mais celle du pluriel.

Les noms en *-eur*, *-euse* flottent entre la classe des substantifs et celle des adjectifs : *libérateur*, *rêveur*, *tentateur*, *travailleur*, *trembleur*, *vainqueur*, *vendeur*. On peut les considérer indifféremment comme des substantifs ou comme des adjectifs pris absolument, quand ils ont la valeur de substantifs ; comme des adjectifs ou comme des substantifs employés adjectivement par apposition, quand ils ont la valeur adjective.

3. Le nom commun peut devenir interjection : *dame ! paix ! silence !*

307. Pronoms. — Il n'y a à signaler que le pronom personnel *moi* devenu substantif dans *le moi*, *le non-moi*, et les numéraux qui peuvent être employés avec la valeur de substantifs : *le chef des onze*, *les douzièmes provisoires*.

308. Verbes. — Le verbe est à considérer au participe présent, au participe passé, à l'infinitif, à l'impératif et au présent de l'indicatif.

I. *Participe présent*. 1. Le participe présent se transforme en adjectif avec la plus grande facilité quand il exprime la qualité ou la propriété de l'action verbale ; l'adjectif, à son tour, se transforme en substantif : **suppliant** : *une personne suppliante*, *un suppliant* ; **extravagant** : *des gens extravagants*, *des extravagants* ; et de même *une aspirante*, *un conquérant*, *les débutants*, *un émigrant*, *une mendiante*, *les protestants*, *une servante*. En parlant de choses : *une variante*, *une consonnante*, *un dormant* (châssis), *un mordant*, *une roulante*, *un stimulant*, *les tenants et les aboutissants*.

Notons aussi une formation curieuse de substantifs masculins qui expriment l'idée abstraite de l'action verbale : *le levant*, *le couchant*[1]. Ici le participe pré-

1. Non *ce qui se lève, se couche*, mais *l'action de se lever, de se coucher* et, par extension, *l'endroit où le soleil se lève, se couche.*

sent a presque le sens du participe présent anglais *evening*.

2. Le participe présent devient facilement préposition : *concernant*, *durant*, *pendant*, *touchant*, etc.

II. *Participe passé*. 1. Le participe passé des verbes exprimant une action immédiate, momentanée, devient aisément adjectif, et l'adjectif devient à son tour aisément substantif. Ces substantifs désignent des personnes : *les assiégés*, *un associé*, *un étourdi*, *une fiancée*, *une mariée*, etc. Ils peuvent aussi désigner des choses; en ce cas, ils expriment soit le résultat de l'action verbale : *un dit*, *un écrit*, *un fait*, c'est-à-dire « ce qui a été dit, écrit, fait », soit l'action abstraite verbale : *le prononcé d'un jugement*, c'est-à-dire « l'action de prononcer »; *l'énoncé des faits*, c'est-à-dire « l'action d'énoncer ». Cette double valeur du participe pris substantivement existe déjà en latin dont le français ne fait que continuer la tradition.

Les participes ainsi employés sont féminins ou masculins, tantôt par ellipse d'un substantif féminin ou masculin sous-entendu, tantôt directement par un emploi immédiat de la forme féminine ou masculine : *une armée*, c'est-à-dire « une troupe armée »; *un résumé*, c'est-à-dire« ce qui a été résumé »; *une tranchée*, c'est-à-dire « ce qui a été tranché ».

La signification abstraite est aussi fréquente que la signification concrète : *vendre à la criée*, c'est-à-dire « à l'action de crier »; *une chevauchée*, c'est-à-dire « l'action de chevaucher ». Les participes tirés de verbes intransitifs abandonnent le sens passé pour le sens présent dans la signification concrète : *une montée*, c'est-à-dire « ce que l'on monte », au sens abstrait « action de monter »; *allée* « ce par où l'on va », au sens abstrait « action d'aller »; *issue*, « ce par où l'on sort. »

Cette formation de substantifs, à l'aide du participe passé, autrement dit de **substantifs participiaux**, est

d'une richesse extraordinaire, d'une activité inépuisable.

Nous avons vu (§ 250) combien elle a été fréquente au moyen âge et comment un grand nombre de participes passés dits forts, remplacés dans la conjugaison par des participes dits faibles, se sont maintenus dans la langue moderne sous forme de substantifs soit masculins, soit le plus souvent féminins : *cours*, *mets*, *mors*, *poids*; *course*, *dette*, *élite*, *messe*, *perte*, *poste*, *quête*, *recette*, *rente*, *route*, *toise*, *vente*, etc. Nous avons vu aussi que ces participes forts ont pu exister sous deux formes représentées aujourd'hui par deux substantifs différents : *poste* et *ponte*, *toise* et *tente*, etc. Les participes faibles, eux aussi, ont contribué à la formation de substantifs, surtout depuis un siècle : *cliché*, *communiqué*, *émigré*, *fédéré*, *insurgé*, *rendu*, *tracé*, etc. Ces substantifs participiaux de nouvelle formation sont en général du masculin ; un très petit nombre sont du féminin. La langue populaire, au contraire, continue le procédé de l'ancienne langue par la création quotidienne de nouveaux substantifs participiaux féminins : *une brossée*, *une dégelée*, *une peignée*, etc.

2. Le participe passé devient facilement préposition : *excepté*, *hormis*, etc.

III. *Impératif*. 1. L'impératif donne des substantifs et des adjectifs, le plus habituellement à l'aide de la composition (§ 301). Il est rare de trouver des impératifs isolés, si ce n'est dans la langue de la marine : *aborde*, *accoste*, etc., commandements d'*aborder*, d'*accoster*, etc.

2. L'impératif donne quelques interjections : *tiens! c'est vous* (et non *tenez! c'est vous*); *da* contraction de *dea* ou *dia*, anc. fr. *diva*, de *dis* et *va*; *voyons*, *va*, *allons*; *gare*, *aga* encore usité au XVIIe siècle pour *agare* (de *agarer*, regarder).

IV. *Infinitif*. Dans l'ancien français l'infinitif s'employait comme substantif, et, dans ce cas, il était accompagné le plus souvent de l'article. Cet emploi s'est

maintenu jusqu'au XVIe siècle ; puis la langue, devenue trop analytique, ne put plus tolérer cette construction qui réunissait dans un même terme le substantif et l'action verbale. La Fontaine, s'inspirant de la langue du XVIe siècle, dit bien encore : *vendre le dormir* ; c'est un archaïsme, et, malgré les tentatives de quelques écrivains du XVIIIe et du XIXe siècles, cette construction a disparu.

La langue moderne connaît des substantifs tirés d'anciens infinitifs ; mais elle ne possède plus la propriété, conservée par d'autres langues sœurs, d'employer les infinitifs de tous les verbes comme substantifs. Là où l'italien dit *il pentirsi*, « le se repentir », le français dit *le repentir*. Voici une liste de substantifs sortis d'infinitifs et dans lesquels la réflexion seule fait retrouver l'origine verbale : *un avoir*, *le baiser*, *le boire*, *des déboires*, *des déjeuners*, *des devoirs*, *des dîners*, *les dires*, *les êtres*, *le faire*, *le goûter*, *des loisirs*, *le manger*, *un manoir*, *des pensers*, *un plaidoyer*, *un plaisir*, *des pourparlers*, *un pouvoir*, *le repentir*, *le rire*, *le savoir*, *un souper*, *le sourire*, *un souvenir*, *des vivres*, *un mauvais vouloir*, etc.

V. *Présent de l'indicatif*. Le français, comme les autres langues romanes, a hérité du latin la propriété de tirer des noms (substantifs et quelquefois adjectifs) du radical du verbe tel qu'il se présente au singulier du présent de l'indicatif. Ces dérivés viennent pour la plupart de verbes de la première conjugaison, et ils sont en général féminins quand ils se terminent par un e muet.

Masc. aboyer	j'aboie	*un aboi*
accorder	j'accorde	*un accord*
achater (v. fr.)	j'achate	*un achat*
affronter	j'affronte	*un affront*
amasser	j'amasse	*un amas*
appeler	j'appelle	*un appel*
apporter	j'apporte	*un apport*
arrêter	j'arrête	*un arrêt*
blâmer	je blâme	*un blâme*

Masc.	buter	je bute	*un but*
	cligner	je cligne	*un clin*
	compasser	je compasse	*un compas*
	compter	je compte	*un compte*
	coûter	je coûte	*un coût*
	crier	je crie	*un cri*
	débourser	je débourse	*un débours*
	décorer	je décore	*un décor*
	dédaigner	je dédaigne	*un dédain*
	dégoûter	je dégoûte	*un dégoût*
	délayer	je délai (v. fr.)	*un délai*
	départir	je déparz (=départs) (v. fr.)	*un départ*
	emprunter	j'emprunte	*un emprunt*
	flotter	je flotte	*un flot*
	jeter	je jette	*un jet*
	manquer	je manque	*un manque*
	mépriser	je méprise	*un mépris*
	pardonner	je pardonne	*un pardon*
	prêter	je prête	*un prêt*
Fém.	adresser	j'adresse	*une adresse*
	aider	j'aide	*une aide*
	allonger	j'allonge	*une allonge*
	appliquer	j'applique	*une applique*
	approcher	j'approche	*une approche*
	cacher	je cache	*une cache*
	cesser	je cesse	*une cesse*
	commander	je commande	*une commande*
	conserver	je conserve	*une conserve*
	coucher	je couche	*une couche*
	cueillir	je cueille	*une cueille*
	dépêcher	je dépêche	*une dépêche*
	dépenser	je dépense	*une dépense*
	dépouiller	je dépouille	*une dépouille*
	détremper	je détrempe	*une détrempe*
	disputer	je dispute	*une dispute*
	écouter	j'écoute	*les écoutes*
	élever	j'élève	*une élève*
	enclaver	j'enclave	*une enclave*

Fém. épouvanter	j'épouvante	*une épouvante*
excuser	j'excuse	*une excuse*
fatiguer	je fatigue	*une fatigue*
fouler	je foule	*une foule*
gouverner	je gouverne	*une gouverne*
montrer	je montre	*une montre*

Remarquons les verbes suivants :

relever	je relief (v. fr.)	*un relief*
maintenir	je maintien (id.)	*un maintien*
soutenir	je soutien (id.)	*un soutien*
espérer	j'espoir (id.)	*un espoir*

C'est sur ces dernières formes et d'autres analogues, où le substantif correspond au présent de l'indicatif de l'ancienne langue, que l'on se fonde pour établir que, dans tous les autres substantifs, le radical verbal est celui du présent de l'indicatif.

Cette formation est toujours très vivante et très riche, surtout dans la langue populaire.

309. Mots invariables. — L'adverbe devient facilement préposition et la préposition adverbe; l'adverbe aussi devient conjonction (§ 256). Tous trois, comme l'interjection, peuvent devenir substantifs : *le dedans le dehors*, *le dessus*, *le dessous*, *le pour*, *le contre*, *les si*, *les que*, *un holà*, *des oh*, *des ah*, *un haha*, etc.

Ainsi toutes les parties du discours peuvent échanger entre elles leurs fonctions par dérivation impropre. Les formations les plus riches sont celles qui transforment en substantifs les adjectifs, les participes passés et le présent de l'indicatif.

II. Dérivation propre ou avec suffixes.

310. De la dérivation propre. — La **dérivation propre** crée des mots nouveaux en ajoutant au radical de mots déjà existants des syllabes spéciales dites **suffixes**.

Cette formation est d'une richesse considérable, surtout si on la compare à la pauvreté de suffixes qui caractérise les langues germaniques.

Le français a possédé ou possède plus de cent suffixes différents, appartenant à la langue populaire ou à la langue savante : les uns vivaient aux premiers temps et se sont éteints; les autres, nés au cours de la langue, sont encore florissants; d'autres enfin ont traversé quatorze siècles sans rien perdre de leur énergie primitive.

Souvent la forme du suffixe a changé par suite des altérations de la prononciation; souvent aussi la signification a changé avec le temps, et tel suffixe n'a plus aujourd'hui la valeur qu'il possédait en ancien français.

Les suffixes ne sont pas des mots personnels, isolés, exprimant chacun une idée ou une image propre; ce sont des formules générales de notions abstraites que la langue détache des mots dans lesquels elle les trouve pour les joindre à d'autres mots de forme analogue, de façon à en étendre plus ou moins la portée. Le suffixe *esse* existait en latin sous la forme **itia** dans des mots comme **largitia** devenu le français *largesse*, et cette syllabe *esse* s'est ajoutée au radical d'autres adjectifs : *faibl-esse*, *rud-esse*, *sag-esse*, etc. Le suffixe *age* se trouvait en latin sous la forme **aticum** dans un certain nombre de mots comme **silvaticum** devenu le français *sauvage*, **viaticum** devenu le français *voyage*; cette syllabe s'est ajoutée de la même manière en français à un grand nombre d'autres radicaux : *blanchiss-age*, *charbonn-age*, *feuill-age*, *lav-age*, *plum-age*.

Ainsi s'étend l'emploi de ces terminaisons que l'on pourrait appeler des mots puisqu'elles expriment des idées, mais qui n'en sont point réellement puisqu'elles ne vivent pas à l'état isolé et s'adjoignent toujours d'autres mots.

311. De la signification des suffixes. — 1. Pour qu'un suffixe soit vivant, capable de créer des mots nouveaux, *il faut et il suffit* qu'il présente, ainsi que son radical, une idée nette à l'esprit. Si ni le radical ni le suf-

fixe ni aucun des deux n'éveille cette idée, le dérivé a absorbé le suffixe. Ainsi dans *vitrail* où le suffixe *ail* n'est plus sensible, dans *taureau* où le radical n'est plus reconnaissable, dans *soleil* où ni radical ni suffixe ne sont plus apparents, le mot dérivé est devenu mot simple : il y a unité d'image. Au contraire, dans *herb-ette*, *poliss-oire*, *sag-esse*, le radical d'un côté, le suffixe de l'autre se détachent nettement : l'image est double, et le suffixe gardant sa valeur entière est capable de s'ajouter à d'autres radicaux et de produire des créations nouvelles quand le besoin s'en fera sentir.

2. Le suffixe peut présenter la notion abstraite d'un objet : *éteign-oir*, *gratt-oir* (ce qui sert à...) ; d'une qualité physique ou morale : *roug-eur*, *verd-eur*, *just-esse*, *sag-esse*, *ancienne-té* ; il peut exprimer l'action verbale ou son résultat : *blanchiss-age*, *lav-age*, *ameubl-ement*, *attroup-ement*, *chang-ement* ; une idée collective : *ferr-aille*, *lim-aille* ; il peut exprimer aussi une idée dépréciative, péjorative : *bav-ard*, *commun-ard* ; il peut désigner une personne, une chose, en ajoutant une notion diminutive : *fill-ette*, *mouch-eron*, *flamm-erole*, *ail-eron*. Le français a connu à peine et ne possède plus les suffixes augmentatifs, si nombreux en italien et en espagnol.

3. La signification des suffixes n'a pas toujours été constante, et tel suffixe présente une notion abstraite tout à fait différente de celle qu'il présentait autrefois. C'est en réalité un nouveau suffixe, puisqu'il a pris une fonction nouvelle. Ainsi le suffixe *age* exprimait en ancien français une idée collective : *charbonn-age*, *feuill-age*, *plum-age* ; il a encore cette valeur dans quelques mots anciens, restés dans la langue moderne ; aujourd'hui *age* exprime l'action verbale : *blanchiss-age*, *lav-age*. Le suffixe *aille* indiquait une notion collective ; il exprime aujourd'hui une idée péjorative : *radi-caille*, *vale-taille*. Le suffixe *asse*, qui n'avait pas une signification bien nette, en a pris une péjorative : *fad-asse*, *lav-asse*, *paper-asse*.

D'où viennent ces changements ? Ils sont dus, sans

doute, à l'action de quelques dérivés formés par ces suffixes, dans lesquels le radical exprimait par lui-même une idée spéciale qui a atteint le suffixe : ainsi dans *chiennaille* (ancien synonyme de meute), l'idée déplaisante éveillée par le radical *chien* atteint le suffixe d'abord dans *chiennaille*, puis dans les dérivés nouveaux en *aille*. Le suffixe *asse* dans *bestiasse* reçoit de son radical une notion déplaisante qui atteindra désormais tous les mots nouveaux en *asse*.

312. Forme des suffixes. — 1. Les suffixes romans sont constitués sans exception d'une ou de plusieurs syllabes accentuées.

Le latin, comme le grec, l'allemand, l'anglais, a pu avoir des suffixes atones. Mais ces suffixes atones, dans le passage du latin au français, ont dû disparaître ou, s'ils se sont maintenus, ils ont dû prendre l'accent. Le latin **vīn-ĕa**, dérivé de **vinum**, *vin*, est bien devenu le français *vigne*; le latin **frīg-ĭdum**, ***frīg-ĭdum** est bien devenu le français *froid*; le latin **pĭr-ŭla** ou **ăv-ĭca** est bien devenu le français *perle*, *oie*. Mais les suffixes **ea**, **idu**, **ula**, **ica** n'ont point formé de mots nouveaux en français et ont disparu comme suffixes, parce qu'ils n'étaient point accentués. Au contraire, le suffixe latin **ĭa**, quoique atone en latin, est devenu le suffixe français *ie*, parce qu'en français il a pris l'accent : **ī̯a**. Le suffixe latin **ŏlus**, également atone, prenant l'accent, est devenu *eul*, *euil* ou *ol*.

2. Les suffixes s'ajoutent habituellement à des radicaux de même nature. Ainsi *oir* s'ajoute au radical des verbes : *grattoir*, *poussoir*; *ise*, au radical d'adjectifs : *gaillard-ise*, *lourd-ise*; *eur*, au radical d'adjectifs : *grand-eur*, *haut-eur*, *larg-eur*; *able*, au radical de verbes : *aim-able*, *lou-able*.

Toutefois, il se produit des extensions analogiques dues à l'action de dérivés qui peuvent prêter à des confusions : bien que *raisonnable* vienne de *raisonner*, c'est-à-dire du radical du verbe *raisonn*, on le décompose en *raison*+*able*, et l'on crée sur ce modèle : *charitable*,

équitable, *véritable*, mots où le radical est celui d'un substantif.

La confusion peut présenter un autre caractère. Dans *factage*, on ne reconnaît le radical ni d'un verbe ni d'un substantif; ce mot est donc dû à une autre sorte d'analogie. *Blanchissage* et *lavage* viennent de *blanchir* et *laver*, de même que *blanchisseur* et *laveur*. Or le nombre des verbes qui donnent ainsi des dérivés réguliers en *eur* et *age* est assez considérable pour que les deux suffixes *eur* et *age* soient mis en présence et associés l'un à l'autre, et qu'on crée *fact-age* de *fact-eur*.

3. En vertu d'extensions analogiques, les suffixes de la Ire conjugaison ont remplacé les suffixes correspondants des autres conjugaisons. Les verbes de la Ire conjugaison donnent des dérivés en **abilis** : **amare**, **amabilis**; ceux des autres conjugaisons en donnent en **ibilis** : **credere**, **credilibis**. Le français dit : *aimer*, *aimable*; il devrait dire : *croire*, *croyible*; il dit *croyable*.

C'est qu'en effet, entre le VIe siècle et le VIIIe, il s'est produit une vaste action analogique qui a refondu la plupart des suffixes des autres conjugaisons sur le modèle de ceux de la Ire. La même action s'est exercée également sur le participe présent et le gérondif de tous les verbes, de telle façon que l'on peut considérer les nouveaux dérivés comme tirés du radical qu'offre le verbe au participe présent. Les suffixes ainsi étendus par cette analogie sont :

able, **abilem**; — *ement*, **amentum**; — *eur*, **atorem**;
— *is*, **aticium**; — *ure*, **atura**; — *oir*, **atorium**.

Ainsi **facere**, *faire*, donne en latin le dérivé **factorem** qui a pu devenir *faiteur* dans *bienfaiteur*, *malfaiteur*; la langue cependant a créé un nouveau substantif verbal avec la forme que le verbe a en français au participe présent : *fais-ant*, *fais-eur*. De même **legere**, *lire*, donnait le latin **lectorem**; si **lectorem** était passé au français, il serait devenu *liteur*; mais on a abandonné ce mot et on a créé un nouveau dérivé *lis-eur*, à l'aide du radical

qui se trouve dans *lis-ant*. De même *gémir* a donné *gémissement* par *gémissant*; *meurtrir*, *meurtrissure* par *meutrissant*; *bruni*, *brunissoire* par *brunissant*, comme *connaître* a donné *connaissable* par *connaissant*.

4. Certains suffixes modifient leur forme dans le cours du temps sous l'action générale de la phonétique.

Ainsi le suffixe latin **atọrem** passe par : *ador* (XIe siècle), *aor*, *eor*, (XIIe), *eeur* (XIIIe), *eur* (fin XIVe).

Le suffixe latin **atụra** passe par : *adure* (XIe s.), *aüre*, *eüre* (XIIe), *ure* (fin XIVe).

Le suffixe **atịcium** passe par : *adiz* (XIe s.), *aïz*, *eïz* (XIIe), *eïs* (XIIIe), *is* (fin XIVe).

Le suffixe **atọrium** passe par : *adoir* (XIe s.), *aoir*, *eoir* (XIIe), *oir* (fin XIVe).

De même que les suffixes, les radicaux changent sous l'action des mêmes lois; il en résulte que dans certains cas les finales des mêmes mots diffèrent suivant les époques et fournissent à un même suffixe des dérivations différentes. Le mot prononcé aujourd'hui *tour* (substantif masculin) était en latin populaire **tọ́rnum**, qui est d'abord devenu l'ancien français *tórn*; plus tard, *torn* perd l'**n** finale : *tór*, *tour*. Sous la forme *torn* avec le suffixe verbal *er*, ce mot donne le verbe *entorner*, qui devient *entourner*; sous la forme *tour*, il donne avec le même suffixe le verbe *entourer*. De même, *jorn* du latin **diurnum** donne *journée*, *journal*, *ajourner*; plus tard *jour* donne *ajouré*. L'ancien français *brebisette* date d'un temps où l'**s** de *brebis* se prononçait; *brebiete*, d'un temps où cette **s** ne se prononçait plus. *Bourgeois* remonte à une époque où le **g** de *bourg* se faisait entendre; *faubourien* appartient à une époque où le **g** dans *faubourg* est devenu muet. C'est ainsi que beaucoup de dérivés portent eux-mêmes la date relative de leur formation.

5. Rappelons aussi la loi d'alternance de la voyelle dans une syllabe qui tantôt est accentuée, tantôt atone. Tel radical latin a sa voyelle accentuée dans le mot simple et la modifie suivant les lois de phonétique qui régissent les voyelles accentuées ; dans le mot dérivé, il

a cette même voyelle atone et il la garde alors intacte ou la modifie suivant les lois de phonétique qui régissent les voyelles atones ; ainsi

mare	devient	*mer*	**marīnum**	*marin*
pĕtra	»	*pierre*	**petrōnem**	*perron*
pĭlum,	»	*poil*	**pilōsum**	*pelos* (v. fr.)
			pilōsam	*pelouse*
nŏvum	»	*neuf*	**novĕllum**	*nouveau*
dolōrem	»	*douleur*	**dolorōsum**	*douloureux*
gŭla	»	*gueule*	**gulōsum**	*gouleux*,*goulu*

Nous aurons fréquemment à rappeler cette loi.

313. Intercalation de suffixes. — Souvent, entre le radical et le suffixe final, il s'intercale d'autres suffixes : *bergeronnette*, *roitelet*. Entre *berger-* et *-ette* est intercalé le suffixe *-on-* ; entre *roi* et *et* sont intercalés les suffixes *-t-* (pour *et*) et *-el-* : *roi-et-el-et*, *roi-t-el-et*.

Tantôt l'intercalation n'est qu'apparente, et il y a eu en réalité addition et non intercalation de suffixes. *Roi* est devenu d'abord *roiet* (encore usité comme nom propre) ; puis *roiet* est devenu *roietel* qui s'est réduit à *roitel*, et enfin *roitel* s'est allongé en *roitelet*.

Tantôt l'intercalation est réelle. *Bergère* a formé immédiatement *bergeronnette* sans l'intermédiaire d'un mot antérieur *bergeronne*. C'est ainsi encore que *cendre*, *chambre*, *chèvre*, créent les dérivés *cendrillon*, *chambrillon*, *chevrillard*, par l'intercalation du suffixe *-ill-* ; ni *cendrille*, ni *chevrille*, ni *chambrille* n'ont existé.

Parmi ces intercalations, il faut signaler particulièrement les suivantes :

a) *Intercalation de* i. Cette intercalation remonte au latin populaire qui formait un grand nombre de dérivés, substantifs ou verbes, en mettant entre le radical et le suffixe la voyelle i :

arc-um	donne	**arc-i-onem**	*arçon*
capt-um	»	**capt-i-are**	*chaçier*, *chasser*
moll-em	»	**moll-i-are**	*mouiller*

b) *Intercalation de* **c**. Cette intercalation remonte également au latin populaire. Tantôt le **c** provient du suffixe latin **ic** :

mont-em	donnait	**mont-ic-ellum**	*monceau*
part-em	»	**part-ic-ella**	*parcelle*
nav-em	»	**nav-ic-ella**	*nacelle*
domin-am	»	**domin-ic-ella**	*demoiselle*

Tantôt le **c** provient du suffixe inchoatif **esc** :

exclar-are	donne	**exclar-esc-ere**	*éclaircir*
nigr-um	»	**nigr-esc-ere**	*noircir*

De là de même dans les verbes tirés d'adjectifs : *dur-***c**-*ir*, *obscur-***c**-*ir*, etc.

c) *Intercalation de la consonne* **r**. Cette intercalation est d'origine française :

aile	*aile-***r**-*on*
mouche	*mouche-***r**-*on*
puce	*puce-***r**-*on*
fourbe	*fourbe-***r**-*ie*
poète	*poéte-***r**-*eau*
voleur	*vole-***r**-*eau*

Cette formation est le produit d'une fausse analogie. De l'ancien français *forgeur* on tire régulièrement *forge-ron*, de *voleur volereau*. Peu à peu on a rattaché ces dérivés à *forge* et à *vol*, et on a décomposé en *forge-ron*, *vol(c)-reau*. De même *chevalerie*, au lieu d'être décomposé en *chevaler-ie*, a été décomposé en *cheval-erie*. On a eu ainsi trois nouveaux suffixes *eron*, *ereau*, *erie*. L'influence de ces nouvelles finales est même assez forte pour transformer des mots anciens : *mairie* se change dans la langue populaire en *mair-er-ie*.

d) *Intercalation de* **t**. Cette intercalation est également d'origine française ; elle se produit lorsque le suffixe commence par une voyelle et que le radical se termine par une voyelle pure ou nasale :

abri	*abri*-t-*er*
agio	*agio*-t-*eur*
caillou	*caillou*-t-*is*
café	*cafe*-t-*ier*
rein	*érein*-t-*er*

Ici encore l'intercalation s'explique par une action analogique. Dans un certain nombre de mots le t appartient au radical :

argent	*argent*-*ier*
bonnet	*bonnet*-*ier*
clouet (anc. fr.)	*clouet*-*ier*, *clout*-*ier*

Par fausse composition, on a ajouté cette syllabe au suffixe, et le suffixe ainsi allongé sert à former des mots nouveaux : *clout-ier* est décomposé en *clou-tier*, et, sur ce modèle, de *bijou* on tire *bijou-tier*. C'est ainsi que *abrier* et *ereiner* ont été remplacés par *abriter* et *éreinter*, et que *miroir* et *papier*, au lieu de donner régulièrement *miroirier*, *paperier*, donnent analogiquement *miroitier*, *papetier*.

314. Substitution de suffixes. — Nous avons vu (§ 289) que les préfixes, dans la composition par particules, peuvent se substituer les uns aux autres. Il en est de même des suffixes. Des suffixes voisins de son ou de sens peuvent, à la suite de confusions quelconques, se remplacer mutuellement sans que la signification du dérivé soit notablement changée On trouve en ancien français *amerté*, *amertor*, *amerture*, *amertume* ; *aspresse*, *aspror*, *aspreté*. C'est ainsi que *cornille* est devenu *corneille*, *pepon pepin*, *oueille ouaille*, etc.

315. Suffixes nominaux formés de voyelles. — Les suffixes[1] peuvent se classer en suffixes *nominaux*, c'est-à-dire ceux qui forment des noms, substantifs et adjec-

1. Nous passons sous silence, dans cette étude, les suffixes latins qui, n'ayant pas donné de dérivés nouveaux, se sont éteints dans la langue moderne, bien qu'ils y soient parfois représentés

tifs, et en suffixes *verbaux*, c'est-à-dire ceux qui forment des verbes. Les premiers, très nombreux, peuvent se subdiviser en suffixes formés de voyelles, suffixes formés de consonnes simples et suffixes formés de consonnes doubles ou d'un groupe de consonnes.

IA. Des suffixes latins formés de voyelles **ĕus**, **ĕa**, **ĕum**, — **ĭus**, **ĭa**, **ĭum**, — **ŭus**, **ŭa**, **ŭum**, qui tous étaient atones, un seul, **ĭa**, est passé en français en devenant tonique, **īa**, et il a donné *ie*[1].

Ce suffixe *ie* a formé dans l'ancienne langue, à l'aide de substantifs désignant des personnes ou à l'aide d'adjectifs, des noms communs à signification abstraite, exprimant la manière d'être, la qualité du sujet : *courtois*, *courtois-ie*; *fol*, *fol-ie*; *garant*, *garant-ie*; *jaloux*, *jalous-ie*; *libraire*, *librair-ie*; *maire*, *mairie*; *malade*, *maladi-e*; *vilain*, *vilen-ie*, etc.

Dans un certain nombre de mots, il était précédé de la syllabe *ier* qui, du XIVe siècle au XVIe, se réduisit à *er* dans les mots en *chier* et *gier* (§ 54, 1° et 95,1); *iér* comme *ér* devenant atone se changeait en *er* : *argentier*, *argenter-ie*; *boucher*, *boucher-ie*; *boulanger*, *boulanger-ie*; *chevalier*, *chevaler-ie*; ou bien il était tiré de substantifs en *-eur* dans lesquels la syllabe *eur*, devenue atone, s'affaiblissait en *er* : *blanchisseur*, *blanchisser-ie*; *brodeur*, *broder-ie*; *menteur*, *menter-ie;* Cette terminaison en *erie* devint si fréquente, que

par des mots de tradition latine qui les contenaient dans la langue mère, mais qui n'étaient plus sentis que comme mots simples. Ainsi **-ece** dans **vervecem**, *brebis*; **-amen**, **-imen** dans **examen**, *essaim*; **nutrimen**, *nourrain*.

1. **Ia** n'a pu devenir **īa** que sous l'influence du suffixe grec **īa** (*ια*) qui était accentué et qui se confondit avec le suffixe latin. Il n'a d'ailleurs servi à former des mots nouveaux que dans le latin populaire. Les mots anciens en **ia** ont conservé l'**i** atone du latin : **fortĭa**, *force*. La séparation entre les mots anciens et les mots nouveaux est surtout visible dans les noms propres : on dit *Bretagne* de **Britannĭa**, *France* de **Francĭa**; mais on dit *Bulgarie*, *Normandie*, *Picardie*, ces mots étant postérieurs au VIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où le suffixe latin **ia** a subi l'influence du suffixe grec de même forme.

l'on crut à l'existence d'un suffixe *erie*, qui se substitua au suffixe *ie* et finit par le faire disparaître (§ 313, *c*). Dès le XIIe siècle, on voit apparaître des mots en *erie* : *novelle*, *novell-erie*; *aumône* donne en ancien français *aumônie* et *aumônerie*. Dans le courant du moyen français, certains dérivés changent leur suffixe *ie* en *erie* : *diablie* devient *diablerie*; *orfèvrie* devient *orfèvrerie*. A partir du XVIe siècle, la langue ne connaît plus pour les formations nouvelles que le suffixe *erie* : *âne*, *ân-erie*; *cagot*, *cagot-erie*; *charlatan*, *charlatan-erie*; *coquette*, *coquett-erie*; *coquin*, *coquin-erie*; *drôle*, *drôl-erie*; *dupe*, *duperi-e*; *fourbe*, *fourb-erie*; *singe*, *sing-erie*, etc.

Les mots actuels en *ie* remontent donc à l'ancienne langue[1] : ainsi *mairie* que le peuple change, nous l'avons vu, en *mairerie*. Cette substitution de *erie* à *ie* est un exemple curieux de la transformation des suffixes.

Pour la signification, le suffixe *ie* ou *erie* présente des changements caractéristiques. Dans *cagoterie*, *folie*, il exprime la manière d'être ou l'état de celui qui est cagot, qui est fou. D'abstraite, la signification devient facilement concrète. « Faire des cagoteries » signifie faire des actes qui résultent de la cagoterie. *Librairie* signifie en ancien français bibliothèque, collection de livres, et aboutit dans la langue moderne au sens de magasin de livres, de commerce de livres. Dans la langue de l'industrie, le suffixe *erie* est utilisé pour désigner des industries, des commerces et des locaux où sont établis ces industries et ces commerces : *boulangerie*, *laiterie*, *orfèvrerie*, etc.

316. Suffixes nominaux formés de consonnes simples. — 1. **ACU**. Ce suffixe existe dans quelques adjectifs latins comme **ebri-acus** de **ebrius** (ivre). Sur ce modèle, le gallo-roman a allongé l'adjectif **verus** en **veracus**, *verai*, plus tard *vrai*. **Verus** avait donné l'ad-

1. Il ne s'agit ici évidemment que des mots populaires. Nous verrons ce suffixe *ie* encore en vigueur dans la formation savante; mais là il correspond pleinement au suffixe grec *ia*.

jectif *voir*, *voire* qui n'existe plus que comme adverbe et qui a été remplacé par son dérivé.

2. **AC-U**. Ce suffixe d'origine gauloise a servi à former un très grand nombre de noms de lieux. Après la conquête de la Gaule, Auguste (27 avant J.-C.) y établit l'impôt foncier ; la propriété foncière n'existait pas alors dans ce pays, la terre appartenant à la commune, au *pagus*. L'établissement de cet impôt transforma la propriété communale en propriété privée ; les grands personnages de la commune devinrent propriétaires soumis à l'impôt et durent exploiter les terres qui devenaient leurs domaines. Il fallait désigner ces domaines et créer une quantité de noms de lieux. On recourut à un moyen bien simple qui consista à ajouter au nom du propriétaire le suffixe gaulois **ac** qui signifie « relatif à » et répond à peu près à notre suffixe *ier*. Si ce propriétaire était barbare, on ajoutait **acum** à son nom simple : **Camarus**, **Camar-acum** ; **Eburus**, **Ebur-acum**, **Turnus**, **Turn-acum**. Si, au contraire, il était devenu citoyen romain, possesseur d'un *gentilice* ou nom de famille, le suffixe **acum** s'ajoutait à ce gentilice qui était toujours terminé par un **i** : **Quintius**, **Quinti-acum** ; **Paulius**, **Pauliacum** ; **Sabinius**, **Sabini-acum**.

Ainsi se formèrent deux séries de noms propres en **acum** et en **iacum**.

Ils subirent des modifications diverses suivant les régions. Dans le Midi, ils perdirent seulement l'**m** et l'**u** ; de là les nombreux noms en *ac* et en *iac*. L'**i** de *iac* pouvait se combiner avec une **l** ou une **n** précédente de façon à produire **l** mouillée, **n** mouillée, ou avec un **t** de façon à produire **ç**, **z** : **Carenden-acum**, *Carennac* (Lot) ; **Paulin-iacum**, *Paulignac* ou *Polignac* (Char. Inf^re^) ; **Aureliacum**, *Aurillac* ; le **c** peut tomber ou être remplacé par un **t** ou une **s** : **Nantuacum**, *Nantua* (Ain) ; **Carbon-acum**, *Charbonnat* (Saône-et-Loire) ; **Arn-acum**, *Arnas* (Rhône) ; **Marc-iacum**, *Marsas* (Gironde) ; *Marsat* (Puy-de-Dôme). Au nord de la Loire, **acum** se changea en *ai*, *ay*, *ei*, *ey*, *é* ; **iacum** se change en **iai*, **iei*, *y* par contraction : **Sparn-acum**, *Epernay* ; **Camer-acum**, *Cambrai* ; **Man-ia-**

cum, *Maney* (Marne) ; **Flor-iacum**, *Fleuré* (Vienne); *Fleury* (Aisne) ; **Sabin-iacum**, *Sevigny* (Orne), *Savigny* (Seine-et-Oise); **Anton-iacum**, *Antony* (Seine-et-Oise) ; **Clipi-acum**, *Clichy* (Seine) ; **Gaud-iacum**, *Jouy* (Aisne).

Considérons un même type de noms : **Caut-iacum** ; il deviendra suivant les lieux :

Cussac (Gironde, Aveyron, Cantal, etc.) ;
Cuisia (Jura) ;
Cussat (Aveyron) ;
Cuissai (Orne) ;
Cussay (Indre-et-Loire) ;
Cossé (Maiue-et-Loire, Mayenne)
Cusset (Allier) ;
Cussy (Côte-d'Or) ;
Cuissy (Yonne) ;
Coisy (Somme) ;
Choisey (Jura) ;
Chouzy (Loir-et-Cher) ;
Chouzé (Indre-et-Loire) ;
Choisy (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, etc.).

Ainsi s'est formée cette quantité considérable de noms de lieux (hameaux, villages, villes) qui, pour la plupart, sont à l'origine des noms de fermes, de domaines ruraux gallo-romains. Observons en passant que l'on peut tirer de la permanence de ces noms de fermes comme noms de localités et de villes une induction très probable en faveur de l'antiquité du système routier de la France. Pour que ces fermes pussent devenir des centres de population, il fallait qu'elles fussent desservies par un système régulier de routes, et il n'est pas téméraire d'affirmer que la géographie commerciale de la France dans le moyen âge et même dans les temps modernes remonte, dans son principe, à l'administration impériale de la Gaule.

3. **ICU**. Ce suffixe ayant ĭ bref n'a pu se maintenir isolé. Il a passé au français dans la forme composée

-ạticus accentuée sur l'a. **Aticus** formait des adjectifs dans le latin populaire : **par-ạticus**, **silv-ạticus**, **vi-ạticum**, **vol-ạticus**, etc. Il est devenu successivement ***ạdego**, ***ạdeo**, ***ạdjo**, **ạge** : **silvaticus**, *selvage*, *sauvage*; **viaticum**, *veiage*, *voyage*; **volaticus**, *volage*.

En ancien français, il a formé aussi des adjectifs : *ombre*, *ombr-age* (*lieu ombrage*, qui a de l'ombre, d'où absolument le substantif *ombrage*), *raim*, *ram-age* (*chant ramage*, chant dans la ramée, d'où absolument le substantif *ramage*); *forme*, *form-age* (*lait formage*, durci dans des formes, d'où absolument le substantif *formage*, *fromage*). *Sauvage* et *volage* seuls sont restés adjectifs.

L'ancienne langue possède en outre un nombre considérable de substantifs en *age* qui expriment des idées collectives; il se sont maintenus pour la plupart avec la même signification dans la langue moderne : *branch-age*, *feuill-age*, *charbonn-age*, *lain-age*, *lait-age*, *vitr-age*, etc.

Mais, dès le moyen âge, la signification de ce suffixe tend à changer et finit dans la langue moderne par exprimer le résultat de l'action verbale : *lav-age*, action de laver; *chauff-age*, action de chauffer; *balay-age*, action de balayer. Rares sont les dérivés nouveaux qui, comme *outillage* « ensemble des outils nécessaires à un métier », conservent l'idée collective que ce suffixe exprimait dans la vieille langue.

Ce suffixe s'ajoutait autrefois aux radicaux des noms; il ne s'ajoute plus qu'aux radicaux des verbes[1]. Si *crayonn-age* était un vieux mot, il signifierait « collection de crayons » et viendrait de *crayon*; il signifie « action de crayonner » et vient de *crayonner*.

4. **UCU, UCA.** Ce suffixe existe dans **lactụca**, *laitue*; **verrụca**, *verrue*; etc. Sur ce modèle ont été formés *astru*, *ostru* dans *malotru*, *massue*, *sambue*, *tortue*.

5. **ACEU, ACIU.** Le suffixe latin **ceus, cius** est précédé d'une voyelle qui porte l'accent : **ạcĕus ạcĭus, ịcĕus ịcĭus, ọcĕus ọcĭus, ụcĕus ụcĭus. Aceus ạcius** est un suffixe très

1. Sauf pourtant dans *factage* qui vient de *facteur* et a été formé sur le modèle de *laveur lavage*, *batteur battage* (§ 310, 2).

riche en latin : **gallinaceus, herbaceus, minacia**. La forme masculine est devenue en français *az*, *as*; **solacium**, v. fr. *soulas* (consolation); la forme féminine est devenue *ace*, *asse* : **minacia**, *menace*. Substantifs nouveaux : *bourras*, *coutelas*, *embarras*, *plâtras*, etc. ; *crevasse*, *filasse*, *lavasse*, *terrasse*, *tignasse*, tirés de noms ou de verbes. Il existe aussi des noms en *ache* : *bravache*, *ganache*, etc.; bien que dans les dialectes picard et bas-normand la forme féminine se présente sous la forme *ache*, ces noms en *ache* sont pour la plupart d'origine étrangère (italienne). Ces substantifs ont une signification collective, augmentative ou péjorative.

Ce suffixe a formé également des adjectifs féminins en *asse* à signification péjorative : *bonasse*, *mollasse*, etc.; puis la forme féminine n'étant plus sentie, on l'a étendue au masculin : *blondasse*, *fadasse*, etc.; c'est ainsi que le substantif *savant* qui avait formé le dérivé masculin *savantas* (Molière, *Facheux*, III, 3) a donné dans la langue moderne le dérivé masculin *savantasse*.

6. **ICEU, ICIU**. Ce suffixe a donné au masculin, *iz*, *is*, au féminin *ice*, *isse* et dialectalement *iche* : **facticius**, v. fr. *faitiz* (bien façonné); **fincticius**, v. fr. *feintiz* (dissimulé); **tracticius**, v. fr. *traitiz* (bien tourné); **salsiciam**, *saucisse*. Ce suffixe s'ajoutait à des participes passés[1], spécialement à des participes de la première conjugaison en **atum**. D'où la forme **atĭcius** qui est devenue le français *ediz*, *eïz*, *eïs*, *is*. Ainsi **colare** (couler) donne **colaticĭus**, *colediz*, *coleïz*, *coleïs*, *coulis* (*vent coulis*); **levare** (lever), **lĕvaticius**, *levediz*, *leveïz*, *leveïs*, *levis* (*pont levis*). De là une grande quantité de substantifs verbaux masculins en *is* : *éboulis*, *frottis*, *gâchis*, *glacis*, *hachis*, *lavis*,

1. Dans **factīcius**, **tractīcius** où le suffixe s'ajoute à des participes, l'**i** est long. Le latin possédait un autre suffixe, **ĭcius**, avec un **i** bref qui s'ajoutait à des substantifs ou à des adjectifs : **galbinĭciam**, **pellĭciam**. Ces deux mots auraient dû devenir *jaunesse*, *pelesse*, comme **pĭciam**, **vĭciam** sont devenus *pesse*, *vesce*; s'ils ont donné *jaunisse*, *pelisse*, c'est que le suffixe **ĭcius** s'est confondu de bonne heure avec le suffixe **īcius** qui fournissait beaucoup plus de dérivés

pilotis, *pâtis*, *semis*, *torchis*, etc., et féminins en *isse* : *bâtisse*, *coulisse* (fém. de *coulis*), etc. Ajoutons quelques mots en *iche* dialectaux ou étrangers : *pouliche* (bas-normand), *barbiche*, *corniche*, *postiche* (italien), etc.

7. **OCEU, OCIU.** Ce suffixe ne semble pas avoir donné de dérivés en *oz*, *os*, *oce*, *osse*; il existe des mots féminins en *oche* : *brioche*, *épinoche*, *filoche*, *mailloche*, *mioche*, *pioche*, etc., d'origine obscure.

8. **UCEU, UCIU.** Comme le précédent, ce suffixe ne semble pas avoir donné de dérivés en *uz*, *us*, *uce*, *usse*; il existe également des féminins en *uche* : *baudruche*, *coqueluche*, *guenuche* (de *guenon*), *peluche* (de *poil*); le suffixe en est obscur. L'italien possède des mots en **occio**, **uccio**, qui ont donné à partir du XVIe siècle des mots français en *oche* et en *uche*; *bamboche* (**bamboccio**), *fantoche* (**fantoccio**), *perruche* (**peruccia**).

9. **EOLU, IOLU.** Ce suffixe qu'on trouve en latin dans **areola**, **faseolus**, **foliolum**, **gloriola**, avait l'accent sur l'**e** ou sur l'**i**. Il l'a déplacé à l'époque romane de manière à donner **iǫ̨lus**. Il avait une valeur diminutive.

Il est devenu en français au masculin d'abord *uel*, *eul*, puis *euil* sous des influences analogiques (§ 170) : **filiolum**, *filleul*; **linteolum**, *linceul*; **ispaniolum**, *épagneul*; **tiliolum**, *tilleul*; **capreolum**, *chevreuil*; **scuriolum**, *écureuil*. Il a gardé quelquefois l'**o** sans changement : **lusciniolam**, *rossignol*. Sous la forme masculine, il a disparu à la fin du moyen âge en ne laissant à la langue moderne que les mots précédents auxquels il faut ajouter : *aïeul*, *bouvreuil* et quelques autres.

Sous la forme féminine **iola**, il a donné le féminin *aïeule* et une quantité de mots en *ole* ou *olle*, le plus souvent précédé du suffixe intercalaire **r** (§ 312, *c*) : *bande*, *banderole*; *fève*, *fèverole*; *flamme*, *flammerole*; *lis*, *liserolle*; *mouche*, *moucherolle*; *rousse*, *rousserolle*, etc. Cette terminaison féminine en *ole* semble aujourd'hui éteinte. Il y a d'autres mots en *ole* comme *astériole*, *étudiole*, *luciole*, qui sont des mots de formation savante.

10. **ULU** (dans ăcŭlus, ĭculus, ĭculus, ŭculus). Ces suffixes sont devenus : **aculus acula**, *ail aille* (**gubernaculum**, *gouvernail*; **tenacula**, *tenaille*) ; — **ĭculus ĭcula**, *eil eille* (**parĭculus** *pareil*, **auricula**, *oreille*) ; — **īculus īcula**, *il ille* (**periculum**, *péril*; **lenticula**, *lentille*[1]; — **ŭculus ŭcula** *ouil ouille* (**genuculum**, v. fr. *genouil*; **ranucula**, *grenouille*.)

Les formations nouvelles varient avec les suffixes. *Ail aille*, fécond en latin, encore plus fécond en vieux français, a disparu de la langue moderne. Parmi les dérivés créés au moyen âge, la langue a gardé *épouvantail*, *éventail*, *fermail*, *vantail*. — *Eil eille*, *il ille* ont donné aussi des dérivés assez nombreux : *bouteille*, *pareil*, *soleil*, *sommeil*, — *béquille chenille, faucille*, *grille* (a. fr. *graïlle*), etc.; mais ils ont de même cessé de vivre; les nombreux mots en *ille*, de formation récente, ont une autre origine que nous étudierons plus loin (14); ils n'ont pas en effet, comme ceux-ci, une signification diminutive, mais collective. — Quant aux mots en *ouil ouille*, ils étaient peu nombreux, et ceux en *ouil* qui ont subsisté ont, sauf *fenouil*, changé *ouil* en *ou* : *genou*, *pou*, *verrou*; — *cornouille*, *grenouille*, *panouille, quenouille*.

11. **ALE**. Ce suffixe très riche en latin forme des adjectifs qui peuvent s'employer substantivement. Il est devenu le français *el* ou *al*[2], donnant ainsi deux suffixes différents : **legalis**, *loyal*; **regalis**, *royal*; **carnalis**, *charnel*; **mortalis**, *mortel*; de là les adjectifs et substantifs nouveaux en *al* : *banal*, *final*, *national*, — *journal*, *signal*, ou en *el* : *accidentel personnel*.

12. **ILE**. Ce suffixe formait en latin des substantifs

1. En latin populaire, l'**ĭ** bref du suffixe **ĭcula** dans **lenticula**, *lentille*, **canicula** *chenille* s'est allongé en **ī**. C'est ainsi que l'ancien français disait encore *cornille*, *orille* (pour *corneille*, *oreille*) de **cornīcula**, **aurīcula** au lieu de **cornĭculam**, **aurĭculam**.

2. *Al* est savant : mais de fort bonne heure il est passé de la langue des lettrés dans celle du peuple et a suppléé *el* dans un grand nombre de mots.

neutres : fænile, *fenil*. Formations nouvelles : *charretil*, *chenil*, *courtil*, *coutil*, *essieu* (a. fr. *aisil*), *fournil*, *fusil*.

13. **B-ILE**. Ce suffixe s'ajoutait d'abord aux radicaux des verbes soit purs, soit modifiés : **ama-bilis**, **amic-a-bilis**, **lauda-bilis**, **favor-abilis**. Peu à peu on l'adjoignit sous la forme **abilis** ou **ibilis**, à n'importe quel verbe et même à des radicaux de substantifs. **Ibilis** est devenu *ible* qui se trouve dans quelques mots de formation populaire : *paisible*, *pénible*, mais qui appartient spécialement à la formation savante. Le suffixe le plus employé est *able* qui forme des adjectifs avec le participe présent des verbes de toutes les conjugaisons : *agréer*, *agréable*; *définir*, *définissable*; *redevoir*, *redevable*; *recevoir*, *recevable*; *croire*, *croyable*; *connaître*, *connaissable*; *vendre*, *vendable*. Il s'ajoute aussi à des substantifs : *charitable*, *corvéable*, *équitable*, *mainmortable*, *sortable*, *véritable*, *viable*

Pour la signification, **abilis** exprimait en latin une possibilité active ou passive : **formidabilis**, qui peut être effrayé et qui peut effrayer; **favorabilis**, qui peut être en faveur et qui peut mettre en faveur. L'ancien français a continué cette tradition : et les nouveaux adjectifs en *able* qu'il a créés pouvaient exprimer, dans les verbes transitifs, l'actif et le passif : *agréable*, qui peut être agréé ou qui peut agréer; *aidable*, qui peut être aidé ou qui peut aider; *accueillable*, qui peut être accueilli ou qui peut accueillir; *voyable*, qui peut être vu et qui peut voir.

De cet emploi du moyen âge la langue moderne a gardé : *secourable*, qui peut secourir; *comptable*, qui peut compter; *redevable*, qui peut redevoir; *effroyable*, qui peut effrayer; *épouvantable*, qui peut épouvanter; *pitoyable*, qui peut faire pitié et quelques autres. Ajoutons les mots de formation savante : *délectable*, qui peut délecter; *responsable*, qui peut répondre, *solvable*, qui peut payer. Sauf ces adjectifs qui remontent à une formation ancienne, les dérivés actuels en *able* de verbes transitifs expriment tous une possibilité passive : *vendable*, qui peut être vendu, etc.

Dans les verbes intransitifs, le suffixe *able* indique et ne peut indiquer qu'une possibilité active : *convenable*, qui peut convenir ; *périssable*, qui peut périr ; *serviable*, qui peut servir ; *valable*, qui peut valoir ; *alable* dans *préalable*, qui peut aller devant. La signification du suffixe est légèrement modifiée dans certains intransitifs : *une situation remédiable*, à laquelle on peut remédier ; *une affaire lamentable*, sur laquelle on peut se lamenter ; *jours ouvrables*, pendant lesquels on peut ouvrer, travailler.

14. **LIA**. Le suffixe **-lis** (**a-lis**, **e-lis**, **i-lis**) pouvait s'employer substantivement au pluriel neutre **-lia** ; ce pluriel, dans le latin populaire, a été pris pour un féminin singulier, de telle façon que la terminaison **ạlia** est devenue en français *aille*, la terminaison **ẹ̄lia** ou **ĭlia**, *eille*, et la terminaison **ī̆lia**, *ille*. Il n'existe qu'un mot en *eille* : *merveille* de **mirabilia** ; mais les suffixes *aille*, *ille* ont formé, en s'ajoutant aux radicaux de noms ou de verbes, beaucoup de substantifs féminins à signification collective, et c'est cette signification collective qui les distingue des mots en *aille* et en *ille* formés de **acula**, **icula** (10).

Mots en *aille* : *accordailles*, *broussaille*, *cisaille*, *fiançailles*, *futaille*, *limaille*, *moinaille*, *rimaille*, *semaille*, *valetaille*. Le suffixe *aille* a pris dans la langue moderne une valeur péjorative : *prêtraille*, *radicaille* [1].

Mots en *ille* : *broutille*, *pointille*, *ramille*, *vétille* ; — *charmille*, *coudrille*, *ormille* ; dans ces trois derniers mots, *ille* arrive, par l'idée collective, à exprimer des plantations d'ormes, de coudriers, de charmes (voir le suffixe **etum**).

15. **ANU**, **ANA**. Ce suffixe formait des adjectifs et des substantifs tirés de substantifs : **villa**, **villanus** ; **Roma**,

1. Régnier dans une de ses satires dit :

Les Latins, les Hébreux et toute l'*antiquaille*.

Ce mot emprunté de l'italien *anticaglia* désignait pour Régnier l'ensemble des œuvres antiques sans suggérer la moindre idée péjorative ; ce serait une erreur de le prendre dans la nuance du sens que la langue lui a donnée plus tard.

romanus, et quelquefois en latin populaire d'adjectifs : **altus**, **altanus**; **certus**, **certanus**, et même d'adverbes : **longe**, **longitanus**. Il est devenu en français *ain*, *aine* : *certain*, *hautain*, *lointain*, *romain*, *vilain*; après une palatale, il est devenu *ien* (§ 54, 1°) : **christianum**, *chrétien*; **paganum**, *païen*. Les mots nouveaux en *ain* appartiennent aux premiers temps de la langue et ce suffixe a disparu dans la langue moderne. Il n'en est pas de même de la seconde forme, *ien ienne*, qui a pris un développement considérable, surtout depuis le XVIe siècle : *gardien*, *faubourien*, *prussien*, etc. Notons aussi un emploi particulier de *ain*, *aine* avec les noms de nombre où ce suffixe a remplacé le suffixe *ein* de *enu* : *dizaine* au lieu de *dizeine*; on est parti sans doute de *centain* et l'on a étendu ce suffixe à tous les nombres.

16. — **INU**, **INA**. Ce suffixe, qui formait en latin des adjectifs et des substantifs, a passé également au français où il a formé les adjectifs nouveaux : *argentin*, *bovin* (dans *bovine*); *enfantin*, *sauvagin*; spécialement des mots ethniques : *Angevin*, *Messin*, *Périgourdin*. Il forme des substantifs tirés de noms : *étoupin*, *gourdin*, *grapin*, ou de verbes : *gratin*, *picotin*, *trottin*. Ce suffixe, de signification diminutive dans *blondin*, *crottin*, *oursin*, etc., a abouti à la signification péjorative dans *calotin*, *galantin*, *plaisantin*, etc. Il a donné également des substantifs féminins : *famine*, *houssine*, *routine*, *saisine*, *terrine*. Le suffixe féminin *ine* est surtout employé dans la langue de la chimie, de la parfumerie et de l'industrie des étoffes, où il forme des mots demi-savants, demi-populaires : *aconitine*, *morphine*, — *brillantine*, *veloutine*, — *percaline*, *popeline*, etc.

17. **ONE**. Ce suffixe, très fécond en latin, y désigne des personnes, des animaux, des choses de diverse nature. Beaucoup des mots latins qu'il forme sont devenus français : *charbon*, *faucon*, *larron*, *lion*, *poumon*, *savon*, *saumon*, etc. Le français, à son tour, a créé nombre de mots nouveaux tirés de substantifs ou de verbes : *brouillon*, *ceinturon*, *chaînon*, *coupon*, *cruchon*, *fripon*, *harpon*, *jeton*, *jupon*, *juron*, *paillasson*, etc.

Dans les dérivés de substantifs, il a d'ordinaire une

Dans les dérivés de substantifs, il a d'ordinaire une valeur diminutive, spécialement dans les mots d'animaux : *aiglon*, *ânon*, *chaton*, *ourson*, *raton*; la valeur diminutive est souvent appuyée par l'addition d'une syllabe intercalée qui donne plus de corps au suffixe : *ail-er-on*, *mouch-er-on*, *puc-er-on*, *bouv-ill-on*, *cendr-ill-on*, *cot-ill-on*, *berr-ich-on*, *corn-ich-on*, *fol-ich-on*, *bann-et-on*, *cul-et-on*, *hann-et-on*, etc. La signification diminutive est bien visible dans les noms de baptême : *Fanchon*, *Jeanneton*, *Marion*; elle est encore apparente dans *laideron*, *souillon*, *tendron*. Elle devient péjorative dans *brouillon*, *fanfaron*, *grognon*.

Il est à remarquer que le même suffixe, en italien, a une valeur augmentative, ce qui explique les bizarreries que présentent des mots tels que *ballon*, *caisson*, *canton*, et surtout *carafon*. *Carafon*, au XVIIe siècle, veut dire *grosse carafe* et vient de l'italien; il veut dire aujourd'hui petite carafe, ayant assimilé sa terminaison à la terminaison française *on*.

18. **IONE**. 1° *Masculin*. Le suffixe que nous venons d'examiner se présentait souvent en latin populaire précédé d'un **i** : **campus** a formé **campionem**, *champion*, et c'est ainsi que *croupe* donne *croupion*; *lampe*, *lampion*. Mais souvent l'**i** s'est fondu avec un son précédent pour aboutir à un son nouveau : **auc-i-onem**, *oison*; **arc-i-onem**, *arçon*; **trunc-i-onem**, *tronçon* (§ 73); **cumpan-i-onem**, *compagnon* (§ 60, 2°).

2° *Féminin*. Ce suffixe forme des substantifs féminins abstraits tirés des participes passés; les participes **lectus**, **factus**, **fusus**, **traditus**, **nutritus** donnent **lectionem**, *leçon*; **factionem**, *façon*; **fusionem**, *foison*; **traditionem**, *trahison*; **nutritionem**, *nourrisson* (subst. fém. en vieux français). Ce suffixe se présente avec quelques verbes français en *ir* sous la forme *son* : *guérir*, *guérison*; *garnir*, *garnison*. Son emploi le plus fréquent est en latin avec les verbes de la première conjugaison au participe passé : **atus** donne **ationem** qui devient *aison*; c'est ainsi que **oratus** de **orare** donne **orationem**, fr. *oraison*; de

même **venationem** donne *venaison*; **comparationem**, *comparaison*. Ce suffixe a formé en ancien et en moyen français, avec toutes sortes de verbes, une quantité de mots nouveaux dont quelques-uns existent encore aujourd'hui : *couver*, *couvaison*; *faucher*, *fauchaison*; *florir*, *floraison*; *livrer*, *livraison*; *pendre*, *pendaison*; *tondre*, *tondaison*. Ce suffixe a totalement disparu dans la langue moderne devant le suffixe d'origine savante *ation* : *dériver* donne *dérivation* et non *dérivaison*[1]. Tous les substantifs abstraits nouveaux tirés par ce suffixe de l'infinitif sont en *ation* : *généralisation*, etc.

19. **UNU, UNA.** Ce suffixe, qui se trouve dans quelques mots latins, n'a donné qu'un dérivé en français : *becune*, qui est probablement un mot étranger.

20. **ARE.** Ce suffixe formait en latin des adjectifs qui ont pu devenir substantifs : **buccularem**, **pilarem**, **scolarem**, **singularem**; le suffixe est devenu en ancien français *er* : *boucler*, *piler*, *escoler*, *sangler*. A la fin du moyen âge, *er* s'est confondu avec *ier* : *bouclier*, *pilier*, *écolier*, *sanglier*.

21. **ARIU.** Ce suffixe formait en latin, avec une richesse inépuisable, des adjectifs et des substantifs. Il a passé au français sous la forme *ier ière*, dans quelques cas sous la forme *aire* (**contr-arius**, *contraire*); mais *aire* n'a donné de mots nouveaux que dans la formation savante ; le suffixe populaire est *ier ière*.

Le radical peut être un substantif : *buissonnier*, *prisonnier*; un adjectif : *grossier*, *plénier*; un adverbe : *devancier*. Le dérivé peut être un adjectif : *moutonnier*, *princier*, *printanier*, *routier*; un substantif masculin ou féminin désignant des personnes agissantes : *barbier*, *geôlier*, *geôlière*, *greffier*; *fermier*, *fermière*; un substantif masculin désignant un arbre ou une plante : *cerisier*, *fraisier*, *peuplier*, *pommier*; un substantif féminin dési-

1. L'ancien français possédait une forme demi-populaire *derivoison*.

gnant des objets servant à contenir : *aumônière*, *bonbonnière*, *glacière*, *gouttière*, *soupière*, *tabatière*, etc. Enfin, sous la forme masculine, il peut cacher un neutre latin : *atelier*, *charnier*, *échiquier*, *moutardier*, *saladier*, *panier*, etc.

La variété des significations paraît illimitée, et le suffixe semble n'avoir d'autre sens que d'indiquer un rapport général d'appartenance. On pourrait le traduire par l'expression vague « qui tient » : *pommier*, « ce qui tient des pommes », *encrier* « ce qui tient de l'encre », *chevalier* « celui qui tient un cheval » ; *crinière* « ce qui tient des crins », *rivière* « ce qui tient la rive », *geôlier* « celui qui tient la geôle », *prisonnier* « celui qui tient la prison ».

22. **ORE.** Le latin tirait d'adjectifs des substantifs abstraits en **orem** : **albus** (blanc), **alborem** (blancheur). Le roman a développé cette formation et créé une quantité considérable de dérivés où **orem** a la forme *eur* : *grand*, *grandeur*; *laid*, *laideur*; *large*, *largeur*; *raide*, *raideur*; etc. En latin, ce suffixe formait des mots masculins; en français, il est devenu féminin (§ 162).

23. **OR**, **ORE.** Ce suffixe formait des noms d'agents à l'aide du participe passé :

Tradere, **traditus**, dérivé **traditor.**
Facere, **factus**, dérivé **factor.**
Legere, **lectus**, dérivé **lector.**
Imperare, **imperatus**, dérivé **imperator.**

Quelques-uns des dérivés latins sont devenus français : **factorem**, *faiteur* (dans *bienfaiteur*, *malfaiteur*); **imperatorem**, *empereur*. Ici aussi la langue a spécialement utilisé le suffixe tiré des verbes de la Ire conjugaison **at-orem** et en a fait successivement *edor* (XIe siècle), *eor* (XIIe-XIIIe), *eeur* (XIIIe) et *eur* (XIVe). Il s'ajoute au radical tel qu'il paraît au participe présent :

Blanchir, *blanchissant*, *blanchisseur.*
Mentir, *mentant*, *menteur.*
Venger, *vengeant*, *vengeur.*

Le nombre des dérivés en *eur* est si considérable, que le suffixe arrive par lui-même à posséder pleinement la valeur de nom d'agent et à former des dérivés nouveaux de substantifs et non de verbes : *chronique*, *chroniqueur* (*chroniquer* n'existe pas); *farce*, *farceur* (le verbe *farcer* n'existe pas).

En moyen français, l'r finale de ce suffixe disparut dans la prononciation populaire et même dans celle des classes élevées (§ 121). On disait *un menteu*, *un porteu d'eau*, *un coupeu de bourses*, *un arracheu de dents*, etc. Nous trouvons une trace de cette prononciation dans le vers de La Fontaine :

Mon bon *monsieur*
Apprenez que tout *flatteur*
Vit aux dépens de celui qui l'écoute

L'r reparut dans la prononciation de la bourgeoisie dans le milieu du XVIIIe siècle. Toutefois l'on dit encore *faucheux* à côté de *faucheur* (araignée des champs); *baveux* pour *baveur*, etc. C'est surtout dans la langue populaire que la prononciation par *eu* s'est maintenue de façon à amener une confusion avec le suffixe *eux*, *euse* (v. 26). C'est en réalité un suffixe différent de celui-ci et péjoratif : *les partageux*, pour les *partageurs*. C'est ainsi que l'on a dit les *communeux* avant de dire les *communards*. De même, *bonapartiste* devint un certain temps dans la langue populaire *bonaparteux*. A la même origine se rattachent d'autres termes de mépris, comme les *gommeux*, etc.

Le féminin du suffixe était en latin **ix**, **icem** : **imperatorem**, **imperatricem**. **Imperatricem** est devenu dans l'ancien français *empereriz*; puis un féminin nouveau, sorti du suffixe **issa**, *esse* (§ 317, 2), a remplacé la terminaison *iz* : *empereresse*. *Esse* allongé en *eresse* fut en moyen français le féminin régulier des masculins en *eur* : *danseur*, *danseresse*; *menteur*, *menteresse*; *pipeur*, *piperesse*; *vengeur*, *vengeresse*. Plus tard, quand le masculin *eur* se fut confondu avec le masculin *eux*, *eresse* fut remplacé par *euse* : *menteur*, *menteuse*; *eresse* ne s'est maintenu que dans quelques archaïsmes : *bailleresse*,

chasseresse, *demanderesse*, *enchanteresse*, *pécheresse*, *vengeresse* (§ 164, 5).

La langue moderne modifie la signification du suffixe *eur*, *euse*, en l'appliquant aux choses de manière à lui faire exprimer des noms d'instruments : *un condenseur*, *une balayeuse*, *une moissonneuse*; le suffixe ainsi étendu prend la place du suffixe *oir*, *oire*.

24. **ORIU, ORIA.** Ce suffixe en latin formait des adjectifs qui pouvaient à leur tour devenir des substantifs masculins ou féminins. Ici encore le français a utilisé ce suffixe tiré des verbes de la Ire conjugaison **at-orius**, **at-oria**, qui a passé sous les formes successives *edoir edoire*, *eoir eoire*, *oir oire*, mais uniquement avec la valeur substantive; il désigne en général le lieu où se fait une action : *abattoir*, *abreuvoir*, *boudoir*, *chauffoir*, etc. ; ou l'instrument avec lequel on fait quelque chose : *arrosoir*, *battoir*, *découpoir*, *brunissoir*, *polissoir*, au féminin : *baignoire*, *balançoire*, *écumoire*, *rátissoire*, etc.

25. **URA.** Ce suffixe formait en latin des substantifs féminins abstraits avec des participes passés : **factus**, **factura**; **fissus**, **fissura**; **morsus**, **morsura**; **natus**, **natura**; **pictus**, **pictura**. Quelques-uns des mots latins sont devenus français : **junctura**, *jointure*; **scriptura**, *écriture*. La langue a utilisé particulièrement le suffixe tiré des verbes de la Ire conjugaison **at-ura** et en a fait successivement *adure*, *edure* (XIe s.), *eüre* (XIIe), *ure* (XIVe-XVe). Ce suffixe s'ajoute au radical des verbes : *blessure*, *bouffissure*, *clôture*, *coiffure*, *flétrissure*, *teinture*; au radical des adjectifs : *ordure* (v. fr. *ord* = sale, encore employé au XVIIe siècle), *verdure*; au radical des substantifs : *chevelure*, *denture*, *ferrure*, *nacrure*.

La signification, d'abstraite qu'elle est à l'origine, peut devenir concrète.

26. **OSU, OSA.** Ce suffixe forme des adjectifs à l'aide de substantif ou de verbes sous la forme *eux*, *euse* : *boiteux*, *chatouilleux*, *fâcheux*, *farineux*, *hasardeux*, *neigeux*, etc.

27. **ATU.** Cette terminaison du participe de la 1re conjugaison a formé des adjectifs : *marbré*, *nacré*, *orangé*,

perlé, *sensé*; et des substantifs, rares au masculin. *côté*, *poiré*, *pommé*, *raisiné*; plus nombreux au féminin, ils expriment alors une abondance de choses : *gerbée*, *jonchée*, *risée* (abondance de rires), etc.; quelquefois l'idée d'un contenu : *assiettée*, *bouchée*; *cuillerée*, *poignée*, et avec intercalation de *et* : *pelletée*, ou d'un produit : *araignée*, proprement toile d'une *aragne*; ou le résultat d'une action : une *collée*, coup sur le col; une *jouée*, coup sur la joue. Parfois le dérivé semble ne rien ajouter à l'idée exprimée par le radical : *année*, *vallée*, etc.

28. **ETU**. Ce suffixe neutre en latin désignait une réunion d'arbres : **lauretum**, plantation de lauriers, **rosetum**, plantation de rosiers. Il devint français sous la forme du singulier et aussi sous celle du pluriel. Au singulier, **ētum** donna **édu**, *éd*, *eid* (XIe siècle), *ei* (XIIe), *oi* (XIIIe). *Oi* se maintint en français moderne sous la forme *oy*, plus tard *ay* dans les noms propres : *Aunoy*, *Aunay*. Au pluriel, **eta** fut pris pour un féminin singulier collectif et aboutit à la fin du moyen âge à *oie*, *aie*. *Oi* se rencontre encore dans les noms propres et quelques noms communs, comme *gravois* pour *gravoi*. Quant aux mots en *aie* ils sont très nombreux : *boulaie*, *cerisaie*, *chênaie*, *coudraie*, *futaie*, etc.

29. **UTU**. Ce suffixe a formé dans le latin populaire des adjectifs exprimant un développement particulier d'une qualité exprimée par le radical : **astutus**, qui a de la ruse; **cornutus**, qui a des cornes; **nasutus**, qui a un gros nez. De là en français, par imitation : *barbu*, *bossu*, *branchu*, *crochu*, *crépu*, *chevelu*, *charnu*, *goulu*, *fourchu*, *grenu*, *lippu*, *mafflu*, *moustachu*, *membru*, *poilu*, *pattu*, *pointu*, *têtu*, *ventru*, etc.

30. **T-ATE**. Ce suffixe forme en latin des noms abstraits; de là les mots français : **bonitatem**, *bonté*; **claritatem**, *clarté*; **puritatem**, v. fr. *purté*; **sanitatem**, *santé*; **veritatem**, v. fr. *verté*; Dans quelques dérivés, les lois de la phonétique exigeaient la présence d'un **e** féminin avant la terminaison *té* : **falsitatem**, *falseté*; **paupertatem**, *pauvreté*. Le dérivé eut l'air d'être formé d'un adjectif

féminin et du suffixe *té*. Voilà pourquoi, dans la langue moderne, la dérivation se fait à l'aide de la forme féminine et de l'adjectif : *ancienneté*, *dureté*, *légèreté*, *naïveté*, *oisiveté*, *sûreté*. C'est ainsi que le vieux français *purté* est devenu *pureté*. Si *bonté* avait été créé de nos jours, il serait *bonneté*.

Ce suffixe *e-té* est très riche et donne constamment des dérivés nouveaux désignant des notions abstraites. La formation savante fait revivre l'i latin de **it-atem** : *diversité*, et c'est ainsi que *verté* est devenu *vérité*.

31. **ITIA**. Ce suffixe formait également en latin des noms abstraits à l'aide d'adjectifs : **avarus, avaritia ; justus, justitia**. Il est devenu en français soit *esse*, soit *ise*. Sous ces deux formes, il a créé une quantité considérable de noms nouveaux tirés d'adjectifs : *faiblesse*, *ivresse*, *justesse*, *richesse*, *rudesse*, *sagesse*, *tristesse*, *vieillesse*, etc. ; — *bêtise*, *cafardise*, *couardise*, *fainéantise*, *franchise*, *gaillardise*, *gourmandise*, *sottise*, etc.

Remarquons l'intercalation de *er* dans *fort-er-esse*, *sèch-er-esse*.

32. **IVU**. Ce suffixe forme des adjectifs à l'aide du participe passé des verbes : **attractus, attractivus; descriptus, descriptivus**. Le suffixe est devenu en français *if*, *ive* et forme des adjectifs nouveaux à l'aide de verbes ou de noms : *défensif*, *maladif*, *pensif*, *plaintif*, *poussif*, *tardif*, etc.

317. Suffixes nominaux formés de consonnes doubles ou d'un groupe de consonnes. — *Consonnes doubles*. — 1. **LL** (**ellus, ella**). Ce suffixe formait surtout des diminutifs ; il a passé en français sous la forme *el* (plus tard *eau*) au masculin, *elle* au féminin, et a pris un riche développement. Tantôt le suffixe s'ajoute directement au radical : *tombe*, *tombeau* ; tantôt il réclame une syllabe intercalaire : *poète*, *poèt-er-eau* ; **navem, nav-ic-ella**, *nacelle*.

La signification propre de ce suffixe est celle d'un diminutif. Quelquefois le mot simple a disparu devant

le dérivé qui a pris alors la signification du primitif : *cout-eau*, *mart-eau*, *taur-eau*. Quelquefois le dérivé a pris une signification nouvelle à côté du simple : *dent*, *dentelle*, *ombre*, *ombrelle* ; *pomme*, *pommeau* ; *tombe*, *tombeau*. Souvent la signification diminutive s'est maintenue : *cave*, *caveau* ; *rue*, *ruelle* ; *tonne*, *tonneau* ; *bécasseau*, *carpeau*, *colombelle*, *dindonneau*, *pigeonneau*, *tourterelle*.

2. **SS** (**issa**). Ce suffixe formait des féminins de personnes dans le latin de la décadence : **diaconĭssa**, **prophetĭssa**. Il a pénétré dans l'usage populaire par la langue de l'Eglise et est devenu le français *esse* qui a formé des substantifs féminins : *chanoinesse*, *diaconesse*, *duchesse*, *hôtesse*, *maîtresse*, *patronesse*, *prêtresse*, *princesse*, etc. ; puis, se faisant précéder de la syllabe *er*, il est devenu le féminin des noms d'agents masculins en *eur* : *défend-er-esse*, *demand-er-esse*, etc. (§ 316, 23.) *Esse* s'est étendu aux noms d'animaux : *ânesse*, *tigresse*.

3. **TT**. Ce suffixe se présente en latin populaire dans des noms féminins sous la forme **ĭtta** qui est devenue le français *ette*. De là est sorti un masculin **ĭttu**, *et*. Puis, ce suffixe modifiant la voyelle s'est allongé aussi en *at atte*, *ot otte*. Il forme des adjectifs et des substantifs à signification diminutive et quelquefois dépréciative, la petitesse engendrant le mépris.

La terminaison *at* est rare : *aiglat*, *louvat*, *verrat*. La terminaison *ot* est plus fréquente : *îlot*, *fièvrotte*. Elle paraît dans les noms propres : *Jacquot*, *Pierrot*, *Margot*, surtout en Franche-Comté et en Bourgogne. Le sens diminutif a disparu dans *fagot*, *gigot*, *goulot*. Il est dépréciatif dans *bellot*, *vieillot*. Remarquons l'intercalation de ce suffixe dans *verroterie*. La terminaison *et* est de beaucoup la plus usitée ; elle forme des diminutifs : *garçonnet*, *fillette*, *boulette*, *maisonnette*.

La signification diminutive s'est éteinte, soit parce que le radical a disparu, soit parce que le dérivé a pris une signification nouvelle dans *boulet*, *corset*, *livret*, *ourlet*, *tabouret*, *alouette*, *casquette*, *tablette*. Le radical est

le plus habituellement un substantif, comme on vient de le voir ; il peut être aussi un verbe : *allumette*, *bavette*, *mouchette*, *sonnette*. Le suffixe est précédé d'une syllabe intercalaire dans *gant-el-et*, *oss-el-et*, *band-el-ette*, *femm-el-ette*, *chardonn-er-et*, *gorg-er-ette*, *pâqu-er-ette*, *berger-onn-ette*. Quant le suffixe s'ajoute à un adjectif, la signification diminutive est très apparente : *doux*, *doucet* ; *roux*, *rousset* ; *jeune*, *jeunet* ; *mou*, *mollet* ; *aigre*, *aigrelet* ; *grand*, *grandelet* ; *tendre*, *tendrelet*.

Groupes de consonnes. 1. **ALD**. Ce suffixe d'origine germanique entre comme élément composant dans un grand nombre de noms propres germaniques, tels que **Grimwald**, **Reinwald**. Dans certains dialectes, **wald** est devenu **wold** : **Reinwold**. Les noms propres en **wold** ont passé au français sous la forme *old* : **Reinwold**, *Reinold*, *Renout*. La forme **wald** est devenue en français *ald alt*, *aud aut* : **Reinwald**, *Reinald*, *Reinaud*, *Renaud* ; **Gerwald**, *Gerald*, *Géraud*. C'est spécialement le suffixe *ald* qui a formé en français une quantité de noms propres, d'abord avec des éléments germaniques, puis même avec des éléments latins : *Arnaud*, *Artaut*, *Gonault*, *Guénégaud*, *Reynault*, *Bonaud*, *Clairaud*, etc.

Grâce aux nombreux noms propres en *aud*, le suffixe s'est étendu à des noms communs désignant des personnes, des animaux, en leur donnant le plus habituellement une signification péjorative. Dans les substantifs *clabaud*, *crapaud*, *héraut*, *ribaud*, *baguenaude*, *gringuenaude*, etc., le radical est sans doute germanique ; dans *badaud*, *levraut*, *pataud* (de *patte*) et *quinaud* le radical est français. La dérivation est franchement péjorative dans les dérivés d'adjectifs : *finaud*, *lourdaud*, *noiraud*, *rustaud*, *salaud*.

2. **ND**. Ce groupe se trouve dans les participes futurs latins **andus**, **endus** qui, sous la forme féminine, ont donné au français quelques substantifs féminins en *ande* : *buande*, *buvande*, *filande*, *lavande*, *offrande*, *provende*, *viande*, d'où *buandier*, *buanderie* ; *filandière*, *lavandière*, etc.

3. **NS** (**ense**). Le latin **ensem**, par la forme populaire **ese**, est devenu en français *eis*, quelquefois *is*, puis *ois*, qui se change dans la langue moderne en *ais* : ainsi le suffixe latin aboutit à trois formes différentes en français : *is*, *ois*, *ais*. Il désigne, comme en latin, la descendance, le séjour.

Dérivés en *is* : *marquis* (homme de la marche), *pays* (homme du village), le *Parisis*, le *Beauvaisis*.

Dérivés en *ois* : *bourgeois*, *courtois*, *villageois*, *Albigeois*, *Bavarois*, *Carthaginois*, etc.

Dérivés en *ais* : *Anglais*, *Français*, *Orléanais*, à côté de *arlenois*, *alénois* (cresson *alénois*, d'Orléans). Notons toutefois que dans *Français*, *harnais*, *marais* et quelques autres, le suffixe primitif n'était pas le latin *ense*, mais un suffixe germanique, *isk*, qui s'est confondu avec lui.

4. **NT** (**mentu**). Ce suffixe **mentu** s'ajoutait en latin au radical du verbe : **ali-mentum, frag-mentum**. Le français a utilisé le suffixe tiré des verbes de la 1re conjugaison **a-mentum**, *ement* qui s'ajoute au radical du participe présent. C'est un des plus riches suffixes de la langue; puissant instrument de dérivation, il forme une quantité infinie de mots qui expriment soit l'action indiquée par le radical, soit l'état, soit l'objet qui résulte de cette action : *abaissement*, *aboutissement*, *accablement*, *achèvement*, *accroissement*, *adoucissement*, *allaitement*, *appartement*, *département*, etc.

Dans *blanchiment*, on a une contraction pour *blanchiement*, autre forme de *blanchoiement*, de *blanchoyer*; *châtiment* est de même pour *châtiement*, de *châtier*. *Compartiment*, *sentiment* sont des formes savantes pour *compartement* (cf. *département*), *sentement*.

(**Ante** et **antia**). Ils forment des participes présents et des substantifs verbaux féminins tirés de ces participes : ils deviennent en français *ant*, *ance* et s'ajoutent aux radicaux des verbes : ce sont des suffixes très abondants : *puissant*, *savant*, *créance*, *vengeance*.

5. **RD** (**ard**). Le suffixe allemand **hart** (fort), donne beaucoup de noms propres : **Meinhart, Reginhart**; ces

noms propres ont passé avec la terminaison *ard* au français qui a développé la formation avec des radicaux soit germaniques : *Aymard*, *Bernard*, *Guyard*, *Havard*, *Richard*, etc., soit français : *Hachard*, *Denisard*, *Nisard*, *Poupard*, *Vétillard*, etc.

Des noms propres, le suffixe est passé aux noms communs et a formé à l'aide de noms ou de verbes des substantifs qui désignent : des êtres vivants, avec un sens généralement dépréciatif : *bavard*, *criard*, *fuyard*, *grognard*, *mouchard*, *pillard*, *richard*, etc.; des objets : *billard*, *cuissard*, *placard*, *poignard*, *puisard*, etc.

6. **SM**, **ST**. **Ismus**, **ista** ont été pris par la formation savante sous les formes *isme*, *iste* (voir à la formation savante § 322).

Aster désigne une ressemblance incomplète avec l'idée qu'exprime le radical : **oleaster** (olivier sauvage). Le suffixe est devenu en français *astre*, *âtre* : *parâtre*, *marâtre*, *filiâtre*, *gentillâtre*. Il forme spécialement, à l'aide d'adjectifs, des adjectifs nouveaux qui expriment une qualité approchante : *bellâtre*, *blanchâtre*, *bleuâtre*, *brunâtre*, *douceâtre*, *finâtre*, *folâtre*, *jaunâtre*, *noirâtre*, *verdâtre*, etc. Il a une valeur légèrement dépréciative.

Conclusion. — Nous avons passé en revue les nombreux suffixes qui servent à former les noms et les adjectifs en les classant dans un ordre purement extérieur et artificiel.

Des suffixes s'ajoutent à des radicaux de substantifs, d'adjectifs, de verbes ou de mots invariables, et ils forment dans l'une ou l'autre de ces combinaisons soit des substantifs, soit des adjectifs. Parmi ces suffixes latins, les uns se sont maintenus seulement dans l'ancienne langue et ne survivent aujourd'hui que dans des mots isolés où ils ne sont plus sentis comme suffixes ainsi *ail*, *ain*, *as*, *aison*, *is*, etc. ; les autres ont duré jusqu'à nos jours et sont encore vivants : ainsi *eur* (fém.), *eur* (masc.), *u*, *esse*, *ise*, etc. D'autres se sont développés dans le cours de la langue : ainsi *ien* sorti de *en* précédé d'une palatale, *el* sorti à côté de *al* du

latin alem. Quelques-uns ont changé de signification et, par suite, de fonction : *age*, de suffixe collectif, est devenu suffixe de nom d'action; *aille* de suffixe collectif est devenu suffixe péjoratif.

Les suffixes proprement français sortis des suffixes latins sont :

able	*é*, *ée*	*il*
ade	*eau*, *elle*; *ereau*,	*il*, *ille*
age	*erelle*	*in*, *ine*
agne	*eil*, *eille*	*is* (= ensen)
aie	*ement*	*is*, *isse*; *ice*, *iche*
ail, *aille*	*erie*	*ise*
ain (de anum)	*esque*	*oche*
ais (*ois*)	*esse*	*oir*, *oire*
aison	*esse*	*ois*
al, *el*	*et*, *ette*	*ol*, *ole*
ant, *ance*	*euil*, *eul*, *eule*	*on*
ande, *andier*, *endière*	*eur*	*ot*, *otte*
ard, *arde*	*eur*, *eresse*, *euse*	*ouil*
as, *asse*	*eux*, *euse*	*té*
at	*ey*	*u*
âtre	*ien*, *ienne*	*uche*
aud, *aude*	*ie*	*ure*
ay	*ier*, *ière*	

Parmi ces suffixes, sont actuellement vivants, à divers degrés :

a) Formant des noms de choses, concrets ou abstraits : *age*, *ance*, *ement*, *oir*, *ure*, qui se joignent habituellement à des radicaux de verbes ; — *té*, *ée*, *esse*, *ise*, *eur* (verdeur), *erie*, *aille*, *ille*, *on* (veston), *is*, *ine*, qui se joignent à des radicaux de noms.

b) Formant des noms de personnes (substantifs ou adjectifs) : *ais*, *aise*; *ois*, *oise*; *ant*, *ante* (*ande*); *andier*, *eau*, *elle*, *ereau*, *erelle*, *ard*, *arde*; *aud*, *aude*; *eur*, *euse*; *eux*, *euse* (communeux); *ien*, *ienne*; *ier*, *ière*.

c) Formant des adjectifs : *able*, *ale*, *ele*, *âtre*, *é*, *ée*; *et*, *ette*; *eux*, *euse* (poudreux); *in*, *ine*, *u*.

Quelques-uns de ces suffixes peuvent passer d'une classe à l'autre.

On voit la variété de cette formation grâce à laquelle la pensée peut s'exprimer dans ses nuances les plus fines, les plus délicates. Cette richesse de la dérivation française fait contraste avec la singulière pauvreté de la dérivation germanique.

318. Suffixes verbaux. — La dérivation verbale est **simple** ou **complexe**.

La dérivation **simple** se fait à l'aide des suffixes *er*, *ir* qui donnent des verbes de la première conjugaison, quand le radical est un substantif et des verbes de la deuxième quand le radical est un adjectif : *mur*, *murer*; *blanc*, *blanchir*.

La dérivation est **complexe** quand, entre le radical et le suffixe de la terminaison, s'intercalent des suffixes spéciaux (qui servent également presque tous à former des noms) : ils ajoutent au verbe la signification particulière qu'ils donnent aux noms.

Verbes en *ailler* : *ferr-ailler*, *philosoph-ailler*, *rim-ailler*, *tir-ailler*, *touss-ailler*.

Verbes en *iller* : *brand-iller*, *fend-iller*, *mord-iller*, *point-iller*, *saut-iller*.

Verbes en *ouiller* : *gaz-ouiller* (de *gazer* = jaser), *bred-ouiller* (du vieux français *bredeler*, même sens).

Verbes en *eler* : *dent-eler* (de *dent-er*), *saut-eler* (de *saut-er*).

Verbes en *eter*, *oter* : *claqu-eter*, *craqu-eter*, *marqu-eter*, *crach-oter*, *suç-oter*, *tap-oter*.

Verbes en *onner* : *chant-onner*, *griff-onner*, *mâch-onner*.

Verbes en *asser* : *avoc-asser*, *écriv-asser*, *rêv-asser*

Verbes en *ocher* : *bav-ocher*, *flan-ocher*.

Ajoutons encore *piét-iner*, *pleur-nicher*, etc.

Enfin signalons le suffixe très fécond qui se présente sous les formes *oyer*, *ayer*, *eyer* ou même *ier* : *char*, *charroyer*, *charrier*; *vert*, *verdoyer*; *larme*, *larmoyer*; *net*, *nettoyer*; *onde*, *ondoyer*; *fête*, *festoyer*; *bègue*, *bégayer*; *planche*, *planchéier*, etc.

CHAPITRE II

FORMATION SAVANTE

319. De la formation savante, latine et grecque. — 320. Des procédés de composition et de dérivation de la formation savante.
I. Formation savante latine. — 321. Emprunts latins. — 322. Dérivation latine. — 323. Composition latine
II. Formation savante grecque. — 324. Emprunts grecs. — 325. Dérivation grecque. — 326. Composition grecque. — 327. Conclusion.

319. De la formation savante latine et grecque. — Nous avons vu (§ 16) l'histoire de cette formation savante qui emprunte d'abord au latin, puis au grec, une quantité de mots qu'elle introduit en français.

Nous savons, d'une part, comment la formation savante latine a d'abord eu recours au bas latin, c'est-à-dire au latin du moyen âge, et cela dès l'origine de la langue écrite ; comment ces mots tirés du bas latin ont augmenté insensiblement, se sont multipliés du XIIe siècle au XIVe, et ont fait enfin une véritable invasion au XVe ; comment, en même temps, les lettrés, se familiarisant de plus en plus avec les écrivains de l'ancienne Rome, s'adressèrent à cette époque au latin classique ; comment, au XVIe siècle, une réaction eut lieu qui essaya de réduire les emprunts, sans arriver à les supprimer ; comment ils continuent toujours au XVIIe siècle et au XVIIIe, d'une façon plus mesurée peut-être, et reprennent au XIXe siècle un développement plus considérable. La formation savante latine ne s'arrêtera que quand tout le lexique latin aura pénétré dans le lexique français.

D'autre part, le moyen âge ignorait le grec ou ne savait plus le lire, et quand les moines rencontraient des mots grecs dans les manuscrits latins, ils disaient : *graecum est, non legitur* (c'est du grec, on ne le lit pas). C'est au XIVe siècle qu'on recommence à l'étudier, d'abord à l'aide de traductions latines faites par les Italiens.

L'évêque Nicole Oresme, conseiller de Charles V, traduit les ouvrages d'Aristote, et alors, pour la première fois, paraissent des mots comme *aristocratie*, *démocratie*, *monarchie*. Ce n'est pas à dire qu'ils pénétrassent tout de suite dans la circulation. Le plus souvent, ils restaient confinés dans des œuvres peu répandues. Au XVIe siècle, la connaissance du grec reçut un développement considérable : les grands lettrés de la Renaissance étudient cette belle langue avec enthousiasme et des écrivains, tels que Rabelais, introduisent dans leurs œuvres des termes grecs. D'un autre côté, la terminologie grecque pénétrait par le latin dans le langage scientifique; puis, le latin se traduisant en français, les mots grecs deviennent français. Au XVIIIe siècle, le développement inouï des sciences naturelles amène une quantité infinie de mots grecs. On prend de tous côtés, sous toutes les formes, des mots simples ou composés, et même des radicaux grecs combinés en mots nouveaux suivant les lois de la composition grecque. Quelquefois on ajoute à des radicaux latins ou français des préfixes et des suffixes grecs, et cette masse de mots étrangers fait pénétrer dans notre langue des procédés de formation contraires à son génie.

Nous verrons plus loin les inconvénients de cette pénétration : constatons ici seulement que cette langue savante reste en grande partie étrangère aux gens qui ne connaissent pas le latin. Le peuple, qui ne peut parler qu'une langue intelligible pour lui, l'ignore, ou, s'il en adopte quelques expressions, les rapproche, au prix des plus singulières déformations, des mots qu'il connaît : ainsi *définition* devient pour lui synonyme de *fin* : *un travail qui n'a pas de définition; délibérer* de *libérer : un homme délibéré du service*. Les mots se déforment non seulement dans leur signification, mais dans leur aspect extérieur : *le carbonate de soude* devient *de la carbonade; le strapontin* d'un fiacre devient *le serpentin; le diabète* se change en *diablette ; le laudanum* en *lait d'ânon ; la goutte sciatique* en *goutte asiatique*, etc. : c'est ce qu'on appelle l'**étymologie populaire**. Le peuple, et en cela on

ne peut lui en vouloir, ne se décide pas à répéter les mots qu'il ne comprend pas; il faut qu'il établisse, d'une façon ou d'une autre, un rapport entre ces mots et ceux qui lui sont familiers. Quant à la langue commune et à la langue littéraire, elles se pénètrent de plus en plus de ces mots savants.

320. Des procédés de composition et de dérivation de la formation savante. — Les procédés de composition et de dérivation que la langue savante a introduits dans la langue populaire reposent sur le principe suivant : *le mot nouveau français créé par formation savante reproduit un type latin ou grec réel ou créé artificiellement.*

Ainsi *corporel*, *sébacé*, *tangible* représentent les types latins réels **corporalis**, **sebaceus**, **tangibilis** transportés directement dans la langue savante. Au contraire, *caudal*, *crustacé*, *explosible* correspondent à des types artificiels **caudalis**, **crustaceus**, **explosibilis** tirés des mots latins simples **cauda**, **crusta**, **explosus**. *Fabuliste* n'est point tiré de *fable*, mais d'un type latin **fabulista** tiré artificiellement de **fabula**.

De même pour la composition. Soit à former un composé signifiant « culture des abeilles »; le latin dit **apis** pour *abeille* et **cultura** pour *culture*; le composé latin serait **apicultura** sur le modèle de **agricultura** : **apicultura** sera transporté en français sous la forme *apiculture*.

Même principe pour la formation grecque. Sur le modèle de **amaurôsis** (obscurcissement) tiré de **amauros** (obscur), de **arthrôsis** (articulation) tiré de **arthros** (jointure), etc., la formation savante créera avec **névron** (nerf) le mot **névrôsis** et le traduira par *névrose*. Avec les deux mots **osteon** (os) et **lithos** (pierre), le grec aurait pu former **osteolithos**; c'est ce composé forgé régulièrement par les modernes qui deviendra le français *osteolithe* (os pétrifié).

I. Formation savante latine.

321. Emprunts latins. — Les emprunts latins forment la partie la plus considérable de notre lexique savant. Il est inutile d'en donner des exemples. Citons seulement des mots latins qui sont passés tels quels en français, sans la moindre appropriation : *ab irato*, *ab intestat* (pour *ab intestato*), *ad libitum*, *ad patres*, *ad unguem*, *ad valorem*, *a fortiori*, *a priori*, *a posteriori*, *Ave Maria*, *benedicite*, *caput mortuum*, *credo*, *cruor*, *deleatur*, *ecce homo*, *ex professo*, *ex cathedra*, *ex voto*, *fac simile*, *impromptu*, *oremus*, *quolibet*, *rossolis*, *semper virens*, *semen-contra*, *Te Deum*, *tu autem*, *vice versa*, *vertex*, etc. Nous verrons d'autres emprunts à la composition par particules.

322. Dérivation latine. — Voici la liste des plus importants suffixes latins transportés en français :

Suffixes nominaux :

ium, employé en chimie : *aluminium*, *potassium*, *sodium*.

icus, fr. *ique*, forme des adjectifs : *chimique*, *ferrique* (à distinguer du suffixe grec **ikos**).

aceus, **eus**, fr. *acée*, *ée* désigne les familles botaniques : *liliacées*, *liliées ; renonculacées*, *renonculées*.

alis, qui affecte dans la dérivation savante les mêmes formes que dans la dérivation populaire : *al*, *ial* et *el*, *iel* : *caudal*, *pictural*, *abbatial ; casuel*, *circonstanciel*.

tudo, fr. *tude* : *amplitude*, *décrépitude*, *exactitude*, *longitude*.

ulum, fr. *ule* : forme des diminutifs : *ovule*, *pilule* ; avec intercalation de **ic** : *clavicule*, *théatricule*.

ianus, **iana**, fr. *ien*, *ienne*, suffixe d'origine populaire adopté par la formation savante et qui s'ajoute au radical des mots terminés en *ique* : *logique*, *logicien ; rhétorique*, *rhétoricien*.

arius, fr. *aire*. *Aire* est la forme savante du suffixe populaire *ier* : *égalitaire*, *humanitaire*, *primaire*, *prolétaire*.

ationem. fr. *ation*, remplace le suffixe populaire *aison*

de même origine : *dérivation*, *formation*, *organisation*.

atorem, fr. *ateur*, remplace le suffixe populaire *eur* de même origine : *aspirateur*, *organisateur*. Comparez *filer*, *fileur*, *filateur*.

atorium, fr. *atoire : accusatoire*, *blasphématoire*. La langue avait perdu la propriété de former des adjectifs à l'aide du suffixe *oir*, *oire* de même origine; elle ne produisait que des substantifs masculins ou feminins : *fermoir*, *écumoire*. La langue savante a fait reparaître les adjectifs.

atura, fr. *ature*, tend à remplacer la forme populaire *ure : courbature*, *filature*, *ossature*.

atum, fr. *at*, répond au suffixe populaire *é* : *externat*, *internat*, *voluntariat*.

itatem, fr. *ité : amovibilité*, *culpabilité*. La langue populaire, de *amable* avait tiré *amableté*; la langue savante fait reparaître la forme latine : *amabilité*.

entem, **entia**, fr. : *ent*, *ence*. Ces suffixes étaient devenus dans la langue populaire *ant*, *ance*. La langue savante fait reparaître la voyelle latine **e** : *imminent*, *imminence*; *prudent*, *prudence*.

iscus, fr. *esque*, par l'italien **esco**. Le suffixe italien introduit en français par les mots *dantesque*, *grotesque*, *pittoresque*, donne les dérivés nouveaux : *Aristophanesque*, *Moliéresque*.

ismus, **ista**, fr. : *isme*, *iste*. Ces suffixes désignent des notions abstraites, des doctrines, et les partisans de ces notions, de ces doctrines : *christianisme*, *royalisme*, *déisme*, *athéisme*, *journalisme ; royaliste*, *déiste*, *journaliste*. Des mots en *isme* peuvent exister sans correspondants en *iste*, et vice versa : *mysticisme*, *spécialiste*, et même, quand les deux formes se rencontrent, elles ne se correspondent pas : ainsi *naturaliste* n'a rien de commun avec *naturalisme*.

Suffixes verbaux. — C'est le suffixe verbal **er** souvent précédé de **i** : *transfuser*, *conférencier*. et le suffixe **iser** : *général*, *généraliser*.

323. Composition latine. — La composition savante reproduit naturellement la formation latine des composés, soit qu'on transporte en français un composé latin réel (*agriculture*), soit que l'on prenne deux mots latins, qu'on les compose d'après les lois latines et qu'on transporte en français ce produit artificiel.

La composition savante combine : 1° des mots entre eux; 2° des préfixes avec des mots.

1° *Composés de mots.* — On a des substantifs ou des adjectifs formés d'adjectifs et de substantifs : *multicolore*, *multiforme*; d'adjectifs et d'adjectifs : *uniréfringent*; d'adverbes et d'adjectifs : *bicarboné*; de substantifs et substantifs : *aqueduc*, *viaduc*, *fulmicoton*, *cunéiforme*; surtout de substantifs et de radicaux verbaux : *régicide*, *viticole*, *fumivore*, *calorifère*.

Rangeons ici les verbes en *ifier* et en *éfier*, qui se composent d'un attribut et d'un verbe. Les verbes en *ifier* répondent aux verbes latins en **ificare** : **sanctificare**, *sanctifier*; **versificare**, *versifier*; les dérivés sont en *ificateur*, *ification* (*versificateur*, *versification*). Les verbes en *éfier* viennent de verbes latins en **efacere** : **liquefacere**, *liquéfier*; **stupefacere**, *stupéfier*; **torrefacere**, *torréfier*; les dérivés sont en *éfacteur*, *éfaction* (*liquéfacteur*, *liquéfaction*).

2° *Composés avec particules.* — La composition par particules fait reparaître sous une forme presque entièrement latine des particules qui sont, les unes perdues par le français, les autres conservées sous une forme plus ou moins modifiée par la forme populaire.

Ab.	Emprunts : *abdiquer*, *aberration*, *absorber*, etc. Composés nouveaux : *abducteur*, *ablégat*.
Ad.	Emprunts : *adapter*, *addition*, *applaudir*. Composé nouveau : *adducteur*.
Ante ou **anti.**	Emprunts : *antécédent*, *antépénultième*. Composés nouveaux : *antichambre*, *antidater*, *antédiluvien*.
Circum.	Emprunts : *circonférence*, *circonvenir*.

Composés nouveaux : *circumpolaire*, *circumnavigation*.

Cis (en deçà). Emprunts : *cispadan*, *cisrhénan*, etc.
Composés nouveaux : *cisleithan*.

Cum. La plupart des mots latins commençant par **cum** (**com**, **con**, **cor**, **col**, **co**) ont été réintroduits en français, et des formations nouvelles ont encore augmenté la liste infinie de ces composés savants : *commensal*, *construire*, *convenir*, *correspondre*, *coefficient*, *codétenu*.

Contra. Emprunts : *contradiction*.
Imitation : *contravention* (lat. **contraveniens**).

De. Emprunts : *décerner*, *déclarer*.

Dis, di. Emprunts : *dilapider*, *divulguer*, *dispenser*, *disputer*.
Composés nouveaux : *disconvenir*, *disculper*, *discréditer*.

E, ex. Emprunts : *excellence*, *exposer*, *éliminer*, *énumérer*.
Emploi nouveau qui devient populaire : *ex-ministre*, *ex-préfet*.

Extra. Emprunts : *extraordinaire*, *extravagant*.
Composés nouveaux : *extrajudiciaire*, *extra-fin*, *extra-légal*, etc. *Extra* devient substantif dans la langue populaire : *faire un extra*.

In (dans). Emprunts : *illustrer*, *implorer*.
Composés nouveaux : *infiltrer*, *injecter* ; *in-folio*, *in-dix-huit*.

In (non). Emprunts : *injuste*, *inexorable* ; forme aujourd'hui une quantité infinie d'adjectifs négatifs dont le simple, le plus souvent, n'existe pas : *inextinguible*, *implacable*, etc. ; *extinguible*, *placable* n'existent pas.

Inter. Emprunts : *intercaler*, *intercéder*.
Composés nouveaux : *international*, *interocéanique*, etc.

Intra. Emprunt : *intrinsèque.*
Composés nouveaux : *intra-marginal*, *intra-tropical*, etc.

Intro. Emprunt : *introduire.*
Composé nouveau : *intromission.*

Ob. Emprunts : *observer*, *occulte*, *opprimer.*
Composés nouveaux : *objectif*, *obovale.*

Paene (presque). Emprunt : *péninsule.*
Composé nouveau : *pénombre.*

Per. Emprunts : *perfection*, *perforer*, *persévérer.*
Composés nouveaux : *persifler*, *perspective*, *persécuter.*

Post. Emprunts : *post-scriptum*, *posthume.*
Composés nouveaux : *postdater*, *postposer.*

Prae. Emprunts : *précéder*, *prédestiner.*
Composés nouveaux : *prédominer*, *prédisposer*, *préhistorique.*

Praeter. Emprunts : *prétérit*, *prétérition.*

Pro. Emprunts : *procéder*, *produire.*
Composés nouveaux : *proéminence*, *protubérance.* Au XVIe siècle, dans certains mots populaires, *pour* s'est changé en *pro* sous l'influence savante : *pourmener*, *promener ; pourfil*, *profil.*

Quasi (presque). Composés nouveaux : *Quasi-contrat*, *quasi-fou.*

Ré appartient à la langue savante quand il a l'accent aigu : *réformer*, *répression*, *réorganiser* (§ 294).

Retro. Emprunts : *rétroagir*, *rétrograder.*
Dérivés nouveaux : *rétroactif*, *rétrogradation*, etc.

Sub. Emprunts : *subjuguer*, *subsister.*
Composés nouveaux : *subdiviser*, *subordonner.*

Satis (assez). Emprunt : *satisfaire*, d'où *satisfaction.*

Super. Emprunt : *superficie*, *superflu.*
Composés nouveaux : *superfin*, *superposer.*

Supra.	Composés nouveaux : *supra-sensible*, *supra-terrestre*.
Trans.	Emprunts : *transférer*, *transformer*. Composés nouveaux : *transalpin*, *transfuser*.
Ultra.	n'a formé qu'un composé *ultramontain*, mais tend à devenir populaire : *ultra-royaliste*.
Vice.	Composés nouveaux : *vice-amiral*, *vice-roi*.

Ajoutons : **bene** (*bénédiction*), **male** (*malédiction*) et les adverbes de quantité **bis**, **tri**, **quadri**, **quinti** dans *bisannuel*, *bivalve*, *trifolié*, etc.

Ces exemples montrent l'étendue de cette formation savante qui désorganise lentement le parler populaire[1].

II. Formation savante grecque.

La formation grecque emprunte des mots grecs, ou elle en tire des dérivés ou des composés.

324. Emprunts grecs. — La liste des mots empruntés directement du grec est très considérable.

Voici quelques exemples pris seulement dans la lettre **a** : acalèphe, acéphale, adynamie, agaric, agiologie, aloès, alopécie, amaurose, amorphe, anacoluthe, analyse, androgyne, anémie, anthère, aorte, aphasie, aphérèse, aphonie, apocryphe, apologie, aponévrose, apophtegme, apoplexie, apostrophe, aptère, apyrexie, arthrite, asphyxie, atonie, etc.

1. L'enseignement pratique de la langue peut, du moins, en tirer parti quand on s'adresse à des élèves ignorant le latin ; car les mots de formation savante, connus des élèves, peuvent représenter utilement les mots latins que ceux-ci ignorent. La grammaire historique a besoin du latin dans les questions d'origine. Or il arrive souvent que le type primitif latin se retrouve intact dans un dérivé savant : *frêle* vient du latin **fragilis** représenté par *fragile* ; *meuble* de **mobilis** conservé dans *mobile* ; *mûr* de **maturus** conservé dans le dérivé *maturité* (lat. **maturitatem**), etc.

325. Dérivation grecque. — Les suffixes sont peu nombreux :

ia (ία) fr. *ie*, qui se confond avec le suffixe d'origine latine *ie* (§ 315), forme avec des préfixes des parasynthétiques nominaux : *pétale*, *apétalie* (absence de pétale).

ique (ικός) se distingue du suffixe d'origine latine *ique* en ce qu'il est toujours précédé de la syllabe *at* : *arome*, *aromatique*.

ose (ωσις). Sur le modèle de *amaurose*, les médecins créent des dérivés en *ose* : *gastrose*, *névrose*, etc., qui indiquent une affection morbide.

itis (ίτις) fr. *ite*. Sur le modèle de *arthrite*, *néphrite*, les médecins créent des mots féminins en *ite* : *bronchite*, *pharyngite*, où *ite* indique une inflammation.

ités (ίτης) fr. *ite*. Sur le modèle de *malachite*, *pyrite*, les minéralogistes créent des masculins en *ite* pour désigner les minéraux : *anthracite*, *granite*, *lignite*, etc.

Ce suffixe *ite* a été étendu à la chimie, en changeant de genre, pour désigner des sels : *sulfites*, et l'analogie exercée par le mot latin **muriatum** (sel de saumure) a fait créer le suffixe *ate* pour désigner des sels plus oxygénés : *sulfate*.

326. Composition grecque. — La composition grecque combine des mots soit avec des mots, soit avec des particules.

1° *Composés de mots*. — Ils sont innombrables. On peut, d'une façon générale, les diviser en deux groupes : le premier où certains mots jouent le rôle de préfixes ou déterminants ; le second, où certains autres mots jouent le rôle de suffixes ou déterminés. Ils sont substantifs ou adjectifs.

a) **anthropo**-*logie*, -*morphe* ; — **chrono**-*mètre*, -*scope* ; — **crypto**-*carpe*, -*céphale*, -*game*, -*pode* ; — **électro**-*aimant*, -*chimique*, -*dynamique*, -*graphe*, -*lyse*, -*lyte*, -*mètre*, -*phore*, -*scope*, -*thérapie* ; — **gastr**-*algie*, **gastro**-*cèle*, -*encéphalite*, -*logie*, -*thoracique*, etc. Citons ensuite

comme principaux préfixes : **hémato-**, **hémi-**, **hydro-**, **méso-**, **ostéo-**, **paléo-**, **photo-**, **pseudo-**, **thermo-**, etc.

b) *Céphal-*, *névr-*, *odont-*, *ophthalm-***algie** ; — *aristo-*, *démo-*, *plouto-***cratie** ; — *anthropo-*, *auto-*, *épi-*, *hélio-*, *holo-*, *paléonto-***graphie**. Citons encore comme principaux suffixes : **-logue**, **-logie**, **-logique** ; **-manie**, **-mane** ; **-mètre**, **-métrie**, **-métrique** ; **-morphie**, **-morphisme** ; **-oïde** ; **-orama** ; **-scope**, **-scopie**, etc.

Un assez grand nombre de composés de ce genre sont mal faits : ainsi *hydro-gène*, *oxy-gène*, car *gène* en grec ne signifie pas « produit » mais « né » (cf. *Eu-gène* = bien né) ; de même *hectomètre*, *kilomètre* devraient être *hécatomètre*, *chiliomètre*.

D'autres sont hybrides, c'est-à-dire qu'à un radical latin on a ajouté un radical grec : *déci-mètre*, *centi-mètre*, *milli-mètre*[1], ainsi qu'une foule de mots terminés en *-algie*, *-game*, *-logie*, *-manie*, etc., ou qui commencent par *philo*, *néo*, *pseudo*, etc. Ces éléments grecs sont devenus en quelque sorte indigènes, et on en arrive à créer des mots comme *bureaucratie*.

Notons enfin les composés formés de deux termes latins ou français, dont le premier élément est terminé par la voyelle de composition grecque **o** : *franco-anglais*, *gallo-romain*, *austro-hongrois*, etc.[2].

2° *Composés de particules.*

1. **a-** privatif ; **an-** devant voyelle (Cf. en latin **in-**). — Emprunts : *abîme*, *acatalepsie*, *acéphale*, *agalactie*, *amorphe*, *apathie*, *apepsie*, *aphonie*, *asphyxie*, *ataraxie*, *athée*, *atome*, *atonie*, *atrophie* ; — *anarchie*, *anomal*, *anonyme*, etc.

Composés nouveaux : *achromatique*, *acotylédone*, *anéroïde*, *apétalie*, *apode*, *athermane*, *atone*, *azote* ; — *anaryen*, *anesthésie*, *anurie*.

1. *Décimètre*, *centimètre*, *millimètre* sont même doublement hybrides, puisque, outre que *déci-*, *centi-*, *milli-* sont des radicaux latins, ils signifient *dix*, *cent*, *mille*, et non *dixième*, *centième*, *millième*.

2. *Heroï-comique*, *tragi-comédie* sont formés d'après le même principe ; mais la voyelle de liaison est *i* et non *o*.

2. **amphi-**. — Emprunts : *amphibie*, *amphibologie*, *amphibraque*, *amphithéâtre*.

Composés nouveaux : *amphiptère*, *amphiarthrose*.

3. **ana-**. Emprunts : *anabaptiste*, *anachorète*, *anacoluthe*, *anagramme*, *analogie*, *analyse*, *anathème*, *anatomie*.

Composés nouveaux : *anamorphique*, *anasarque*.

4. **anti-**. Emprunts : *antagoniste*, *antarctique*, *antichrèse*, *antidote*, *antinomie*, *antipathie*, *antiphrase*, *antipodes*.

Composés nouveaux : *antipyrétique*, *antipyrine*, *antiseptique*, *antispasmodique* ; avec des mots français : *antichrétien*, *antimonarchique*, *anticonstitutionnel*, *antisocial*.

Dans cette dernière composition, où il tend à devenir populaire, **anti-** forme le plus souvent des parasynthétiques : *anti-monarch-ique* signifie « qui est (*-ique*) contre (*anti-*) la monarchie ». De même les mots suivants : *anti-divin*, *anti-évangélique*, *anti-humain*, *anti-naturel*, *anti-patriotique*, *anti-scientifique*, *antiscorbutique*, *anti-systématique*.

Quelquefois aussi, **anti-** conserve sa valeur d'adverbe : *anti-nature*, *anti-pape*. Quelquefois même, il représente purement et simplement une préposition : Dentifrice *anti-carie* ; de même dans *anti-moine*.

5. **apo-**. — Emprunts : *aphérèse*, *Apocalypse*, *apocope*, *apocryphe*, *apogée*, *apologie*, *apologue*, *apophyse*, *apoplexie*, *apothéose*, *apostasie*, *apostrophe*, etc.

Composés nouveaux : *aphélie*, *apophonie* (qui traduit l'allemand *Ablaut*), *apothème*, etc.

6. **archi-**. Emprunts : *archiâtre*, *archidiacre*, *archimandrite*, *architecte*.

Composés nouveaux : *archiduc*, *archiprêtre*, etc.

Cette particule s'emploie également dans la langue moderne avec la valeur d'un augmentatif, particulièrement avec les adjectifs ayant une signification défavorable. On forme ainsi des mots tels que : *archi-bête*, *archi-fou*, *archi-vilain*, etc. On l'emploie même jointe à des participes, comme dans cette phrase remarquable de Töpfer (*Voyages en Zig-*

Zag, II, 1re j.) : « C'est qu'elle nous est *archi-* et super-*connue*. » Ici **archi-** a la valeur d'un superlatif.

7. **cata-**. Emprunts : *catachrèse*, *cataclysme*, *catalectique*, *catalepsie*, *catalogue*, *cataplasme*, *cataracte*, *catarrhe*, *catastrophe*, *catéchisme*, *catéchumène*, *catégorie*, *catholique*, etc.

Composés nouveaux : *catapétale*, *catacaustique*, etc.

8. **dia-**. Emprunts : *diabète*, *diadème*, *diagnostic*, *dialecte*, *dialogue*, *diamètre*, *diaphane*, *diaphragme*, *diarrhée*, *diarthrose*, etc.

Composés nouveaux : *diacaustique*, *diacoustique*, *diapason*, etc.

9. **dis-** ou **di-**. Emprunts : *dissyllabe*, *distique; —diglyphe*, *dilemme*, *dimètre*, etc.

Composés nouveaux : *distyle*, *dispondée; —diandrie*, *diœcie*, *dièdre*, etc.

10. **dys-**. Emprunts : *dyscole*, *dysenterie*, *dyspepsie*, *dysurie*, etc.

Composés nouveaux : *dyslalie*, *dysopie*, *dyspnée*.

11. **ec-**, devant les voyelles : **ex-**. (Cf. en latin *e*, *ex*) Emprunts : *ecchymose*, *éclectique*, *éclipse*, *eczéma; -exanthème*, *exarque*, *exégèse*, etc.

Composé nouveau : *ecdémique*.

12. **en-**. Emprunts : *encéphale*, *encyclique*, *énergie*, *énergumène*, *enthousiasme*, *enthymème; —emblème*, *embolisme*, *embryon*, *emphase*, *emphytéose*, *emplâtre*, *empyrée*, etc.

Composés nouveaux : *enchorique*, *énostose*; *—emmésostome*, *emmorphose*, etc.

13. **endo-**. Emprunt : *endogène*.

Composés nouveaux : *endobranche*, *endocarpe*, *endocéphale*, *endoderme*, *endogone*, *endosmose*, etc.

14. **ento-**.

Composé nouveau : *ento-zoaire*.

15. **épi-**. Emprunts : *épacte*, *épenthèse*, *éphèbe*, *éphémère*, *éphialte*, *épicène*, *épichérème*, *épidémie*, *épiderme*, *épigastre*, *épigramme*, *épigraphie*, *épilepsie*, *épilogue*, *Epiphanie*, *épisode*, *épithalame*, *épithète*, *épode*, *époque*, etc.

Composés nouveaux : *épicycle*, *épigénésie*, *épilaryngien*, *épinème*, *épizootie*, etc.

16. **eu-**. Emprunts : *eucharistie*, *Euménides*, *Eugène*, *eufraise*, *évangile*, *Evergète*, etc.

Composés nouveaux : *euchrôme*, *euchylie*, etc.

17. **exo-**. Emprunts : *exocet*, *exomphale*, *exotérique*.

Composés nouveaux : *exogène*, *exorrhize*.

18. **hyper-**. Emprunts : *hyperbole*, *hypermètre*, etc.

Composés nouveaux : *hyperboréen*, *hypercritique*, *hypertrophie*, etc.

En chimie, ce préfixe, très employé dans la nomenclature, est souvent confondu avec **per-**, p. ex. *hyperchlorure* et *perchlorure*.

19. **hypo-**. Emprunts : *hypallage*, *hyphen*, *hypocondre*, *hypocrite*, *hypogastre*, *hypoténuse*, *hypothèque*, *hypothèse*, *hypotypose*, etc.

Composés nouveaux : *hyphémie*, *hypophylle*, etc.

Dans la nomenclature chimique, ce préfixe tient une place importante : *hypoazotique*, etc.

20. **is-**. La particule grecque εἰς ne se trouve guère que dans le mot *ép-is-ode*.

21. **meta-**. Emprunts : *métabole*, *métamorphose*, *métaphrase*, *métaplasme*, *métathèse*, *métempsychose*, *météore*, *méthode*, *métonymie*, etc.

Composés nouveaux : *métacentre*, *métagramme*, *méthylique*, *métaphysique*.

22. **palin-**. Emprunts : *palimpseste*, *palingénésie*, *palinodie*, etc.

Composé nouveau : *palimbacchique*.

23. **para-**. Emprunts : *parabole*, *paradigme*, *paradoxe*, *paragraphe*, *Paralipomènes*, *parallèle*, *paralysie*, *parasite*, etc.

Composés nouveaux : *parachronisme*, *paracentrique*, *paraplexie*, etc.

Dans les mots nouveaux *paramagnétisme* et *paramagnétique*, la particule **para-** signifie « parallèle ».

24. **péri-**. Emprunts : *périanthe*, *péricarpe*, *périgée*, *périmètre*, *période*, *périoste*, *péripatétique*, *péripétie*, *périphrase*, *périple*, *péripneumonie*, *péristyle*, *péritoine*, etc.

Composés nouveaux : *périchondre*, *péricolpite*, *périderme*, *périgone*, *périhélie*. Joignons-y le terme grammatical *périphonie*, qui traduit très maladroitement l'allemand **Umlaut**.

25. **pro-**. Emprunts : *problème*, *proboscide*, *prodrome*, *programme*, *prolégomènes*, *prologue*, *pronostic*, *prophète*, *protase*, *prothèse*, etc.

Composés nouveaux : *prognathe*, etc.

26. **pros-**. Emprunts : *prosélyte*, *prosodie*, *prostase*, *prosthèse*, etc.

Composé nouveau : *prosenchyme*.

27. **syn-**. Emprunts : *syllabe*, *syllepse*, *syllogisme*, *symbole*, *symétrie*, *sympathie*, *symphonie*, *symptôme*, *synagogue*, *synallage*, *synchronisme*, *syncope*, *syncrétisme*, *syndic*, *synecdoque*, *synode*, *synonyme*, *synoptique*, *syntaxe*, *synthèse*, *système*, *syzygie*, etc.

Composés nouveaux : *sympétalique*, *sympode*, *synanthé*, *synclinal*, etc.

Les dérivés de ces composés sont, en général, formés sur les dérivés grecs correspondants : ainsi, *démocratie* donne *démocratique*. Quand le mot grec a pénétré dans la langue, il peut recevoir un suffixe français : *syndic* donne *syndical*. Comparez *syntactique* et *syntaxique*, l'un dérivé du mot grec, l'autre du mot français.

327. Conclusion. — Au point de vue de la pureté de la langue, on peut déplorer cette formation grecque et latine qui désorganise le français. Au point de vue de la civilisation, on doit la considérer comme un fait bienfaisant et nécessaire. La formation savante latine répond au mouvement de la civilisation latine au moyen âge. Le progrès pour la France ancienne a consisté à arrêter les invasions barbares, à écraser la féodalité et à faire triompher les principes romains de l'unité d'administration et de l'unité de lois. Ce retour au passé de la Rome impériale, et les triomphes successifs de la monarchie et des légistes sur les seigneurs féodaux et le droit coutumier, entraînèrent un retour vers la langue latine. Plus tard, à la fin du moyen âge, la Renaissance

ramena la culture latine et la culture grecque qui apportèrent dans le courant général une foule d'idées anciennes et de termes anciens. Les grands écrivains s'inspirèrent pour le fond des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, et pour la forme de la belle langue de Cicéron, de Tite-Live et de Virgile.

D'un autre côté, dans la période moderne, le triomphe de la science amena le triomphe de la langue grecque. Le grec, par suite de circonstances historiques particulières et grâce à un ensemble de qualités de premier ordre, devint la langue de la science. Comme la science appartient à tous les peuples, qu'elle est universelle, il lui faut une terminologie qui ne soit pas plus française qu'anglaise ou allemande, et voilà pourquoi le grec s'impose invinciblement. Dans cette lutte entre la science, fait universel, et les langues, faits propres à des groupes très restreints d'hommes, la victoire reste à la science.

CHAPITRE III

EMPRUNTS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

328. Des mots d'origine étrangère. — 329. Emprunts celtiques. — 330. Emprunts grecs. — 331. Emprunts germaniques. — 332. Emprunts slaves — 333. Emprunts aux langues romanes. — 334. Emprunts aux langues orientales. — 335. Argot, onomatopée.

328. Des mots d'origine étrangère. — Nous avons déjà, dans l'Introduction, signalé à chaque période de l'histoire de la langue l'influence exercée sur le vocabulaire français par diverses langues étrangères, d'abord par le celtique et les idiomes germaniques qui ont laissé quelques traces, le premier dans la langue des Romains vainqueurs, les autres dans le parler des vaincus adopté par les Francs vainqueurs. A ces éléments anciens, il faut ajouter certains mots grecs introduits dans le roman par la voie populaire et quelques

mots hébreux et arabes, termes religieux ou scientifiques, ou termes d'industrie et de commerce. Nous avons constaté ensuite l'importation, au XVIe siècle, de mots espagnols, et surtout italiens; l'invasion, à partir de la fin du XVIIIe siècle, de l'anglais, et enfin l'extension illimitée, au XIXe, du néologisme qui emprunte à n'importe quelle source ses moyens d'expression.

Avant d'étudier en détail l'influence de chacune des langues étrangères sur la nôtre, il faut rappeler une loi à laquelle sont soumis ces mots exotiques. Tous, plus ou moins, ils perdent avec le temps leur physionomie propre, et, transformant leur prononciation, sinon leur orthographe, finissent par s'assimiler complètement au français. Ainsi le mot ancien haut-allemand **marahskalk**, en passant dans le latin populaire, est devenu *mariscalcus*, fr. *mareschal*, *maréchal*. Le mot français *redingote* représente le mot anglais **ridingcoat** modifié dans son orthographe et sa prononciation. Si nous écrivons *wagon* comme dans la langue originaire, nous prononçons *vagon*. Ainsi, tout mot d'origine étrangère arrive à se dépouiller de son caractère national et à se naturaliser.

329. Emprunts celtiques. — La première langue que le latin rencontra en Gaule est le celtique qu'il fit disparaître (§ 6). Le celtique a laissé des traces nombreuses dans les noms géographiques (§ 129), quoique l'on soit porté aujourd'hui à voir, dans plusieurs des noms qui ne se réduisent pas à des éléments celtiques, des mots de langues antérieures que les Gaulois trouvèrent sur le sol de la Gaule quand, de la Germanie, ils étendirent leur empire jusqu'à l'Atlantique.

Quant aux mots de la langue courante, on en compte peut-être une quarantaine d'origine celtique dont certains avaient déjà pénétré dans le latin et avaient revêtu une forme latine. Parmi les quelques centaines de mots gaulois que citent les anciens, un très petit nombre se retrouve dans la langue populaire romane : **alauda**, v. fr. *aloe*, resté dans le diminutif *alouette;* **arepennis**, *arpent;*

beccus, *bec*; **betulla**, *boule* (d'où *bouleau*); **braca**, *braie*; **carrum**, *char*; **cervisia**, *cervoise*; **margila** (dérivé de **marga**), v. fr. *marle*, fr. mod. *marne*.

Il existe une trentaine ou une quarantaine de mots, les uns communs aux autres langues romanes, les autres propres au français, qu'on ne peut ramener à aucun radical latin ou germanique, mais où l'on retrouve facilement les racines celtiques; on est en droit d'y voir des mots gaulois : *bouge*, *breuil*, *bruyère*, *chai*, *claie*, *drille*, *dru*, *gale*, *grève*, *musser*, *pièce*, *quai*, *ruche*, *tamis*, *vergne*, etc.

A ces mots anciens, ajoutons des mots venus plus récemment du bas-breton : *biniou*, *darne*, *dolmen*, *goëland*, *menhir*, etc.

330. Emprunts grecs. — Les mots grecs venus par voie populaire sont peu nombreux. Les uns ont passé au français par l'intermédiaire du latin qui les avait adoptés : gr. **episcopos**, lat. *episcopus*, fr. *evêque*; gr. **monachos**, lat. *monachus*, fr. *moine*. Les autres sont des mots du bas-grec, du grec byzantin, transportés dans le latin du moyen âge ou dans le français à la suite des relations commerciales et politiques qui unirent l'Occident à l'Orient, du IXe siècle au XIe : gr. **apotheki**, bas-grec **botheki**, fr. *boutique*; **hemicrania**, bas-grec **migrania**, *migraine*; *besant* (monnaie de Byzance); *câble*, v. fr. *caable*, *chaable* (machine de guerre), d'où *accabler*.

331. Emprunts germaniques. — Au VIe siècle, l'invasion germanique modifia l'aspect de l'Europe occidentale et, dans une certaine mesure, ses idiomes.

En Gaule, une première invasion commence avec Clovis et se continue jusqu'à Dagobert; c'est celle des Francs Neustriens qui viennent des Flandres.

Un peu plus tard, sous les maires du palais, une nouvelle invasion, celle des Francs Austrasiens, venus des régions rhénanes, retrempe à l'est le fonds germanique, déjà romanisé en Neustrie; elle dure jusqu'à Charlemagne.

De là une double série de mots germaniques venant, les premiers entre le VIe siècle et le VIIe d'un dialecte bas-francique, les autres entre le VIIe et le IXe du haut-francique.

Au IXe siècle, les Danois, les *hommes du Nord* (*Northmen*) apportent dans la région qui fut appelée de leur nom, Normandie, quantité de mots norrois [1]. Parmi ces mots, un grand nombre restèrent comme termes géographiques, quelques-uns pénétrèrent dans la langue courante.

Les mots germaniques qui ont ainsi pénétré en français sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, dans trois périodes différentes, sont assez nombreux. Les plus anciens appartiennent aux diverses langues romanes, d'autres sont particuliers au français.

Substantifs

agace
agrafe
agrès
aigrette
alleu
alise
amarre
anche
arroi
auberge
aune
avarie

bac
balle
ban
banc
bande
baudrier
bedeau
beffroi
beignet
bélier
berme
bief
bière
bille
bitte
bliaut
bloc
bois
bord
bosse
bot
boulevard
bourg
bout
braise
brandon
braque
brèche
brelan
brette
brodequin
brouée
brouet
bru
bruine
butin

caille
cane
canif
caque
carcan
chaloupe
chambellan
chouette
clinquant
coiffe
cotte
crabe
crampe
crampon
crèche
crémaillère
crique
croupe

1. Le norrois ou nordique est la langue primitive des peuples scandinaves ; elle s'est conservée à peu près intacte dans l'irlandais ; elle s'est transformée, avec le temps, en suédois, norwégien, et danois ; le norrois se rattache au bas-allemand.

dard
désarroi
digue
drageon
drague
drèche
drogue
dune

écaille
échafaud
échanson
écharpe
échasse
échevin
échine
échoppe
éclisse
écot
écrevisse
écume
écurie
élingue
émail
émoi
empan
épeiche
éperon
épervier
épois
escrime
esquif
est
esturgeon
étal
étangue
étape
étau
étoffe

étrier
étuve

falaise
fanon
fard
faucon
fauteuil
feutre
fief
flaque
flan
flèche
foc
fourrage
fourreau
fourrier
framboise
fresange
fret
frimas
froc

gabelle
gaffe
gage
gal
gant
garenne
garou
gâteau
gauchoir
gaude
gaufre
gaule
gazon
gerbe
gerfaut
gonfanon

grappe
grès
grimace
groseille
groupe,
gruau,
guerdon
guerre
guet
guichet
guille
guimpe
guipure
guise

haie
haillon
halage
hâle
halle
hallebarde
halte
hamac
hameau
hanap
hanche
hanneton
hanse
harangue
hareng
haro
hâte
hauban
haubert
haveron
havet
hâvre
heaume
héraut

héron
hêtre
homard
houblon
houe
houseaux
housse
houx
huche
hune
hutte

jardin

laiche
latte
layette
lippe
liste
loquet
lot

malle
manne
mannequin
marc
marche
maréchal
marque
marsouin
mât
matelot
meurtre
mitaine
mite
moue
mouette
mousse
mulot

nord
noue
nuque

orgueil
ouest

quille

race
rade
rang

rat
regain
rochet
roseau
rosse

sale
salle
saule
sénéchal
sillon
souhait

soupe
sud
suie

targe
tas
taudis
tillac
tonne
touaille
touffe
toupet

trappe
tréteau
trêve
tuyau

vacarme
vague
varangue
varech
vase (f.)
vilbrequin

Adjectifs

affreux

blafard
blanc
blême
blette
bleu
brun

drôle

frais
franc

gai
gaillard
galant
gauche
gris

hardi

hargneux
hâve

joli

laid
lige
lisse

madré

marri
mignard
mignon

riche

saur
sûr

terne

Verbes

adouber

baafouer
baudir
blesser
blinder
bramer
brandir
branler
briser
broncher

brouir
brouter
broyer

choisir
chopper
choquer
cingler
clabauder
clapir
cracher

danser
dauber
déchirer
défalquer
déguerpir
dérober

éclater
écraser
effrayer
élaguer

émousser
épargner
épeler
épier
équiper
esquiver
étayer

frapper
fournir

gaber
gâcher
gagner
galoper
garder
garer
garnir
gaspiller
glapir
glisser
goder
gratter
graver
grimper
grincer
gripper
grommeler
guérir
guerpir
guider
guiller
guinder
haïr
hanter
happer
héberger
hisser
hocher
honnir
jaser
lécher
leurrer
loger
marcher
nantir
navrer
pincer
radoter
râler
râper
regretter
rider
rincer
river
rôtir
rouir
saisir
siller
suinter
tarir
tirer
toucher
traquer
voguer

Adverbes

guère, *trop*.

Si nombreux que soient ces mots, ils n'ont point modifié l'aspect de la langue française qui se les est assimilés et les a soumis aux lois de sa prononciation; une fois adoptés, ils ont eu le sort ultérieur des autres mots de la langue.

L'allemand moderne a peu donné au français. Nous lui devons en particulier des termes désignant des liqueurs : *bitter*, *kirsch*, *vermouth*, etc. Pendant la guerre de Trente Ans, nous lui avons emprunté les mots : *bivouac*, *chenapan*, *havresac*, *lansquenet*, *reître*. La philosophie allemande a donné des termes de métaphysique, tirés d'ailleurs du latin et du grec. La guerre de 1870 n'a rien laissé.

Il est à remarquer que les langues germaniques ont donné au français du moyen âge et au français moderne la plupart des termes de marine usités dans l'ouest (les marins de la Méditerranée ont des termes provençaux, italiens ou byzantins):

agrès	*dague*	*gaffe*	*quille*
amarrer	*digue*	*hauban*	
		hâvre	*rade*
bac	*écume*	*hune*	
bord	*élingue*		*tillac*
	esquif	*lisse*	
canot	*falaise*	*mât*	*vague*
chaloupe	*foc*	*matelot*	*varangue*
crique	*frêt*	*mousse*	etc.

Des verbes :

cingler	*garer*	*hâler*	*voguer*
équiper	*guinder*	*hisser*	etc.

Ces exemples nous montrent comment la terminologie maritime des Romains avait sombré avec le reste dans le désastre de l'empire.

L'anglais moderne, depuis la fin du siècle dernier, nous a donné des mots de politique, de sport, de fashion, d'industrie, de mode, de banque, etc.

ballast	*drain*	*meeting*	*tilbury*
bifteck			*toast*
budget	*express*	*pamphlet*	*touriste*
		pudding	*tunnel*
châle	*festival*		*turf*
chèque	*flirt*	*rail*	
clown		*redingote*	
club	*grog*	*rosbif*	*verdict*
			wagon
convict			
coke	*humour*	*speech*	*whist*
		spencer	etc.
dandy	*jockey*	*sport*	

332. Emprunts slaves. — Ils sont peu nombreux. Ce sont : *calèche*, *cosaque*, *cravate*, *knout*, *moujik*, *samovar*, *steppe*, *ukase*, etc. La littérature russe, fort à la mode de nos jours, augmente cette importation.

Il est curieux de voir le polonais nous fournir des noms de danse : *mazurka*, *polka*, *redowa*, etc.

333. Emprunts aux langues romanes. — Dans la langue d'oil, le dialecte français, c'est à dire le dialecte de l'Ile de France, a subi quelques atteintes des dialectes voisins, mais très légères, et, au fond, il est resté à peu près pur. Tout se réduit à quelques mots picards, normands ou bourguignons, désignant des produits locaux : *pouliche* (normand); *arroche* (picard); *avoine*, *foin* (bourguignon), qui ont remplacé les formes françaises *poulaine*, *arreuce*, *aveine*, *fein*, etc.

Le provençal, dès le XIVe siècle, donne beaucoup plus; ce sont des termes de littérature : *ballade* (le terme remonte à l'époque des troubadours); puis, plus tard, ce sont des noms de produits, de pêche, des termes de marine : *autan*, *cap*, *carguer*, *gabarit* (mesure du bateau), *croisade*, *mistral*, *vergue*, *abeille* (mot français *avette*), *dorade*, *bigarade*, *cabri*, *ortolan*, *radis*, *grenade*, *grenat*, *isard* (chamois); *bastide*, *cadenas*, *caisse*, *forçat*, etc.

En France, signalons encore le wallon d'où vient le mot *ducasse* (fête wallonne), les dialectes romans de la Suisse qui ont donné : *avalanche*, *chalet*, *crétin*, *ranz*, et le basque qui a aussi donné quelques mots ; nous avons cité, § 329, les mots originaires du bas-breton.

En dehors du territoire de la France, nous trouvons le portugais qui a donné peu de choses : *autodafé*, *bayadère*, *bergamote*, *chamade*, *coco*, *mandarin*.

L'espagnol a exercé une action plus profonde : les guerres d'Espagne au XVIe siècle, et les relations politiques qui les ont accompagnées ou suivies jusqu'au XVIIIe siècle ont laissé des traces nombreuses dans la langue. Ce sont :

Des titres ou qualifications : *duègne*, *grandesse*.

Des termes militaires :

algarade	*espadon*
camarade	*haquenée*
caparaçon	*incartade*
capitan	*infanterie*
colonel	*matamore*
escouade	etc.

Des termes de marine :

arrimer	*embarcadère*
cabestan	*embargo*
débarcadère	*subrécargue*

Des termes musicaux :

aubade	*guitare*
castagnette	*sérénade*

Des termes de jeu ou de plaisirs :

domino	*régaler*
hombre	*sarabande*
ponte	*sieste*

Des termes désignant des animaux, des plantes, des produits manufacturés :

abricot	*épagneul*	*savane*
anchois	*indigo*	*tabac*
benjoin	*jasmin*	*tomate*
cannelle	*jonquille*	*tulipe*
cigare	*mérinos*	*vanille*
cochenille	*pintade*	etc.

Citons encore : *alcôve*, *ambassade*, *caban*, *caramel*, *case*, *chocolat*, *corridor*, *galon*, *mantille*, *pagne*, *paragon*, *soubresaut*, *transe*, etc. ; les adjectifs *barbon*, *baroque*, *bizarre*, *disparate*; les verbes *chamarrer* et *hâbler* (de l'esp. **hablar** « parler », qui a passé au français dans le sens de « parler avec exagération »).

C'est surtout l'italien qui a laissé une trace profonde dans notre langue; à deux reprises, il a exercé son influence sur elle, au XVIe siècle et au XVIIIe. Son action au XVIe siècle avait porté un tel trouble que certains écrivains, comme Henri Estienne, durent prendre la plume pour défendre la pureté de la langue française. Henri Estienne protesta contre l'usage de la cour dans ses deux « Dialogues du nouveau langage françois italianisé ». Les expéditions de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier au delà des Alpes, la cour ita-

lienne de Catherine de Médicis, le développement des arts dû primitivement à des artistes italiens, tout ce grand mouvement de la Renaissance venu d'outre monts avait introduit une quantité de mots italiens, dont un bon nombre disparut, il est vrai, mais dont il est resté assez pour marquer notre langue d'une forte empreinte : des groupes de sons, inconnus jusqu'alors à notre langue, s'introduisirent ainsi et modifièrent dans une certaine mesure l'aspect général de la prononciation ; des suffixes nouveaux entrèrent dans l'usage.

Voici une liste des mots empruntés les plus importants :

Termes de guerre :

alerte	*cantine*	*escarpe*	*parapet*
arquebuse	*caporal*	*escopette*	*pertuisane*
arsenal	*carabine*	*escrime*	*plastron*
anspessade	*cartel*	*espadon*	*poltron*
bandière	*cartouche*	*esplanade*	*redoute*
bandoulière	*casemate*	*estacade*	*relevade*
baraque	*casque*	*estafilade*	*saccade*
barricade	*castel*	*estoc*	*sacoche*
bastion	*cavalerie*	*fantassin*	*sentinelle*
bombe	*cavalier*	*fleuret*	*soldat*
botte	*chevaleresque*	*fougue*	*soldatesque*
bravache	*citadelle*	*fracasser*	*spadassin*
brave	*condottiere*	*galion*	*taillade*
bravoure	*cuirasse*	*généralissime*	*vedette*
bravo	*embuscade*	*giberne*	*volte*
brigade	*escadron*	*manège*	etc.
calibre	*escalade*	*mousqueton*	
canon	*escarmouche*	*parade*	

Termes de cour :

accolade	*caméristе*	*estafier*	*paladin*
accort, -e	*carrosse*	*estrade*	*partisan*
affidé	*cavalcade*	*grandiose*	*sérénissime*
altesse	*cortège*	*imbroglio*	etc.
altier	*courtisan*	*incognito*	
brigue	*escorte*	*page*	

Termes d'art (architecture, peinture, sculpture, théâtre, costume) :

aquarelle
arcade
archivolte
arlequin
artisan
baladin
balcon
baldaquin
balustre
balustrade
bamboche
belvédère
bouffon
bronze
burin
burlesque
buste
cabinet
cabriole
caleçon
camée
camisole
campanile
capote
caricature
carnaval
casaque
casino
catafalque
cicerone
cimaise
comparse
concetti
corniche
costume
coupole
dôme
dilettante
entrechat
esquisse
façade
feston
filigrane
filoselle
fresque
gala
galbe
gambade
grotesque
girandole
loto
madone
madrigal
maquette
mascarade
médaille
modèle
mosaïque
niche
orviétan
palette
panache
pantalon
pastel
pastiche
pasquinade
perruque
piédestal
pilastre
pittoresque
polichinelle
pommade
porcelaine
postiche
quadrille
raquette
saltimbanque
serviette
simarre
stage
stance
stuc
tarots
torse
tremplin
valise
villa
virtuose
voltige
etc.

Termes de commerce :

agio
banque
banqueroute
bilan
billon
bulletin
colis
dito
douane
ducat
franco
gazette
mercantile
noliser
piastre
pistole
sequin
tare
tarif
tire-lire
tontine

Termes de marine :

bastingage
boussole
brigantin
caravelle
escadre
escale
fanal
felouque
frégate
gabier
gondole
régate
tartane

Des noms d'animaux, de plantes, d'aliments :

ganache
madrépore
marmotte
perroquet
tarentule
zibeline

artichaut
belladone
brocoli

brugnon
lavande
cédrat
céleri
gousse
muscade
muscat
pistache
primevère
scorsonère

balzan
biscotte
candi
carbonate
cervelas
frangipane
macaron
macaroni
marasquin
massepain

riz
salade
semoule
sirop
sorbet
zeste

Ajoutons :

assassin
babiole
bagatelle
bagne
baguette
ballon
balourd
bambin
bandit
basque
bourrasque
bouton
brigand
brusque
calme
caprice

capilotade
capitonner
carriole
cascade
catacombe
chagrin
charlatan
chiourme
désinvolture
douche
faquin
fiasco
filon
forfanterie
frasque
girouette

gourdin
granit
isolé
improviste
ingambe
lagune
lave
lazzarone
lésine
malandrin
muscadin
passade
peccadille
pédant
populace
revêche

révolte
riposte
rodomont
sacripan
sarbacane
sbire
sirocco
talisman
tramontane
tromblon
villégiature
volcan
etc.

Au XVIIIe siècle, l'Italie nous envoie sa terminologie musicale :

adagio
andante
ariette
arpège
barcarolle
bécarre

bémol
cadence
cantate
cavatine
concert
crescendo

épinette
fausset
fioritures
fugue
mandoline
opéra

oratorio
piano
rebec
ritournelle
solfège
solo

sonate	*ténor*	*trille*	*violon*
soprano	*timbale*	*trombone*	*violoncelle*
			etc.

334. Emprunts aux langues orientales. — L'hébreu a donné quelques mots ; généralement ces mots ont passé par l'intermédiaire de la traduction latine de la Bible : *chérubin*, *géhenne*, *Pâque*, *sabbat*, *séraphin*. Ajoutons les mots venus du Talmud : *rabbin*, *cabale*[1].

L'arabe, grâce aux croisades et à l'étude de la philosophie orientale qui passionna les esprits entre le XIIe siècle et le XIVe, a fourni un certain nombre de termes dont la plupart ont passé au français par le bas-latin, et certains par l'espagnol et l'italien. Ce sont surtout des termes d'alchimie, d'astronomie et de mathématiques :

alambic	*algèbre*	*chiffre*	*zéro*
alcali	*algorithme*	*élixir*	*zénith*
alchimie	*aludel*	*julep*	etc.
alcool	*borax*	*sirop*	

Les relations de guerre ou de commerce ont aussi introduit une foule de mots désignant des étoffes, des pierres, des parfums, etc., d'origine orientale :

bazar	*coton*	*laque*	*taffetas*
bouracan	*divan*	*lazuli*	*tamarin*
café	*échec*	*magasin*	*truchement*[2]
carat	*hoqueton*	*matelas*	etc.
civette	*jupe*	*mat*	
colback	*kiosque*	*sofa*	

1. Ce dernier mot a pris une signification toute particulière : *cabale* veut dire en hébreu tradition ; au moyen âge il désigne une philosophie mystique tenue secrète ; de là le sens de secte fermée, réunion de gens unis secrètement pour arriver à un but ; d'où le sens actuel.

2. *Drogman* est une autre altération du mot arabe qui a donné *truchement*.

Citons encore une série de mots désignant des choses purement orientales :

alcoran	*cimeterre*	*mameluck*	*sérail*
babouche	*derviche*	*marabout*	*sultan*
bazar	*drogman*	*minaret*	*talisman*
bey	*firman*	*mosquée*	*turban*
burnous	*gazelle*	*narguileh*	*vizir*
caravansérail	*girafe*	*odalisque*	
chacal	*janissaire*	*pacha*	

Le chinois, l'hindoustani, le bengali et surtout le malais, enfin les autres idiomes de l'Asie, les langues indigènes de l'Afrique et de l'Amérique (caraïbe, mexicain) ont donné des termes, la plupart de commerce. *Bambou*, *brahme*, *cachemire*, *cornac*, *pagode*, *palanquin*, *paria*, etc., viennent de l'Inde; *thé*, *casoar*, *orang-outang*, *ylang-ylang*, de la Malaisie; *acajou*, *alpaga*, *ananas*, *cacao*, *caïman*, *colibri*, *condor*, *ouragan*, *quina*, *sagou*, *tabac*, *tapioca*, *tatouer*, de l'Amérique.

335. — Argot, Onomatopée. — Citons encore l'argot des voleurs, langue de convention faite par des gens qui ont d'excellentes raisons pour ne pas se laisser comprendre. Il faut constater, non sans regret, que cette langue n'est pas absolument fermée, que des termes d'argot pénètrent dans la langue populaire, et s'élèvent de là jusqu'à la langue de la bourgeoisie. Il ne faut pas confondre cette langue artificielle avec ce qu'on appelle à tort l'argot des boulevards ou des métiers. Ce dernier est une forme plus ou moins légitime et régulière de la langue commune; il consiste surtout en métaphores, ordinairement fort pittoresques et souvent obscures, qui ont une existence plus ou moins durable, plus ou moins étendue. La formation de ces métaphores présente les mêmes caractères de régularité que celle de mille autres expressions figurées entrées dans l'usage courant. Il n'en est pas de même des termes de l'argot proprement dit : celui-ci est une langue créée

intentionnellement, à l'aide d'une dérivation voulue, et par suite il échappe aux lois générales de la formation des langues [1].

Enfin, rappelons l'onomatopée, terme qui signifie proprement formation de mot, et qui désigne improprement un procédé de création des mots consistant à imiter le bruit que fait l'objet que l'on veut désigner : *cricri*, *froufrou*, *glouglou*. On a voulu attribuer à l'onomatopée une quantité considérable de mots dont l'étymologie est obscure; c'est une solution trop facile du problème étymologique, et le nombre des onomatopées se réduit à peu de chose. Ajoutons à celles qui précèdent quelques mots sortis d'interjections : *chuchoter*, de **chut**; *huer*, de **hu**; *ébahir* (peut-être de **bah**).

1. Voir, étude de MM. Marcel Schwob et Georges Guyeisse dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, t. VII, p. 33 sq.

DEUXIÈME PARTIE

VIE DES MOTS

336. De l'histoire des mots. — Les mots sont faits pour exprimer les idées. Après les avoir étudiés dans leur forme extérieure, c'est-à-dire dans leur prononciation, dans les variations grammaticales et dans les procédés de formation qu'ils présentent, il faut les considérer dans leur valeur essentielle, comme représentants des idées et des sentiments que nous voulons exprimer.

Cette étude nouvelle nous fait pénétrer dans la psychologie populaire. A ce point de vue, rien de fécond et d'intéressant comme cette histoire des mots qui reflète l'histoire de la pensée et celle de la civilisation d'un peuple.

Dans l'état normal de la langue, les mots se perpétuent en conservant leur sens propre. C'est ainsi qu'à travers les déformations que les lois de la phonétique imposent aux mots latins, un certain nombre d'entre eux sont restés attachés dans la langue nouvelle à l'expression des mêmes idées : *homme*, *femme*, *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *fils*, *fille ; membre*, *bras*, *main*, *pied*, *doigt*, *nez*, *dent*, *langue*, *cœur*, *ventre*, *dos*, *bœuf*, *chèvre*, *chien*, *souris*, *loup*, *lièvre*, *chameau ; arbre*, *fruit*, *graine*, *champ*, *plante ; table*, *mur*, *plume*, *porte*, *livre*, *charbon*, *vêtement*, *clef*, *étable*, *écrin*, *couronne ; ciel*, *temps*, *pluie*, *nuit*, *heure*, *étoile*, *mer*, *eau*, *rive ; raison*, *vertu*, *mal*, *vie*, *mort*, *bonté*, *santé*, *ardeur*, *amour*, *douleur*, *coutume* ; *bon*, *froid*, *chaud*, *vert*, *noir*, *doux*, *vif*, *fort*, *ferme* ; *aimer*, *chanter*, *donner*, *porter*, *nouer*, *ternir*, *voir*, *venir*.

jouer, *mentir*, *sentir*, *vêtir*, *dire*, *rire*, *faire*, *rompre*, *joindre* ; *plus*, *puis*, *sur*, *sous*, *tant*, *quand*, etc.

Mais, dans le cours de leur histoire, les peuples acquièrent des connaissances, des idées nouvelles ; ils modifient leurs mœurs, leurs habitudes de vivre, transforment leur civilisation. Leur langue doit suivre ces changements, et, sous l'influence de toutes ces causes extérieures et intimes, le lexique se transforme, perdant ici, gagnant là, soit des mots, soit des significations.

Nous n'avons pas à parler des pertes. Quant aux acquisitions nouvelles ou **néologismes**, elles sont de deux sortes : acquisitions de mots nouveaux ou **néologismes de mots**, et acquisitions de significations nouvelles ou **néologismes de signification**.

Les néologismes de mots se produisent par composition ou dérivation populaire, par emprunt aux langues étrangères, par formation savante. Nous avons étudié dans la section précédente les principes de ces formations. Il nous reste à étudier les néologismes de signification, à esquisser l'histoire du sens des mots dans ce qu'elle a de général.

CHAPITRE I

COMMENT NAISSENT LES SENS NOUVEAUX

I. Conditions logiques des changements de sens. — 337. Du mot. — 338. Formation du substantif. — 339. Synecdoque. — 340. Métonymie. — 341. Métaphore. — 342. Catachrèse. — 343. Modifications complexes (Rayonnement, enchaînement). — 344. Conclusion.
II. Causes des changements de sens. — 345. Causes historiques. — 346. Modifications psychologiques.
III. Conditions philologiques. — 347. Du néologisme. — 348. Des néologismes littéraires. — 349. Des néologismes populaires.

Les sens nouveaux se produisent suivant certains procédés logiques de la pensée, sont amenés par certaines causes historiques ou psychologiques, et, comme les mots nouveaux, ils pénètrent plus ou moins profondément dans la langue.

Nous avons donc à examiner ces procédés logiques, ces causes historiques et psychologiques, cette entrée du sens (et du mot) nouveau dans la langue.

I. — Conditions logiques des changements de sens.

337. Du mot. — Avant d'étudier les conditions logiques qui président aux changements de sens, il faut d'abord se rendre compte de ce qu'est le **mot**.

Le mot, dans la langue parlée, est un son ou groupe de sons auquel ceux qui parlent attachent une valeur intellectuelle *durable*. C'est un signe sonore qui rappelle, par une association d'idées *constante*, l'image d'un objet matériel ou l'idée d'un fait, d'une notion abstraite.

Il semblerait que le langage dût posséder autant de mots que d'idées simples. Mais la mémoire serait écrasée

sous le poids des mots, et, pour la soulager, l'esprit charge un même mot de plusieurs significations qui s'approprient, chacune à part, le son primitif, vivent de leur vie propre, et sont en réalité autant de mots nouveaux. De là vient que les mots se présentent à notre pensée dans l'acception spéciale où nous voulons les employer, sans que nous ayons à nous embarrasser des sens multiples que chacun d'eux peut comporter. C'est, en effet, de l'idée et non du mot que part l'esprit quand il exprime sa pensée.

338. Formation du substantif. — Parmi les diverses sortes de mots, les substantifs occupent, par leur importance, la première place. Les changements de sens y sont d'ailleurs plus nombreux et plus faciles à saisir. C'est donc dans le substantif que nous pourrons considérer spécialement la marche de l'esprit, et ce qu'on peut en dire s'applique, sans notables changements, aux autres parties du discours.

Tout substantif désigne à l'origine une chose par un caractère particulier qui la *détermine* et qu'on appelle *déterminant*. Ce que le latin nomme **navis**, le français l'appelle **vaisseau**, **bâtiment**; en latin, le déterminant est *ce qui nage*, *flotte* (*natat*); en français, c'est soit l'idée d'un grand *vase*, soit l'idée de la *construction*. Le choix d'un déterminant est donc le premier acte de l'esprit dénommant un objet.

Ce déterminant n'a pas besoin d'être dénominatif; il n'a pas à exprimer la nature intime de l'objet, mais seulement à en éveiller l'image. Voilà pourquoi, dans tant de mots, les termes qui ont servi à les former sont si peu essentiels. Un **soldat** n'est pas un *homme de guerre*, mais un homme *soldé*, *payé*. La **confiture** n'est pas une *préparation de fruits cuits*, mais seulement une *préparation* (lat. *confectura*). Un **cardinal**, à ne considérer que l'étymologie, est simplement un homme *important* (lat. *cardinalis*).

La langue dénomme donc les objets en les désignant par une quelconque de leurs qualités, notable ou non.

Dans les premiers temps, les noms de ces qualités éveillent dans l'esprit d'abord l'image de la qualité et subsidiairement celle de l'objet; puis, par la force de l'habitude, ils s'appliquent de plus en plus à l'objet et finissent par le désigner tout entier. Ils commencent donc par être **qualificatifs** et finissent par être **substantifs**. Le *drapeau* a d'abord été le morceau de *drap* attaché à la hampe (*drapeau* signifie étymologiquement « pièce de drap »); il désigne aujourd'hui l'étendard.

L'oubli de la signification étymologique, telle est la condition nécessaire de la formation du substantif.

C'est aussi la condition fondamentale de toute transformation des sens.

Les transformations de sens sont classées par les grammairiens en figures, dites *tropes*. Il y a trois sortes de tropes : la **synecdoque**, la **métonymie** et la **métaphore**.

339. Synecdoque. — La **synecdoque** (du mot grec συνεκδοχή, *compréhension*) prend l'un pour l'autre deux termes d'inégale étendue.

a) Le genre pour l'espèce et l'espèce pour le genre : *un bâtiment*, pour *un navire ; l'homme*, pour *l'être humain* (femme aussi bien que homme).

b) Le singulier pour le pluriel et le pluriel pour le singulier : *protéger la veuve et l'orphelin*, c'est-à-dire *les veuves et les orphelins ; il est dit dans les Ecritures*, c'est-à-dire *dans un livre des Ecritures*.

c) La partie pour le tout et le tout pour la partie : *un drapeau* (pièce de drap) pour *un étendard ; un tableau* pour *la peinture sur le tableau*.

d) Le nom commun pour le nom propre et le nom propre pour le nom commun : *le Roi* pour *Louis XIV ; un Tartuffe* pour *un hypocrite*. Ce dernier cas a reçu le nom barbare d'*antonomase*.

Ainsi la synecdoque spécialise des sens généraux et généralise des sens spéciaux. Elle procède donc par

restriction ou *extension*. Voyons de plus près en quoi consistent ces restrictions et ces extensions[1].

En fait, il y a *restriction*, quand le déterminé est absorbé par le déterminant ou le déterminant par le déterminé. Dans *le jour de l'an* pour *le premier jour de l'an*, *le Roi* pour *le roi Louis XIV*, les déterminants *premier*, *Louis XIV*, se sont effacés devant les déterminés *jour de l'an*, *roi*. Dans *une capitale* pour *une ville capitale*, c'est le déterminé *ville* qui a été absorbé par le déterminant *capitale*. Ce dernier cas est d'un emploi usuel dans la transformation des adjectifs en substantifs : *journal* pour (*papier*) *journal* (c'est-à-dire *quotidien*); *bonne* pour (*domestique*) *bonne* (*à tout faire*); *bâtarde* pour (*écriture*) *bâtarde*, etc. Le premier cas se rencontre surtout dans les emplois spéciaux où un complément ou un qualificatif déterminant sont sous-entendus : *bâtiment* (au sens de *vaisseau*) pour *bâtiment* (*de mer*); *succès* (lat. *successus*, issue) pour *succès* (*favorable*). Dans les deux cas, il y a un contact, exprimé ou sous-entendu, entre les deux idées qu'expriment le déterminé et le déterminant, et des deux tantôt l'une tantôt l'autre finit par être absorbée par sa voisine qui la restreint dans son étendue.

Il y a *extension* dans l'emploi du nom de l'espèce, de la partie pour désigner le genre ou le tout, ou dans l'emploi du nom propre pour désigner les noms communs. Ici nous retrouvons le procédé général de dénomination qui consiste à désigner une chose par le nom d'une de ses qualités particulières. L'esprit part de la pluralité spéciale pour s'élever à l'objet vu dans sa totalité.

340. Métonymie. — La **métonymie** (du grec μετωνυμία, changement de nom) est une sorte de métaphore qui s'applique seulement aux cas suivants où l'on prend :

1. Nous laissons de côté l'emploi du singulier pour le pluriel, ou du pluriel pour le singulier, puisqu'ils regardent le *style* et n'intéressent pas la langue.

a) La cause pour l'effet et l'effet pour la cause : *un effort*, dérangement interne produit par un effort musculaire exagéré; *les pâles maladies*, les maladies qui rendent pâle.

b) Le contenant pour le contenu et le contenu pour le contenant : *boire son verre; la maison est en émoi;* — *un couvent*, *un collège*, *une école*, *un ministère*, c'est-à-dire les bâtiments qui contiennent le *couvent*, le *collège*, l'*école*, le *ministère* (réunions de personnes).

c) Le lieu pour le produit, le trait caractéristique du lieu, et le produit, le trait caractéristique du lieu pour le lieu : *du champagne*, *les Eaux-Bonnes*.

d) Le signe pour la chose signifiée et la chose signifiée pour le signe : *le trône et l'autel*, c'est-à-dire *la royauté et l'Eglise*; *la royauté* pour *le roi*.

e) Le nom abstrait pour le concret et le nom concret pour l'abstrait : *faire des politesses*, *des charités*, c'est-à-dire *des actes de politesse*, *de charité*; l'*homme* pour l'*humanité*.

La métonymie, comme on le voit, embrasse deux notions rapprochées l'une de l'autre par un rapport *constant*. Elle est d'un usage fréquent. Son emploi le plus habituel consiste à faire passer certains termes d'un sens abstrait au sens concret : *ameublement*, action de meubler, et, par métonymie, l'ensemble des meubles; *bâtiment*, action de bâtir, et, par métonymie, édifice bâti; *allée*, *entrée*, *issue*, *sortie*, action d'aller, d'entrer, de sortir, et, par métonymie, voie par où l'on va, l'on entre, l'on sort, etc.

341. Métaphore. — La **métaphore** (du grec μεταφορά, translation) applique le nom d'un objet à un autre, grâce à un caractère commun qui permet de les rapprocher, de les comparer.

Elle agit de trois façons, en procédant toujours, comme la métonymie, par *extension :*

a) Elle rapproche deux objets matériels : *feuille*

(d'arbre) et *feuille* (de papier). L'idée commune ici est celle de minceur.

b) Elle rapproche un fait moral ou intellectuel d'un fait matériel auquel elle en donne le nom : *céder à quelqu'un*, et, par métaphore, *la porte cède; entendre*, signifiant proprement *comprendre*, et, par métaphore, *ouïr*.

c) Enfin, le plus ordinairement, elle sert à exprimer des idées abstraites, par comparaison avec des objets concrets dont elle leur applique le nom : un *noir* chagrin; *peser* des raisons; *esprit* (proprement souffle), etc.

Dans toute métaphore, il y a deux moments. Quand le nom du premier objet appliqué au second rappelle nettement à l'esprit l'image du premier, il y a alors une véritable figure de langage; puis quand, par oubli de la première image, on ne voit plus que le second objet, le nom devient alors adéquat à cet objet. Dans ce passage de Montaigne : « Devant le spectacle des divisions... qui nous déchirent... », *division* semble être le synonyme de *luttes*, *guerres civiles*; mais Montaigne a dit en réalité : « Devant le spectacle des *divisions* et *subdivisions* qui nous déchirent ». On reconnaît immédiatement que *division* n'a pas encore renoncé pour Montaigne à l'image étymologique, alors que, dans la langue actuelle, cette image ayant disparu, le mot a pris, en fait, une valeur nouvelle.

342. Catachrèse. — Ainsi, dans les restrictions de sens de la synecdoque qui absorbent le déterminé dans le déterminant ou le déterminant dans le déterminé, dans les extensions de la synecdoque, de la métonymie, de la métaphore qui font donner le nom d'une partie ou d'un objet à un ensemble ou à un objet voisin uni au précédent soit par un rapport constant soit par un rapport d'analogie, partout la condition du changement est l'oubli que l'esprit fait du premier terme, en ne considérant plus que le second.

Cet oubli a reçu des grammairiens (qui en ont mal

reconnu le caractère et en ont fait un *trope*) le nom grec de **catachrèse**, c'est-à-dire *abus*. Cet oubli n'est pas un abus de langage, c'est la loi même qui dirige tous les changements de sens. Sans cet oubli, la désignation nouvelle reste toujours double, enchaînée à sa racine; la catachrèse seule l'en détache et lui donne l'indépendance. La catachrèse est l'acte émancipateur du mot; c'est une des forces vives du langage.

Puisque c'est l'habitude, puisque c'est l'usage et le temps qui amènent l'oubli du sens primitif et l'adaptation complète de l'ancien nom à la chose nouvelle, il suit de là cette importante conséquence que les mots figurés peuvent, pour certaines personnes, être arrivés à l'expression adéquate d'un fait nouveau et conserver pour d'autres la transparence de la valeur étymologique. Pour un Français, *cornet* éveille l'idée d'un papier enroulé en pointe; un étranger, étudiant notre langue, y verra une *petite corne*. Inversement le mot *Würfel*, pour les Allemands, est le correspondant exact de notre mot *dé* (*à jouer*); pour un Français apprenant l'allemand, il éveillera l'image d'objet qu'on jette (*werfen*). Il en est de même d'une quantité de mots qui par suite d'un emploi plus ou moins fréquent se réduisent plus ou moins complètement à l'unité d'image. Ainsi, dans toute langue, il y a des mots qui n'expriment pas exactement pour tous la même idée, la même image : fait notable qui explique bien des mésintelligences et bien des erreurs.

Nous touchons ici à un point capital de la vie du langage : les rapports des mots avec les images qu'ils expriment. Très souvent les mots, interprètes grossiers de ce monde intime d'impressions vagues, de sensations sourdes, qui vit au fond de notre pensée, n'en laissent paraître au dehors qu'une partie infiniment petite, la plus apparente et la plus saisissable. C'est là que se reconnaît l'imperfection de cet instrument, merveilleux à tant d'autres égards, le langage.

343. Modifications complexes (rayonnement, enchaînement). — Les transformations de sens ne se pré-

sentent que rarement sous les formes simples que nous venons d'étudier. Le plus souvent, elles offrent des formes beaucoup plus complexes qui se mêlent et se confondent. Ce sont le *rayonnement* et l'*enchaînement*.

A. **Rayonnement**. — Le rayonnement se produit quand un objet donne son nom à une quantité d'objets différents, grâce à un même caractère commun à tous. Le nom rayonne de l'objet primitif à tous les autres.

Ex. : *racine*. Le mot *racine* passera de la *racine* de la plante à la *racine* d'un mot, à la *racine* d'une quantité algébrique, à la *racine* d'un mal, parce que le mot, la quantité algébrique, le mal, sont considérés comme des développements d'un élément primitif que l'on compare à la *racine* d'une plante. On peut figurer le rayonnement par le schème suivant :

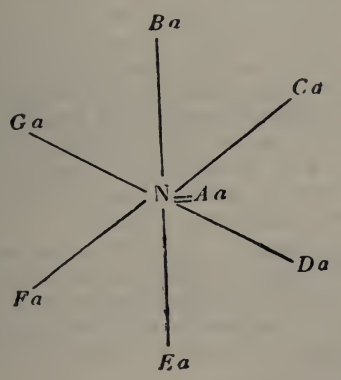

Soit un objet *A* de nom N, ayant entre autres qualités une particulière *a*. Le nom N passera à une série d'objets *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, grâce à ce fait qu'ils possèdent tous le même caractère *a*.

Cet objet *A* peut avoir encore plusieurs caractères

b, *c*, dont chacun sera commun à un ou plusieurs objets différents ou à plusieurs séries différentes d'objets :

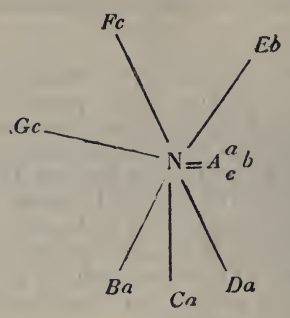

L'objet *A* donnera ainsi son nom N d'abord à des objets *B*, *C*, *D* à cause d'un caractère commun *a*, puis à un autre objet *E*, à cause d'un caractère commun *b*, et finalement à une nouvelle série d'objets *F*, *G*, qui ont avec lui un troisième caractère commun *c*. Par exemple, le mot *queue* donnera son nom à la *queue* de billard et figurément à la *queue* d'un parti; ici le trait commun, c'est l'idée de fin, d'extrémité; à une *queue* à la porte d'un théâtre, et ici l'idée commune est la file longue et étroite comme la *queue* de l'animal.

B. **Enchaînement.** — Dans l'enchaînement, le mot, après avoir oublié son sens primitif en passant, grâce à un caractère particulier commun, à un deuxième objet, passe de ce dernier à un troisième, à l'aide d'un nouveau caractère commun qui s'oublie à son tour, et ainsi de suite.

Ex. : *Fermer* signifie *fixer*; on a dit *fermer une porte*, c'est-à-dire *fixer une porte contre le chambranle*; puis le sens primitif de *fixer* s'est perdu; *fermer une porte* est devenu synonyme de *clore*, et c'est en ce sens que la langue dit figurément *un parti fermé*, *fermer un compte*, etc.

Ombrageux signifiait *qui porte de l'ombre* : *arbre ombrageux*; *cheval ombrageux*, cheval qui voit son ombre projetée à terre, et, par extension, cheval que son ombre effraie; ici oubli complet de l'idée d'*ombre*, et de *cheval ombrageux* on arrive à *caractère ombrageux*.

Mouchoir. Le premier sens est celui d'un objet avec lequel on se mouche. Le hasard de nos habitudes veut que ce soit une pièce d'étoffe, soie, fil, etc. Ici oubli complet du premier sens : *mouchoir* ne représente plus à l'esprit que l'idée de cette pièce d'étoffe, et l'on dit *mouchoir de cou*. Puis, par un nouvel oubli du sens, le mouchoir que les femmes se mettent autour du cou retombant sur leurs épaules en pointe triangulaire, on a le sens que *mouchoir* prend dans la langue de la marine : pièce de bois triangulaire.

L'enchaînement peut être représenté par le schème suivant :

$$N = Aa \text{———} aBb \text{———} bCc \text{———} cDd \text{———} dEe \text{———} eF$$

Soit un objet *A* portant le nom N et ayant entre autres qualités une qualité *a*. Le nom N passera d'abord, par rayonnement, à un objet *B*, grâce à un caractère commun *a* qu'il a avec *A*. *B* ayant une autre qualité *b* commune à un troisième objet *C*, le nom N passera alors par enchaînement de *B* à *C*. De même le nom N passera de *C* à *D*, grâce à une troisième qualité commune, et ainsi de suite.

A y regarder de près, l'enchaînement n'est, en somme, qu'une série descendante de rayonnements dont chaque terme vient d'un terme antérieur considéré, par oubli de son origine, comme un point de départ primitif.

Les caractères qui font passer le nom aux divers objets sont *quelconques* et le plus souvent ne présentent aucun rapport entre eux. Etant indifférents, ils peuvent être contradictoires et amener des bizarreries qui ne sont qu'apparentes.

Chasser signifie proprement chercher à prendre; or

l'on dit *chasser un domestique! Cadran* signifie proprement *surface rectangulaire;* or nos cadrans sont *circulaires.*

La contradiction est facile à résoudre.

Chasser signifie primitivement chercher à prendre : *chasser le cerf.* Sens nouveau, *chasser l'ennemi;* ici on cherche soit à le prendre, soit à le mettre en fuite; cette dernière idée amène *chasser un importun*, *chasser un domestique*, le faire partir précipitamment.

Le *cadran* est, à l'origine, la surface rectangulaire (des cadrans solaires). Puis, par oubli de l'idée de surface rectangulaire, on ne voit dans le cadran que la surface qui marque les heures; de là l'emploi du mot pour la surface des pendules, des horloges où les heures sont marquées comme sur le cadran solaire, mais désignées par le mouvement des aiguilles. Le hasard veut que cette surface soit circulaire. Comme la langue a oublié le sens de surface rectangulaire, il n'y a plus de contradiction.

Ainsi s'expliquent encore des expressions comme *pavé en bois*, *cheval ferré d'argent*, *être à cheval sur un âne*, etc. *Pavé* ne signifie pas masse cubique de *pierre*, mais masse cubique, dure et compacte qui sert à couvrir la chaussée. *Ferrer un cheval* ne veut pas dire lui garnir les sabots d'un certain objet en *fer*, mais seulement de cet objet. Dans *être à cheval sur un âne*, *être à cheval* n'exprime plus que l'idée d'être à califourchon.

Le plus souvent, rayonnement et enchaînement se trouvent mêlés, et le schème devient quelque chose comme le suivant (purement idéal) :

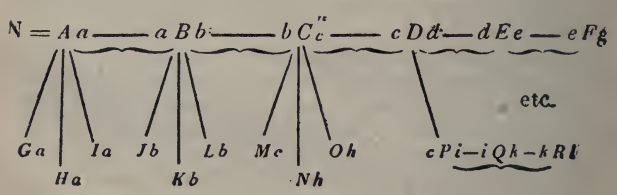

Le nom N de l'objet *A* passera successivement, par divers embranchements, à tous les objets *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, *G*, *H*, *I*, *J*, *K*, *L*, *M*, *N*, *O*, *P*, *Q*, *R*, etc., grâce au rayonnement et à l'enchaînement.

Tel est le mot *timbre* qui signifie à l'origine timbre d'un tambour et qui, par enchaînement, arrive d'un côté à signifier cloche sans battant frappée extérieurement par un marteau, son de cette cloche, qualité sonore d'un instrument, d'une voix; caractère physique d'un son indépendant de sa hauteur, de son intensité, de sa durée; premier vers d'un vaudeville connu mis au dessus d'un autre pour en indiquer l'air. Puis, par rayonnement et enchaînement, il signifie forme arrondie de la cloche, forme arrondie d'un casque, ornements caractéristiques de la noblesse posés sur cette partie arrondie du casque; ces ornements sur les armoiries; marques officielles imposées par l'administration sur certains papiers, d'où bureau du timbre, instrument à timbrer, timbre-poste, timbres-quittance, etc.

344. Conclusion. — Tels sont les procédés que la langue emploie isolément ou combine entre eux pour étendre les significations des mots. Tantôt elle restreint l'horizon d'un terme par absorption du déterminant dans le déterminé ou du déterminé dans le déterminant. Tantôt elle étend la valeur d'un mot en l'appliquant à des objets différents par suite de rapports constants ou d'analogies qu'elle trouve entre l'objet dénommé et les autres. Le premier procédé donne à l'expression une plénitude et une concision nouvelles en condensant deux idées en une. Les autres lui donnent un relief qui séduit l'imagination. De ces procédés, c'est la métaphore qui joue le rôle le plus important. Elle ne se contente pas de substituer à l'abstraction sèche, à l'exposition simple du fait, la couleur, l'éclat de l'image; elle permet avant tout au langage d'exprimer les idées abstraites. C'est par la métaphore surtout que l'homme est arrivé à communiquer à ses semblables ce monde de pensées invisibles et intangibles qu'il porte dans son esprit.

Mais, au fond, partout dans ces changements, on retrouve deux éléments intellectuels coexistants : l'un principal, l'autre accessoire. A la longue, par un détour inconscient, l'esprit perd de vue le premier et ne considère que le second qui chasse l'autre ou le restreint dans sa valeur. Sous le couvert d'un même fait physiologique, — le mot, — l'esprit passe ainsi d'une idée à l'autre.

II. — Causes des changements de sens.

Les causes qui déterminent les changements de sens sont de deux sortes : historiques et psychologiques.

345. Causes historiques. — Le développement de la civilisation amène chez tous les peuples une quantité d'idées et de faits nouveaux qui constituent le tissu sans cesse changeant de leur histoire morale.

Pour nous en tenir à la France, nous voyons d'abord le christianisme apporter tout un monde nouveau d'idées morales, et la langue latine transformer une quantité d'expressions pour en faire des représentants de ces idées. Ainsi : *édification*, proprement construction ; *transgression*, proprement action de franchir ; *prévarication*, proprement action de marcher de travers, et mille autres de ce genre.

La langue féodale, celle des institutions politiques, du droit, de la scolastique, des sciences du *trivium* et du *quadrivium*, de la médecine, de l'astrologie, présenteraient autant de faits curieux à l'analyse et à la réflexion ; c'est l'écho de l'histoire de la pensée dans la langue. Ainsi une quantité de mots, muets pour la conscience actuelle du langage, se réveillent sous le regard de l'historien, et, avec leur histoire, révèlent les mœurs et la civilisation disparues. *Parole*, au sens actuel, ne nous dit rien ; mais l'étymologie nous montre tout à coup la **parabola** chrétienne, la prédication évangélique avec ses paraboles (le mot *parole* a d'abord signifié « sentence »).

Toute la royauté rustique mérovingienne revit dans les mots *ville* (c'est-à-dire **villa**, métairie) et *cour* (v. fr. *court*, lat. **cortem**, **cohortem**, c'est-à-dire basse-cour), dans *connétable* (c'est-à-dire le chef des écuries), dans le *maréchal* (c'est-à-dire le palefrenier).

Toute l'histoire monétaire de France, des Carolingiens à nos jours, se résume dans l'histoire des changements par lesquels a successivement passé le mot *livre*.

Le progrès dans les conditions matérielles de la vie paraît dans le sens nouveau de *viande* qui désigne non plus l'aliment en général, mais l'aliment par excellence, la chair des animaux. Le progrès dans l'instruction générale est attesté par *librairie* qui, au moyen âge, signifie « bibliothèque » et aujourd'hui « magasin d'un marchand de livres ».

Rien d'intéressant comme cette étude des changements de sens qui font renaître tout un passé évanoui.

346. Modifications psychologiques. — A côté de ces changements qui répondent à des modifications extérieures se placent les changements que la langue fait subir à divers mots pour exprimer des idées, des faits qui ne changent pas.

Chez les différents peuples, il existe un certain nombre d'idées abstraites ou de sentiments simples, fixes, incapables de changements, de conceptions qui n'ont point de raison de se transformer, parce que ces idées, ces sentiments, ces conceptions répondent à des sentiments durables de l'esprit ou de l'âme. Et cependant l'expression de ces idées, de ces conceptions, de ces sentiments a dû changer. Ici nous touchons à ces causes intimes et mystérieuses qui nous révèlent la façon de sentir d'un peuple. Un seul exemple suffira pour montrer le caractère et l'importance de cette étude.

Comparons la préposition française *à* à la préposition anglaise *to*. A l'origine, ces deux mots indiquent un rapport de direction d'un point à un autre. Dans tous les emplois figurés de l'anglais, on sent, présente à l'esprit, l'image de cette direction; on voit, pour ainsi dire, une

ligne droite. Or, si l'anglais est resté fidèle à l'image première qu'éveille sa préposition, le français, avec une souplesse, une mobilité où se révéle le génie du peuple, s'est laissé entraîner à suivre complaisamment les détours d'une analogie subtile, et il dit non seulement : aller *à* Paris, mais être *à* Paris, se mettre *au* lit, travailler *à* la lumière d'une lampe, courir *à* toute force, se battre *à* l'épée, l'homme *au* manteau rouge, etc.

La même observation pourrait s'appliquer à une foule de mots tant de formation savante que de formation populaire, dont les variations de sens reflètent le tour d'esprit et le génie du peuple qui a ces mots à sa disposition.

III. — Conditions philologiques.

347. Du néologisme. — Le mot ou le sens nouveau une fois créé, comment pénètre-t-il et se fait-il place dans la langue ?

S'il plaît au cercle de personnes qui l'entendent pour la première fois, il peut se répandre dans un public de plus en plus étendu, devenir à la mode, et, s'il répond à quelque idée, à quelque sentiment durable, il a chance de demeurer dans la langue.

Les centres de formation sont innombrables : société élégante, théâtres, monde politique, armée, ateliers, campagnes, etc. ; autant de groupes particuliers de gens et d'occupations, autant de centres différents de **néologismes**.

Parmi ces néologismes, les uns, fantaisies du moment, ne font que paraître ; d'autres se maintiennent plus ou moins longtemps dans le milieu qui les a vus naître, vivent même de longues années, plusieurs siècles, dans ce monde étroit sans jamais en sortir (tels des termes de métier) ; d'autres en franchissent les limites, s'insinuent dans des cercles plus étendus, et quelquefois, favorisés par les circonstances, acquièrent droit de cité dans la langue commune et en viennent enrichir le

trésor. Parmi ceux-ci, il faut signaler les néologismes qui, répondant à un besoin général, se créent de divers côtés et sortent tout armés de mille cerveaux. Ceux-là sont les plus heureux. Ordinairement, plus ces expressions sont limitées à un cercle restreint, moins elles ont chance de durée. Le néologisme est une plante qui, pour vivre, doit pousser ses racines dans le plus grand nombre possible d'esprits.

Une fois adoptés par l'usage général, les néologismes ont droit de cité, les métaphores se consacrent, et on ne peut plus les changer. Quand, par exemple, il s'est agi pour la première fois de dénommer les grandes tables de verre qu'on a appelées *glaces*, on aurait pu les appeler *tables* puisque ce sont de grandes tables de verre, ou des *verrières* puisqu'elles sont de verre, ou des *réflecteurs* puisqu'elles réfléchissent les images. On les compara aux nappes d'eau glacée. La métaphore fut admise; elle est restée et on ne peut plus la changer.

Quelle est la conduite à tenir à l'égard des néologismes? Doit-on les accepter ou les repousser indifféremment? Il faut distinguer ici entre le néologisme **littéraire** et le néologisme **populaire**.

348. Du néologisme littéraire. — Le néologisme littéraire est l'œuvre de l'écrivain qui, à ses risques et périls, emploie un mot, un sens nouveau. Il faut qu'il justifie cette liberté qu'il prend avec la langue par la valeur du néologisme. Il faut que sa création soit l'expression la plus nette, la plus forte, la plus pittoresque de l'idée à exprimer. A cette condition, le néologisme méritera de vivre.

349. Du néologisme populaire. — Pour le néologisme populaire, s'il exprime un fait nouveau, il est légitime et doit être immédiatement reçu. Mais s'il exprime *autrement* un fait ancien, il faut le combattre aussi longtemps que possible et ne céder qu'après qu'il a été adopté par le plus grand nombre. En fait de langage, le peuple est souverain; ses erreurs même, une fois adoptées, deviennent lois. Mais à cette force

révolutionnaire qui n'emporte que trop vite la langue populaire, il faut opposer le respect de la tradition. Il y va des plus précieux intérêts de notre littérature.

A ce point de vue, la langue offre à l'étude de nombreux sujets de recherches. Un des plus féconds est celui des locutions figurées. L'usage a été tirer des diverses occupations du peuple des séries de métaphores, d'expressions plus ou moins pittoresques, ingénieuses, où se révèlent son tour d'esprit, ses habitudes de pensée. La chasse donne au français *abois*, *acharner*, (être à l') *affût*, *ahurir*, *amadouer*, *amorcer*, *appât*, *battue*, *béjaune*, *blottir*, (aller sur les) *brisées*, *butor*, *curée*, *dresser*, *émerillonné*, *filet*, *fureter*, *hérisser*, *hobereau*, (rendre) *gorge*, *gorge* (chaude), *hagard*, *gibier*, *leurre*, *limier*, *niais*, *parquer*, *ramage*, *sacre*, *serres*, *siller*, a. fr. *ciller* (le faucon), d'où *dessiller*, *tanière*, *vol* (oiseau de haut, de bas vol), etc. La marine donne : *aborder*, *s'affaler*, *ancrer*, *appareiller*, *arriver*, *bourrasque*, *caler*, *chavirer*, *démarrer*, *embarquer*, *échouer*, *équiper*, *filer*, (veiller au) *grain*, *piloter*, *sonder*, *virer*.

CHAPITRE II

COMMENT LES MOTS VIVENT ENTRE EUX

350. Contagion. — 351. Réaction. — 352. Concurrence vitale. — 353. Synonymie. — 354. Trois sortes de synonymes.

Nous ne pensons pas des idées isolées, mais des jugements, c'est-à-dire des combinaisons d'idées; nous recourons donc dans le langage à des combinaisons de mots qui suivent le mouvement de la pensée. De là toutes sortes d'actions que les mots peuvent subir de la part les uns des autres.

350. Contagion. — Un mot peut, de par l'usage de la langue, se trouver associé habituellement à un autre.

Celui-ci peu à peu le pénètre, l'imprègne de sa signification, si bien qu'au bout d'un certain temps il lui donne une valeur nouvelle. C'est ainsi que les substantifs partitifs *pas*, *point*, construits avec *ne*, sont devenus des particules négatives, de même que *rien*, *aucun*, *personne*, *guère* sont arrivés à exprimer tout le contraire de ce qu'ils signifiaient d'abord.

Il n'est pas nécessaire que la contagion se fasse à l'aide d'un mot exprimé. D'une locution courante, il se dégage une signification nouvelle qui affecte tel mot de la locution et en change la valeur. *Avec* exprime un rapport d'adjonction : *se promener avec quelqu'un*, *avec un paquet sous le bras*. Il arrive au sens de *malgré* dans : *avec toute sa science*, *il a échoué;* l'idée complète serait « avec toute sa science, il aurait dû réussir, et il a échoué ».

Le premier sens de *pour* est *à cause de* : *Il se promène pour le plaisir qu'il y trouve*. Dans la phrase « *il ne se promène pas pour le plaisir qu'il y trouverait* », c'est-à-dire « il ne se promène pas alors qu'il pourrait ou devrait le faire pour le plaisir qu'il y trouverait, » la proposition a déjà changé de sens, et elle arrive à celui de *malgré* dans : *Pour agréable que soit la promenade*, *il n'en reste pas moins à la maison*. De même dans le vers de Corneille :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

C'est par la disposition et la combinaison des termes que la langue arrive à dégager des sens non exprimés, des nuances inconnues. C'est par cette même conspiration de la phrase prise dans son ensemble que l'écrivain peut agir sur les mots, en modifier le sens et leur faire rendre un ensemble de faits nouveaux.

351. Réaction. — En dehors des phrases, les mots peuvent agir les uns sur les autres en se renvoyant, comme par ricochet, telle ou telle de leur signification.

Les perles orientales sont réputées par leur éclat : *perle orientale* deviendra synonyme de *perle brillante*, et

orient recevra, par contre coup, le sens d'éclat : *l'orient d'une perle.*

Le premier nom donné à l'Amérique fut celui d'*Indes occidentales;* par opposition, les Indes proprement dites s'appelleront *Indes orientales.*

Au siècle dernier, on appliquait l'adjectif *noble* aux oiseaux de proie qui servent à la chasse; les autres reçurent, par antithèse, le nom d'*ignobles.*

Tel mot a un double aspect et, suivant le contexte, désigne une chose ou sa contre-partie : *bourgeois* implique considération ou dédain suivant qu'il s'oppose au paysan ou au noble.

Ailleurs, des significations différentes du radical réagissent sur le sens propre des dérivés pour les transformer. *Apéritif*, terme de médecine, indique la propriété qu'ont certains médicaments d'ouvrir les voies aux canaux de l'économie en détruisant les obstructions. L'usage vulgaire en a fait ce qui *ouvre*, excite l'appétit.

Ailleurs encore, il y a confusion entre deux mots rapprochés à tort. *Mignard* agit sur *miniature*, peinture au *minium*, et le change en peinture très fine ; *souffreteux*, du v. fr. *souffraite* (disette), est rapporté à *souffrir* et signifie *habituellement souffrant.*

Toutefois ces faits de réaction sont relativement rares. Le plus habituellement, les mots de même famille suivent leur sort, chacun de son côté, sans égard aux accidents qui peuvent atteindre l'un ou l'autre. *Meurtre* garde sa signification étymologique qui disparaît dans *meurtrir. Avaler* prend un sens nouveau, sans conséquence pour *aval*, *ravaler*, *ravalement. Garnement* oublie le sens primitif que lui avait donné son radical *garnir*, pour en prendre un autre tout spécial. *Ouvrer* sort de l'usage, alors que *ouvrier*, *ouvrage*, *ouvrable* se maintiennent. Cela tient à ce que les mots reçoivent de l'esprit une vie propre : les hommes en parlant partent, non des mots, mais des idées; or celles-ci sont indépendantes. Et la parenté qui peut unir entre eux des groupes de mots n'a rien à voir avec les groupes d'idées qu'ils sont chargés d'exprimer.

352. Concurrence vitale. — La concurrence vitale est visible dans l'histoire des mots.

Jusqu'au XVIe siècle, la préposition *en* avait tous les sens de *dans*, qui était alors inusité. A côté de *en* on employait *dedans*, adverbe et préposition. *En* contracté avec *le* et *les* (*ou* et *es*) disparaît au XVIe siècle, et la langue remplace le plus habituellement *ou* et *es* par *dans le* et *dans les* (§ 199, 4). Comme *dans* se trouva par cet emploi suivi de l'article, il prit une signification déterminée et, par opposition, *en* prit une signification de plus en plus indéterminée. D'un autre côté, *dedans* qui était adverbe et préposition devint inutile comme préposition, et, à partir du XVIIe siècle, ne resta plus que comme adverbe. Voilà comment ces trois mots ont fini par restreindre et délimiter leurs fonctions.

Soit le groupe *ouïr*, *entendre* et *comprendre*. *Ouïr* (lat. **audire**) sort graduellement de l'usage vers le XVIe-XVIIe siècle ; il est remplacé par *entendre* qui avait le sens du latin **intelligere**. *Entendre* passant au sens d'*ouïr*, il faut le remplacer au sens d'**intelligere**, et la langue va chercher *comprendre* qui, au sens propre de saisir et tenir dans son ensemble, ajoutera le sens d'**intelligere**.

C'est surtout dans la formation savante que la lutte est visible, les mots étrangers venant peu à peu réduire le domaine des mots populaires. L'idée de *nager* était exprimée en vieux français par le verbe *nouer* du latin **natare**, et celle de *naviguer* par *nager* du latin **navigare**; *nouer* disparaît, si bien que le verbe *nager* signifie à la fois **navigare** et **natare**; puis voilà le verbe savant *naviguer* qui pénètre dans la langue, enlève à *nager* son sens étymologique et ne lui laisse plus que le sens de **natare** dont il avait hérité. La langue présente une quantité de faits de ce genre.

353. Synonymie. — Ceci nous conduit à la synonymie. A première vue, il y a quelque chose de paradoxal dans cette coexistence de mots à même signification. Mais il est facile de voir que, dans une langue bien faite, chaque mot a sa valeur propre et qu'il n'y a

pas de synonyme parfait. Assurément, il se rencontre dans notre langue, comme dans d'autres, des termes différents pour désigner le même objet : telle plante, tel outil, etc., a cinq, six, huit noms différents; mais ces noms sont usités dans des lieux différents ou dans différents corps de métier. Chaque groupe d'hommes n'emploie au même usage qu'un seul et même terme. Il est vrai encore que l'immixtion à larges flots de la langue savante dans la langue populaire a mis en présence, avec une foule de doublets, une foule de synonymes, et que, prises en elles-mêmes, souvent ces expressions désignent exactement la même chose; mais le seul fait que des deux séries l'une appartient à la langue commune, l'autre à la langue savante, didactique, suffirait à marquer des différences de nuances, ou tout au moins d'emplois.

En fait, il ne peut y avoir, dans la langue commune, de synonymes parfaits qu'autant que l'un des deux n'est pas en usage; si tous les deux le sont, cette synonymie ne durera pas; la langue ne s'encombrera pas d'un bagage inutile et finira par s'en débarrasser soit en laissant disparaître l'un des deux, soit en l'appelant à une signification nouvelle.

354. Trois sortes de synonymes. — D'après leurs origines, il y a trois sortes de synonymes .

1° *Un même mot prend, par suite des hasards de sa formation, deux aspects différents.*

Soit le verbe *plier*. Le vieux français conjuguait au présent de l'indicatif : *Je plie*, *tu plies*, *il plie*, *nous ployons*, *vous ployez*, *ils plient;* au présent du subjonctif : *que je pli*, *que tu plis*, *qu'il plit*, *que nous ployons*, *que vous ployez*, *qu'il plient;* à l'impératif : *plie*, *ployons*, *ployez;* dans le reste de la conjugaison, le radical était *ploy*. Ainsi de *prier* et *proier*, *noier* (dire non), *noier* (faire mourir par l'eau).

A la fin du moyen âge, la langue s'embarrassa dans ces doubles formes et créa deux séries de verbes : *plier* et *ployer*, *prier* et *proyer*, *nier* et *noyer*, *nier* et *noyer*. Pour

les trois derniers, elle supprima une des deux formes devenue inutile, *proier*, *noyer* (dire non) et *nier* (faire mourir par l'eau); elle conserva *prier*, *nier* et *noyer*. Pour le premier verbe, comme elle avait deux formes, elle leur attribua des fonctions différentes :

Plier, mettre en double, en triple, en appliquant une surface contre l'autre.

Ployer, courber ce qui offre une résistance.

C'est ainsi que les *doublets* phonétiques *chaise* et *chaire*, de **cathedra**, *col* et *cou*, de **collum**, s'appliquèrent à des sens différents [1].

A ce groupe appartiennent les doubles formes dont l'une remonte au latin populaire, l'autre à la formation savante ou aux langues étrangères.

Ex. : *sécurité* et *sûreté* (lat. **securitatem**).
fragile et *fréle* (lat. **fragilem**).
rigide et *raide*, (lat. **rigidum**).
châsse et *caisse* (prov. *caisso*, du latin **capsa**).
champ et *camp* (ital. *campo*, du latin **campum**).
table et *tôle* (wallon *taule*, du latin **tabula**).
dame et *duègne* (esp. *dueña*, du latin **domina**).

Ce n'est que par exception que ces doublets sont synonymes.

2° *Un même radical est modifié par des affixes différents ou par des constructions syntactiques différentes.*

Ainsi :

a.	*porter*,	*apporter.*
	prononcer,	*énoncer.*
	courber,	*recourber.*
	malhonnête,	*déshonnête*
	règle,	*règlement.*
	cœur,	*courage.*
b.	*attaquer quelqu'un*,	*s'attaquer à quelqu'un*
	forcer à faire,	*forcer de faire.*
	courir à l'ennemi,	*courir le cerf.*

1. Sur les doublets, voir Appendice I.

sortir d'un lieu,	*sortir un objet.*
monter au premier,	*monter l'escalier.*
monter un cheval,	*monter un magasin.*

Ici, le plus souvent, l'affixe ou la construction donne la clef de la synonymie.

Soit *porter* et *apporter*. On dit : *portez-lui ce journal*, mais non *apportez-lui ce journal*. Pourquoi? La différence doit venir de *à*, qui indique en effet un mouvement de *venir* et non d'*aller*. *Apporter* veut dire *venir porter*, comme *attirer* veut dire *faire venir en tirant*, comme *amener* veut dire *faire venir en menant*, etc.

Soit *courber* et *recourber*. *Re* indiquant une opposition de deux termes, *recourber* sera « courber de façon à amener une des extrémités vers l'autre ».

Soit *règle* et *règlement*. La *règle* est d'abord la baguette qui sert à tracer les lignes droites. Au figuré, c'est le principe d'après lequel on dirige sa conduite. *Règle* donne *régler*, *régler* donne *règlement*. Le *règlement* est donc *ce qui sert à régler*, *ce par quoi l'on règle ;* c'est la *formule de la règle*.

A cette série se rattachent les *doublets syntactiques* où un nom est accompagné d'un adjectif qui change de sens suivant qu'il le précède ou le suit :

un brave homme, *un homme brave;*
un grand homme, *un homme grand;* etc.

Quand l'adjectif précède, il est qualificatif et fait corps avec le nom; c'est une sorte de locution composée qui peut prendre des acceptions spéciales. Quand il suit, l'adjectif est attribut; il est séparé du nom par une proposition sous-entendue : *un homme grand* veut dire *un homme qui est grand*; par suite, l'adjectif postposé ne peut avoir que le sens général qu'il a isolément. Au contraire, quand l'adjectif précède, formant avec le nom une sorte de locution composée, il peut prendre une valeur spéciale.

Enfin, prennent place ici les doublets qui ne diffèrent que par un léger changement dans la terminaison :

cerveau, *cervelle*.
cours, *course*.
escabeau, *escabelle*.

Ici, c'est uniquement l'usage de la langue qui permet d'établir la synonymie, l'étymologie n'apprenant rien à cet égard.

3° *Des mots d'origine et de significations différentes arrivent à s'entre-croiser et à s'appliquer à un même objet.*

Ici nous rencontrons ce qu'on appelle généralement des synonymes, c'est-à-dire des mots différant par l'étymologie et la signification primitive qui pourtant, dans le cours de leur histoire, arrivent à s'appliquer à un même objet, à une même idée. Tels sont :

assurer, *affirmer*, *certifier*.
peine, *chagrin*, *douleur*, *souffrance*.
attrait, *charme*, *séduction*.
orgueilleux, *superbe*, *altier*, *vain*, *vaniteux*.
fourberie, *ruse*, *malice*.
mener, *guider*, *conduire*.
rester, *demeurer*, *habiter*, *loger*, etc.

Pour résoudre ces synonymies, il faut d'un côté consulter l'histoire des mots synonymes, de l'autre analyser leurs sens actuels. Ces mots, en effet, quand on en examine bien l'emploi, présentent entre eux des nuances plus ou moins importantes, et, le plus souvent, ces différences viennent de la signification première qui conserve partout, même dans les acceptions les plus éloignées, quelque chose d'elle-même. Ces mots sont synonymes au point de leur croisement, là où ils s'appliquent au même objet; mais, à ce point, ils désignent l'objet chacun sous un aspect spécial, et avec une nuance propre qui dérive du sens premier.

Prenons, par exemple, les trois mots *guider*, *mener*, *conduire*.

Interrogeons d'abord l'usage actuel de la langue. *Gui-*

der implique toujours une idée d'ignorance de la part de celui qui est l'objet de l'action; le guide fait aller avec lui celui qui ne sait pas; on a besoin d'un guide quand on ignore son chemin; le commençant a besoin d'être guidé. Partout, dans tous les emplois de ce mot, l'idée d'ignorance est impliquée. On définira donc *guider*: faire aller avec soi quelqu'un qui ignore, qui ne sait pas.

Dans *conduire*, tous les emplois que présente la langue ont porté l'esprit sur l'idée de direction : *conduire*, c'est faire aller avec soi en dirigeant, en étant chef : *le général conduit les soldats à la victoire*; *on conduit un dessein*, etc.

Mener, c'est faire aller avec soi quelqu'un qui se laisse aller, quelqu'un qui s'y prête ou s'y résigne : *On mène l'animal à la boucherie*, *les bestiaux aux champs.*

Ainsi ces trois mots signifient *faire aller avec soi* : le premier en appuyant sur l'idée d'ignorance de la part de celui qui est l'objet de l'action, le deuxième en appuyant sur l'idée de direction de la part de celui qui est le sujet de l'action, le troisième en appuyant sur l'idée d'impulsion subie passivement chez celui qui reçoit l'action. Voilà la synonymie résolue par le seul examen des emplois actuels.

Interrogeons maintenant l'histoire, c'est-à-dire l'étymologie. Elle nous dira que *conduire* vient du latin **conducere**, c'est-à-dire **cum ducere** où **cum** indique l'idée de « avec soi » et **ducere**, l'idée de « être chef » : faire aller avec soi en étant chef.

L'histoire nous apprend que *mener* a commencé par se dire des bestiaux que le pâtre fait aller devant lui, et cette signification première du latin populaire domine tous les sens les plus éloignés. C'est ce sens primitif qui se trouve au fond de la phrase célèbre : *L'homme s'agite et Dieu le mène.*

Quant à *guider*, le mot vient de l'italien **guidare** pris dans le même sens. Le problème historique ne peut donc être résolu par le français; mais remarquons que le mot italien lui-même vient d'un mot germanique dont le radical signifie *observer*, *noter.*

C'est ainsi que l'analyse exacte des sens actuels et la recherche des sens primitifs s'aident le plus souvent l'une l'autre et se prêtent un mutuel appui.

Cette méthode doit être appliquée à la recherche de toutes les synonymies. Elle n'est d'ailleurs qu'un cas particulier d'une étude plus générale. On n'a une intelligence complète de la langue que quand on a déterminé les sens rigoureusement exacts des mots. C'est par des définitions précises, par la détermination rigoureuse de la signification d'un terme, de la quantité d'idées qu'il embrasse, que l'on peut arriver à cette précieuse connaissance de la langue; ces définitions seules permettent de rattacher les emplois figurés au sens propre et de saisir les analogies inconscientes, l'instinct secret que suit la langue dans la transformation des sens.

CHAPITRE III

COMMENT MEURENT LES MOTS

355. Mots historiques. — 356. Termes généraux. — 357. Causes de destruction. — 358. Comment se produit la disparition.

La disparition des mots reçoit en linguistique le nom de *désuétude*. Comment et pourquoi se produit cette sortie de l'usage ?

Dans les mots qui disparaissent, il faut distinguer ceux qui périssent parce qu'ils désignent des choses qui disparaissent, et ceux qui font place à d'autres pour exprimer des idées durables. Dans les premiers, il y a perte d'un fait et perte d'un mot ; dans les seconds, il y a déplacement dans l'expression d'un fait qui demeure.

355. Mots historiques. — Les mots qui sortent de l'usage avec les choses qu'ils désignent périssent pour

des causes historiques. Ce sont des *mots historiques*. C'est ainsi que toute une partie de la terminologie du moyen âge a disparu parce qu'elle représentait des objets (armes, instruments, monnaies, vêtements), des institutions, faits sociaux, idées (féodalité, droit, science, etc.), disparus avec le moyen âge.

Ces mots ne peuvent revivre que par la recherche historique qui, faisant reparaître les objets disparus, en rappelle les noms. Ces noms, ressuscités par la science, rentrent dans une circulation restreinte, dans un public de savants et de lettrés.

Par suite, bien des noms d'objets ont dû disparaître sans retour, si les documents écrits n'en ont pas conservé les noms ; et, dans l'impuissance où nous sommes de retrouver les noms de ces faits remis au jour par les archéologues, nous leur imposons des mots nouveaux.

D'un autre côté, nombre de mots nous sont conservés, désignant des objets qui nous sont inconnus. Comme le nom ne définit pas la chose, nous savons que tel mot désigne une arme, une étoffe, mais laquelle ? De là l'obscurité qui s'attache à certains textes du moyen âge.

356. Termes généraux. — Comment disparaissent les mots exprimant des idées générales, durables ? C'est la perte du sens qui entraîne la perte du mot : il y a dépérissement, puis mort.

Dans l'état de santé, un mot développe ses significations, sans rien perdre. *Arbre* de son sens propre arrive aux sens nouveaux qu'il a dans *arbre de couche*, *arbre généalogique*. *Corps* devient *corps de garde*, *corps d'armée*, *corps de pompe*, *corps de bâtiment*, etc. *Éclat*, tout en gardant son sens propre, arrive au XVe siècle à s'appliquer au son : *éclat de voix* ; au XVIIe siècle, à la lumière : *l'éclat du soleil*, *des couleurs*. Voilà des mots en pleine santé.

En voici d'autres déjà atteints ; car, s'ils gagnent d'un côté, ils perdent de l'autre :

	Sens perdu.	Sens nouveau.
chapeau	guirlande	couvre-chef
chétif	prisonnier	faible de corps
fripon	gourmand	filou
poison	boisson	liquide ou solide vénéneux

De même dans *démanteler une forteresse*, on ne voit plus le sens étymologique *ôter le manteau*; dans *sevrer un enfant*, on ne voit plus le sens fondamental de *séparer* (du sein maternel). Il y a là des faits de pathologie du langage, puisque le mot, dans l'état actuel de ses significations, ne peut plus les expliquer toutes de lui-même et qu'il faut interroger son passé pour en rendre compte.

Enfin, il y a mort quand, toutes les significations ayant disparu, le mot est rejeté comme un meuble inutile. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire la fin du chapitre *De quelques usages* dans les *Caractères* de La Bruyère, ou de feuilleter un dictionnaire d'ancien français.

357. Causes de destruction. — Comment agissent les causes de destruction?

1° Certains mots ont en eux-mêmes des germes de mort; alors la langue les remplace tant bien que mal.

a) Dans cette série se placent d'abord les mots *trop courts*, *trop faibles de son*, qui, à l'époque romane, n'ont pu résister à l'action délétère des lois de phonétique. Ainsi, des mots latins comme *apem* (abeille), *avem* (oiseau), *opem* (secours), *ovem* (brebis), *ire* (aller), *edere* (manger), etc., ont fait place à des synonymes ou à des dérivés plus sonores, plus solides.

b) La signification des mots a joué un rôle. Rappelons d'abord l'*effacement de l'image*. La langue populaire n'aime pas à exprimer les choses simplement; elle parle volontiers par métaphore, éveillant par comparaison une série d'idées et d'images. Or les métaphores s'usent bien vite, un des deux termes de la comparaison

s'oubliant pour faire du mot un représentant exact de la chose.

De là des substitutions comme les suivantes.

Le latin **caput**, *chef*, est remplacé, par suite d'une métaphore grossière et toute populaire, par **testa** (fragment de pot cassé), qui devient le mot *tête*. Le mot propre *chef* arrivait à une signification purement abstraite. Aujourd'hui *tête* a perdu sa signification métaphorique, et la langue populaire lui substitue *boule*.

Le mot latin **cutis** (peau) a été remplacé par **pellis**, *peau*, proprement *fourrure*.

De même **gena** (joue) a été remplacé par **gabata**, *joue*, proprement *écuelle*; **pectus** (poitrine), par **pectorina**, *poitrine*, proprement *cuirasse*; **crus** (jambe), en Espagne, par **perna**, proprement *jambon*; en Gaule, par **gamba**, *jambe*, proprement *genouillère*. Aujourd'hui, la langue populaire remplace *jambe* par *quille*.

c) Des mots sortent de l'usage parce qu'ils sont, les uns consacrés, les autres salis par des emplois particuliers.

En latin, **urbs** désignait uniquement Rome, la ville par excellence; pour désigner les autres villes, on dut recourir à d'autres mots : **civitatem** donna *cité*. **Villa** (métairie), à l'époque mérovingienne, donna *ville*.

Verbum était devenu un mot saint : le *Verbe*, le *Logos*. La langue vulgaire ne pouvant plus lui confier l'expression de l'idée de parole, détourna la *parabole* chrétienne de son sens primitif et en fit le synonyme de **verbum**, *parole*.

Dans un ordre de choses tout opposé, l'*euphémisme* arrive à des résultats semblables, en substituant à un mot que dégrade une idée déplaisante ou grossière un autre mot à signification innocente, qui, par une allusion discrète, rappelle le mot évité et se pénètre graduellement de l'idée, se salit à son contact, et disparaît à son tour, pour faire place à un autre synonyme qui aura le même sort.

2° Certains mots sont écrasés par d'autres plus heu-

reux qui s'emparent de leurs significations, les vident, pour ainsi dire, et les font mourir par épuisement.

Quelquefois, le mot nouveau se développe pour des raisons spéciales, et prend la place d'un autre qui aurait vécu sans l'oppression de ce voisin. C'est ainsi que beaucoup de mots populaires ont disparu ou ont changé de sens devant les synonymes de formation savante :

mûreté	devant	*maturité*
fréleté	—	*fragilité*
geindre	—	*gémir*
moûtier	—	*monastère*
franchir (au sens de *franc*)	—	*libérer*
nager, etc.	—	*naviguer*, etc

C'est le dernier cas qui se présente le plus souvent; mais, bien souvent aussi, il est difficile de dire pourquoi l'un des deux mots disparaît devant l'autre, et si c'est la faiblesse de l'un qui fait la force de l'autre ou réciproquement. Il doit se passer là sans doute une série d'actions et de réactions.

358. Comment se produit la disparition. — A un moment donné, une génération d'hommes commence à abandonner tel mot parce que l'idée qu'il signifie est représentée par tel autre. La génération suivante le connaît moins encore, et un moment vient où il n'est plus employé que par les vieillards qui l'emportent avec eux dans la tombe. Ainsi disparaissent les patois, les langues. Supposons cette disparition se produisant dans la langue commune, sauf çà et là sur quelques points du territoire, et nous aurons les archaïsmes des dialectes provinciaux.

En vertu de cette marche, chaque époque doit présenter de ces mots vieillis, c'est-à-dire non employés par les générations nouvelles : on leur donne le nom *d'archaïques*. Ils disparaîtront totalement si quelque action littéraire ne les rejette dans le courant général de la langue.

Il est une autre sorte d'archaïsme inconscient qu'il faut signaler. Dans beaucoup de mots, la signification première a disparu, sauf dans quelques locutions spéciales d'un usage courant, il est vrai, mais où le sens primitif n'est plus compris.

Si l'on demande ce que signifie la préposition *en*, tout le monde répondra qu'elle est un synonyme de *dans*. Mais que veut dire : *casque* en *tête*, *portrait* en *pied*, *Jésus est mort* en *croix* ? Ici *en* a conservé le sens de *sur* qu'il avait en vieux français : *seoir* en *cheval*, c'est-à-dire sur *un cheval*. Cet emploi de *en* présente donc un archaïsme.

Cueillir veut dire pour tout le monde détacher de la branche, de la surface du sol des produits naturels, et cependant *le marin cueille son cordage en rond*, *le verrier cueille son verre au bout de sa canne*, archaïsmes qui remontent au sens premier de *cueillir* (amasser).

Dépit signifiait à l'origine *mépris*. Ce sens est oublié ; on ne le sent même plus dans *en dépit de* qui nous le conserve encore.

Hasard est, à l'origine, un coup d'un certain jeu de dés, sens conservé inconsciemment dans l'expression *c'est un coup de hasard*, où *coup* même n'est plus compris.

Les expressions *règne animal*, *végétal*, *minéral* nous montrent un emploi archaïque du mot *règne*, qui remonte au temps où *règne* signifiait *royaume*.

Ainsi la langue contient une quantité d'expressions que ne peuvent expliquer les lois actuelles, mais qui sont les débris de formations antérieures.

APPENDICE I

DES DOUBLETS

De l'histoire sommaire du lexique, il convient de dégager maintenant un fait particulier curieux, à savoir la présence dans la langue d'un seul mot sous deux ou plusieurs formes différentes. On a donné à ces formes le nom de **doublets**, parce qu'en général on n'en rencontre que deux pour une même étymologie; on les appelle aussi **formes divergentes**.

On peut classer les doublets suivant leur origine.

1° Un mot du latin populaire, par suite de l'action différente des lois phonétiques ou morphologiques, a abouti à des mots français différents :

cathedra { *chaire* / *chaise* } **plicare** { *plier* / *ployer* } **collum** { *col* / *cou* } **gabata** { *jatte* / *joue* }

On peut comparer à ces mots latins se transformant chacun en plusieurs mots français le phénomène analogue d'une signification primitive, aboutissant par des développements divers à de nouvelles significations.

2° Un mot du latin populaire devient un mot français en même temps qu'il reçoit une autre forme dans un dialecte ou un idiome voisin, et, sous cette forme nouvelle, est repris par le français.

domina	fr.	*dame.*	
	ital.	**donna**	fr. *(ma)done*; *prima donna.*
	esp.	**dueña.**	fr. *duègne.*
capsa	fr.	*châsse.*	
	prov.	**caisso.**	fr. *caisse.*
tabula	fr.	*table.*	
	wallon	**taule.**	fr. *tôle.*

episcopus { fr. *évêque*. / all. **bischof** } fr. *bischoff* (nom d'une liqueur).

3° Un mot populaire reparaît par formation savante. C'est le cas le plus fréquent :

rationem { *raison* (pop.) / *ration* (sav.) } **mobilem** { *meuble* (pop.) / *mobile* (sav.) }

fragilem { *frêle* (pop.) / *fragile* (sav.) } **rigidum** { *raide* (pop.) / *rigide* (sav.) }

4° La formation savante peut emprunter à plusieurs reprises le même mot sous des formes différentes.

latin : **capitulum** { formation savante du IXe s. : *chapitre*. / — du XVIIIe s. : *capitule*. }

5° Un mot de formation savante reparaît par emprunt à une langue étrangère :

latin : **titulum** { form. sav. du moyen âge : *titre* / esp. : **tilde**, fr. *tilde*. }

6° Un mot étranger peut se présenter sous deux ou plusieurs formes successives :

ancien haut-allemand : **hariberga** (logis d'armée) : fr. *alberge*, *auberge*.

moyen haut-allemand : **heriberga** (logis d'armée) : fr. *herberge*, d'où *héberger*.

Dans la multiplicité infinie des faits que présente l'histoire quinze fois séculaire de notre lexique, alors que les mots naissent, meurent, passent d'une langue à l'autre, se déforment, se transforment, sont exposés à d'innombrables accidents, cette présence des doublets n'a rien qui puisse étonner ; l'absence de ces formes divergentes serait même une chose extraordinaire.

APPENDICE II

PRINCIPES D'ÉTYMOLOGIE

Nous connaissons les différentes sources du lexique. Les mots du latin populaire sont devenus les mots français correspondants par suite de changements de prononciation si réguliers qu'on a pu en tirer des lois absolues, les lois de la phonétique. Ce premier fonds s'est enrichi par voie de dérivation et de composition populaire, par formation savante, latine et grecque, par emprunts aux langues étrangères, de façon à accroître, dans des proportions énormes, le lexique primitivement modeste de notre langue. La recherche étymologique n'est qu'une partie de la vaste enquête qui a pour objet de poursuivre dans leur développement historique toutes les formes de la langue.

Jadis, avant que la linguistique fût constituée comme science, cette recherche n'était le plus souvent qu'un jeu d'esprit plus ou moins ingénieux et savant, qui se proposait de déterminer, non d'où venait le mot, mais d'où il pourrait bien venir; c'était un domaine livré à toutes les fantaisies de l'hypothèse. Aujourd'hui, c'est une science rigoureuse qui se propose de démontrer, pièces en main, que tel mot vient de tel autre. Elle se soumet aux règles suivantes :

1° Il faut prendre le mot sous sa forme et dans sa signification la plus ancienne, c'est-à-dire telles que les donnent les documents les plus anciens où on le rencontre. Comme il a pu, depuis cette époque jusqu'à nos jours, changer de forme et de sens, c'est volontairement s'exposer aux chances d'erreur que de partir de la forme et de la signification actuelles.

2° Le mot, sous cette forme ancienne, suggère telle

hypothèse. Si on le suppose dérivé du latin, il faut que le terme latin se soumette à toutes les règles de phonétique qui le conduisent à la forme moderne. Aucune exception ne peut être tolérée, si elle n'est pas justifiée par la phonétique elle-même.

3° La convenance de forme ne suffit pas. Il faut une convenance de sens, et si la signification étymologique n'est pas celle du mot en question, la déviation de sens doit être justifiée par des preuves directes, par des exceptions analogues.

4° Si le mot est rattaché à une origine étrangère, il faut expliquer historiquement les migrations du mot étranger au sein de la langue. Cette importation s'est faite dans un temps et dans des lieux donnés : la recherche historique doit donc retrouver les conditions dans lesquelles elle s'est produite. On pourra, par exemple, faire venir un mot picard du flamand, un mot gascon du basque; mais prétendre que tel mot flamand vient du basque, ou tel mot gascon du flamand serait un tel renversement dans l'ordre naturel des choses que l'on ne pourrait admettre de telles affirmations qu'à la condition de suivre à la piste, d'après des témoignages irrécusables, l'immigration de ce mot étranger. Certains savants ont fait venir le français de l'hébreu : ils rapprochaient des radicaux français de racines hébraïques analogues. Au fond, cela prouvait seulement qu'il y avait un rapport fortuit de son entre les deux sortes de racines. Mais quant à conclure que le français vient de l'hébreu, c'est une autre affaire. Il aurait fallu démontrer d'abord que l'hébreu a été transporté en Gaule, que les Gallo-Romains ont appris l'hébreu et que cette langue est devenue, d'altérations en altérations, le français. Il est inutile de réfuter des assertions de ce genre.

En résumé, la recherche étymologique doit être uniquement fondée sur des preuves tirées de l'histoire de la langue, et il faut que l'étymologie ainsi trouvée n'ait contre elle ni les lois de la phonétique, ni celles de la formation générale des mots, qu'elle réponde exactement

à la signification première des termes en question, qu'elle concorde avec le développement de la langue. L'apparition d'un mot est un fait historique qui doit être constaté par des preuves historiques.

Cette étude est donc une œuvre de haute science, où l'imagination doit céder la place à une critique rigoureuse, aidée d'une information sûre et étendue. Une lecture infiniment abondante des anciens textes, la connaissance des langues étrangères qui ont pu agir sur la nôtre, la science approfondie des langues romanes jusque dans leurs patois les plus obscurs, un esprit de comparaison qui sait, à défaut de documents directs, s'aider de rapprochements avec ces langues et ces patois, voilà ce que la science réclame de quiconque veut faire de l'étymologie sérieuse.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT v

LIVRE TROISIÈME

FORMATION DES MOTS ET VIE DES MOTS

§ 270. Les mots. — Division du lexique en trois groupes 1

PREMIÈRE PARTIE

FORMATION DES MOTS

CHAPITRE I

FORMATION POPULAIRE DES MOTS

§ 271. Deux procédés de formation populaire 3

SECTION I. — *Composition populaire.*

§ 272. Du mot composé 4
§ 273. Trois sortes de composition 5
§ 274. De la juxtaposition 5
§ 275. De la composition elliptique 6
§ 276. De la composition par particules 7
§ 277. De l'orthographe et de la prononciation des mots composés 8
§ 278. De la place du déterminant et du déterminé ... 8

I. JUXTAPOSITION

§ 279. Substantifs formés par juxtaposition 9
§ 280. Juxtaposés de coordination (substantif et adjectif) 9

§ 281. Juxtaposés de subordination (substantif et substantif) 10
§ 282. Locutions figurées (synecdoque, métaphore, métonymie) 13
§ 283. Autres substantifs formés par juxtaposition... 16
§ 284. Adjectifs formés par juxtaposition..... 17
§ 285. Pronoms formés par juxtaposition..... 18
§ 286. Verbes formés par juxtaposition..... 18
§ 287. Mots invariables formés par juxtaposition..... 18

II. Composition par particules

§ 288. Des particules..... 19
§ 289. Forme des particules..... 19
§ 290. Valeur des particules..... 22
§ 291. Emploi des particules..... 22
§ 292. Parasynthétiques verbaux..... 24
§ 293. Parasynthétiques nominaux..... 24
§ 294. Étude des diverses particules..... 25
Ab, abs 25
Ad 26
Ante et *anti*..... 27
Bene, male..... 28
Bis..... 28
Cal..... 29
Contra..... 29
Cum (*com, con, col, cor, co*)..... 30
De..... 30
Dis..... 31
E, ex..... 32
Foris..... 32
In préposition (*im, ig, il, ir*) 33
In adverbe négatif..... 33
Inde..... 33
Inter..... 34
Minus 34
Non..... 35
Ob 35
Per..... 35
Plus..... 36
Post..... 36
Prae..... 36
Pressus..... 36
Pro..... 36
Re..... 37

Retro 38
Se 38
Sine 38
Sub 38
Subtus 39
Super, supra 39
Sursum, susum 40
Trans 40
Trop 40
Ultra 40
Vice 40

III. Composition proprement dite ou elliptique

§ 295. De l'ellipse 41
§ 296. Composés par apposition 42
§ 297. Composés avec un génitif (type : *timbre-poste*). 43
§ 298. Substantifs composés d'une préposition et d'un nom ou d'un verbe (type : *entrain, pourboire*). 45
§ 299. Substantifs composés d'un adverbe et d'un nom ou d'un adjectif (type : *arrière-cour*) 46
§ 300. Verbes composés d'un substantif régime et d'un verbe (type : *colporter*) 47
§ 301. Composés dont le premier terme est un verbe à un mode personnel (type : *portefeuille*).... 48
§ 302. Composés irréguliers ..... 5.

Section II. — *Dérivation.*

§ 303. De la dérivation 52

I. Dérivation impropre ou sans suffixes

§ 304. De la dérivation impropre 52
§ 305. Adjectifs 52
§ 306. Substantifs 53
§ 307. Pronoms 55
§ 308. Verbes 55
§ 309. Mots invariables 60

II. Dérivation propre ou avec suffixes

§ 310. De la dérivation propre 60
§ 311. De la signification des suffixes 61
§ 312. Forme des suffixes 63

§ 313. Intercalation de suffixes..... 66
§ 314. Substitution de suffixes..... 68
§ 315. Suffixes nominaux formés de voyelles..... 68
§ 316. Suffixes nominaux formés de consonnes simples. 70
Acu..... 70
Ac-u..... 71
Icu..... 72
Ucu, uca..... 73
Aceu, aciu..... 73
Iceu, iciu..... 74
Oceu, ociu..... 75
Uceu, uciu..... 75
Eolu, iolu..... 75
Ulu..... 76
Ale..... 76
Ile..... 76
B-ile..... 77
Lia..... 78
Anu, ana..... 78
Inu, ina..... 79
One..... 79
Ione..... 80
Unu, una..... 81
Are..... 81
Ariu..... 81
Ore..... 82
Or, ore..... 82
Oriu, oria..... 84
Ura..... 84
Osu, osa..... 84
Atu..... 84
Etu..... 85
Utu..... 85
T-ate..... 85
Itia..... 86
Ivu..... 86
§ 317. Suffixes nominaux formés de consonnes doubles ou d'un groupe de consonnes'..... 86
LL..... 86
SS..... 87
TT..... 87
Ald..... 88
Nd..... 88
Ns (ense)..... 88

Nt (*mentu ; ante, antia*)..... 89
Rd (*ard*)..... 89
Sm, st (*ismus, ista ; aster*)..... 90
§ 318. Suffixes verbaux..... 92

CHAPITRE II

FORMATION SAVANTE

§ 319. De la formation savante latine et grecque..... 93
§ 320. Des procédés de composition et de dérivation de la formation savante..... 95

I. Formation savante latine

§ 321. Emprunts latins..... 96
§ 322. Dérivation latine (suffixes nominaux : *ium, icus, aceus eus, alis, tudo, ulum, ianus iana, arius, ationem, atorem, atorium, atura, atum, itatem, entem entia, iscus, ismus ista ;* — suffixes verbaux)..... 96
§ 323. Composition latine..... 98

II. Formation savante grecque

§ 324. Emprunts grecs..... 101
§ 325. Dérivation grecque..... 101
§ 326. Composition grecque..... 102
§ 327. Conclusion..... 107

CHAPITRE III

EMPRUNTS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

§ 328. Des mots d'origine étrangère..... 108
§ 329. Emprunts celtiques..... 109
§ 330. Emprunts grecs..... 110
§ 331. Emprunts germaniques..... 110
§ 332. Emprunts slaves..... 115
§ 333. Emprunts aux langues romanes..... 116
§ 334. Emprunts aux langues orientales..... 121
§ 335. Argot, onomatopée..... 122

DEUXIÈME PARTIE

VIE DES MOTS

§ 336. De l'histoire des mots..... 124

CHAPITRE I

COMMENT NAISSENT LES SENS NOUVEAUX

I. Conditions logiques des changements de sens

§ 337. Du mot..... 126
§ 338. Formation du substantif..... 127
§ 339. Synecdoque..... 128
§ 340. Métonymie..... 129
§ 341. Métaphore..... 130
§ 342. Catachrèse..... 131
§ 343. Modifications complexes (rayonnement, enchaînement)..... 132
§ 344. Conclusion..... 137

II. Causes des changements de sens

§ 345. Causes historiques..... 138
§ 346. Modifications psychologiques..... 139

III. Conditions philologiques

§ 347. Du néologisme..... 140
§ 348. Du néologisme littéraire..... 141
§ 349. Du néologisme populaire..... 141

CHAPITRE II

COMMENT LES MOTS VIVENT ENTRE EUX

§ 350. Contagion..... 142
§ 351. Réaction..... 143
§ 352. Concurrence vitale..... 145
§ 353. Synonymie..... 145
§ 354. Trois sortes de synonymes..... 146

CHAPITRE III

COMMENT MEURENT LES MOTS

§ 355. Mots historiques..... 151
§ 356. Termes généraux..... 152
§ 357. Causes de destruction..... 153
§ 358. Comment se produit la disparition..... 155

APPENDICE I. — Des doublets..... 157
APPENDICE II. — Principes d'étymologie..... 159

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 449-97.

Librairie Ch. DELAGRAVE. 15, rue Soufflot, PARIS

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

Langue Française

DU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

précédé d'un TRAITÉ de la FORMATION de la LANGUE, et contenant :

1° *La prononciation figurée des mots ;* — 2° *Leur étymologie ; leurs transformations successives, avec renvoi aux chapitres du traité qui les expliquent et l'exemple le plus ancien de leur emploi ;* — 3° *Leur sens propre, leurs sens dérivés et figurés, dans l'ordre à la fois historique et logique de leur développement ;* — 4° *Des exemples tirés des meilleurs écrivains, avec indication de la source des passages cités*

PAR

M. Adolphe HATZFELD
Professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand

M. Arsène DARMESTETER
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris

Avec le concours de **M. Antoine THOMAS.** Chargé du cours de Philologie romane à la Faculté des Lettres de Paris.

MODE DE PUBLICATION.— Cet ouvrage est publié par fascicules de 80 pages, du prix de **un franc** chacun.

On souscrit d'avance à l'ouvrage complet au prix de **trente francs.** — Les souscripteurs reçoivent, sans frais, tous les fascicules au fur et à mesure de leur apparition, et bénéficieront, en outre, sans que le montant de leur souscription en soit augmenté, de tout ce qui pourra paraître en plus de 30 fascicules.

Tome I (A.-F.). Un fort volume broché, **15** fr.
Relié demi-chagrin, **19** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie Française

LE XVIe SIÈCLE EN FRANCE

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE

SUIVI D'UN RECUEIL de MORCEAUX CHOISIS

Par **A. DARMESTETER**
Professeur à la Faculté des lettres de Paris,

et **A. HATZFELD**
Professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand

1 vol. in-12, broché. . . . . **6** fr.

LA VIE DES MOTS

ÉTUDIÉE DANS LEURS SIGNIFICATIONS

Par **A. DARMESTETER**

1 vol. in-12, broché . . . . **2** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie Française

A. DARMESTETER

COURS

DE GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

1re partie. *Phonétique*. publiée par les soins de M. E. MURET, in-12, broché. . . **2** fr.
2e partie. *Morphologie*, publiée par M. L. SUDRE, in-12, broché . . . . . **2** fr.
3e partie. *Formation et vie des mots*, publiée par LE MÊME, in-12, broché. . **2** fr.
4e partie, *Syntaxe*, publiée par LE MÊME, in-12, br . . **2 50**

PRINCIPES DE PHILOLOGIE COMPARÉE

Par **A.-H. SAYCE**

Traduits en français par E. JOVY
Avec Avant-propos par MICHEL BRÉAL
1 vol in-12, br. . . **3** fr. **50**

IMP. NOIZETTE ET Cie, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS

PC
2101
D3
1895
ptie.3

Darmesteter, Arsène
Cours de grammaire historique de la langue française 2 éd., rev. et corr.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY